

hommes & migrations



L'Afrique qualifiée dans la mondialisation

/// **NOUVEAU** La Représentation du Gouvernement Régional Kurdistan-Irak en France présente : la diaspora kurde en Europe
Dantella Mitterrand et les Kurdes : le rêve d'une Première dame - Passé et présent d'une double appartenance - La diaspora kurde d'Irak au Royaume-Uni - La diaspora kurde en Suède - Juifs et Kurdes du Kurdistan : le récit de deux nations - Le rôle de la diaspora dans la naissance du cinéma kurde /// **CALENDRIER** Le studio Atax /// **REMPÈRES** Migrations protestataires et résistance au travail forcé en AQF, 1900-1948 - Enseigner les migrations en géographie - Retour à l'École des Annales
/// **ENTREVUE** Benjamin Stora, président du conseil d'orientation du Musée de l'histoire de l'immigration

GLOBALISATION ET MOBILITÉ POUR ÉTUDES

Dossier proposé par HAMIDOU DIA, *chargé de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD)*.



Les mobilités pour études constituent une des modalités les moins étudiées des migrations internationales, en dépit de l'ancienneté du phénomène et de l'intérêt qu'il suscite de plus en plus auprès des spécialistes, des États et de certains organismes internationaux. Les statistiques disponibles pointent pourtant le caractère significatif du fait : en 2009, selon l'Unesco, près de 3 millions d'étudiants sont inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur en dehors de leur pays d'origine, le plus souvent dans les pays du Nord, notamment ceux de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). A priori, on peut penser que ces mouvements concernent davantage les ressortissants des pays riches où se trouvent les universités et les écoles qui caracolent en tête des classements mondiaux. Néanmoins, d'après les mêmes sources, les étudiants originaires de l'Afrique subsaharienne sont les plus mobiles au monde.

Si l'internationalisation de la formation des étudiants n'est pas nouvelle, elle prend une autre tournure avec la globalisation économique qui intègre toutes les parties du monde, certes à des degrés différents. Elle connaît surtout des transformations rapides et intenses qui requièrent, pour les

appréhender, la mobilisation de toutes les sciences sociales. Ce dossier souhaite interroger les dynamiques nouvelles des mobilités pour études à partir du cas des étudiants originaires de l'Afrique subsaharienne. D'abord, en raison de la place qu'ils occupent dans ces mouvements et qui fait d'eux, par conséquent, les principaux acteurs ; ensuite, parce que s'est développée à partir du continent africain une tradition de migrations étudiantes qui offre matière à une mise en perspective à partir, notamment, des indépendances. Aussi les schémas classiques d'orientation des étudiants sont-ils remis en question. Les étudiants optent pour des établissements d'enseignement supérieur de pays sans passé politique et/ou linguistique commun. À l'intérieur même du continent émergent de nouveaux pôles universitaires attractifs à la faveur d'une série de facteurs qu'il convient d'identifier : Johannesburg, Dar-Es-Salam, Accra, Kampala, Cotonou, Dakar, Rabat, Casablanca ou Tunis sont de grandes villes qui accueillent des candidats des pays voisins. Enfin, les performances économiques récentes de certains pays africains, quoique fragiles, font apparaître des classes moyennes éduquées développant des stratégies de formation de plus en plus sophistiquées à l'intérieur comme

Amphithéâtre Léon Robert,
université Félix-Houphouët-Boigny (Abidjan), mars 2010
© CAMILLE MILLERAND

en dehors du continent. Des étudiants issus des classes populaires intègrent, dans des conditions difficiles, ces mouvements internationaux.

Le dossier ambitionne de mettre à jour les nouvelles dynamiques des mobilités étudiantes à travers quatre axes. En premier lieu, on peut interroger les politiques publiques nationales et internationales qui structurent ces migrations pour études. Précisément, il est question ici des offres de formation et des dispositifs d'incitation mis en place à la fois par des organismes internationaux privés ou publics, les pays de départ et les pays d'accueil.

Ensuite, il s'agit d'étudier la relation entre mobilité pour études et mobilité sociale à travers la question

de l'intégration dans un marché du travail national ou international. En effet, ce qui caractérise désormais les étudiants originaires d'Afrique noire, c'est une grande hétérogénéité en raison des différenciations produites par des appartenances de classe. De ce fait, sont étudiés ici les filières et les établissements de formation choisis, la valeur des diplômes obtenus à l'étranger et la capacité à les monnayer au retour dans le pays d'origine ou à l'étranger en fonction des milieux sociaux et des réseaux susceptibles d'être mobilisés. On cherchera à comprendre comment se donnent à lire la reproduction, le déclassement ou l'ascension sociale à travers les migrations étudiantes.

Le dossier offre aussi l'opportunité de repenser, sur la base de nouveaux travaux empiriques, la question du lien des étudiants ayant fini leur cursus, notamment ceux qui intègrent le marché du travail du territoire d'études, avec leur pays d'origine. Doit-on parler comme certains de "fuite des cerveaux" ou comme d'autres de "circulation des compétences" ?

Si circulation des compétences il y a, comment s'opère-t-elle ? Qui en sont les acteurs individuels et institutionnels et/ou organisationnels ? Quels sont les impacts ? Comment se positionnent les pays d'origine et d'accueil par rapport à un tel état de fait ? Les débats se posent-ils dans les mêmes termes partout, en Afrique comme dans le reste du monde, notamment dans les pays de l'OCDE ? Enfin, il est important d'acter les transformations des mobilités subsahariennes à l'intérieur du continent, comme dans le reste du monde, en faisant le portrait de grands pôles de la présence estudiantine internationale africaine. Quelles sont les grandes villes qui accueillent des étudiants étrangers africains ? S'il est possible de les identifier, quelles sont les dynamiques qui entourent cette présence ? Quelle est l'histoire de ces pôles ? Quel rôle jouent-ils dans la formation des élites africaines ? ■

LA DIASPORA SÉNÉGALAISE AU CANADA

par MAGATTE FALL, *docteur en géographie, membre du réseau REDTAC (Im) migration, université de Montréal.*

Face aux obstacles qu'elles rencontrent sur le marché du travail européen, les personnes hautement qualifiées originaires du Sénégal choisissent de tenter leur chance outre-Atlantique. Depuis une dizaine d'années, le Canada est devenu une destination prisée par les diplômés sénégalais. Si l'installation dans ce pays s'avère relativement aisée, il n'en va pas de même pour trouver un emploi en accord avec sa formation. La société canadienne demeure accueillante, mais s'y faire une place demande du temps.



Définir la diaspora sénégalaise n'est pas chose facile. Le concept de diaspora désigne non seulement la dispersion d'une communauté ethnique ou d'un peuple à travers le monde, mais aussi le résultat de cette dispersion, c'est-à-dire l'ensemble des membres d'une communauté dispersés dans plusieurs pays. Ainsi, les problématiques qui touchent les diasporas concernent l'espace économique, les flux transnationaux, les structures religieuses, les comparaisons entre les différents modes d'accueil des pays récepteurs, la notion de territorialité et les grands espaces carrefours.

Afin de mieux cerner les enjeux de la migration internationale sénégalaise, cet article est consacré à la diaspora basée au Canada. La plupart des

données statistiques utilisées ici sont extraites des bases de données de Statistique Canada, notamment le recensement de la population de 2006, et de données de Citoyenneté Immigration Canada (CIC). Notre étude concerne surtout les Sénégalais qui ont un statut de résident permanent au Canada. Les personnes ayant un statut de migrant temporaire ont été exclues de cette recherche en raison de la brièveté de leur séjour qui ne permet pas une étude approfondie. La particularité de cette diaspora sénégalaise est d'être majoritairement constituée de personnes hautement qualifiées, ce qui laisse croire à "une fuite des cerveaux" dans un pays où les défis du développement sont plus que présents.

Le problème du retour des étudiants sénégalais

La question du retour a toujours constitué un problème pour la migration sénégalaise. Dans une chronique consacrée aux migrations soninkés, Monique Chastenet le souligne : *“François Manchuelle note dans sa conclusion que le paradoxe des migrations temporaires est qu’elles évoluent vers une situation où le retour du migrant devient de plus en plus problématique. Les migrations soninkées en France en sont là, après une phase d’essor dans les années 1960-1970. Les années 1980 sont marquées par le développement du regroupement familial et le quasi-abandon des migrations tournantes au sein d’une même famille”*¹. C’est cette même situation migratoire, en

raison de son caractère temporaire, qui affecte depuis quelques décennies les étudiants sénégalais diplômés de l’étranger.

Si, pendant la colonisation et après l’indépendance, jusqu’aux années 1980, la majeure partie retournaient au Sénégal pour leur insertion, cela n’est plus le cas aujourd’hui². Le Sénégal est frappé par un taux de chômage élevé. Il n’existe pas de structures capables de favoriser le retour et l’insertion des étudiants diplômés à l’étranger. Parmi les étudiants qui choisissent le retour, ceux qui ont des réseaux facilitant leur insertion socioprofessionnelle arrivent aisément à trouver du travail. Ceux qui ne disposent pas de tels réseaux, après quelques jours voire quelques mois de recherches infructueuses, repartent dans leur pays de formation ou dans un autre pays du Nord. Ainsi, cette dernière catégorie va alimenter le phénomène de la “fuite des cerveaux”, que d’autres chercheurs appellent “la circulation des compétences”³, dans

Le Canada est officiellement devenu l’un des pays qui accueillent le plus de “personnes hautement qualifiées” dans le monde.

la mesure où ce phénomène ne touche pas uniquement les pays en voie de développement, comme l’expliquent la plupart des ouvrages qui traitent de la migration des personnes hautement qualifiées. Le Sénégal devrait se doter de moyens pour encourager le retour des intellectuels, comme ont bien réussi à le faire les pays de l’Asie du Sud-Est, en favorisant la connexion de ses intellectuels basés à l’étranger et ceux restés au pays, par le biais de conférences, de symposiums et de séminaires. Il est également nécessaire de préparer les étudiants qui sont à l’étranger à un retour au pays, en organisant des forums d’emploi, en créant des structures pour les accueillir, pour les aider à chercher un emploi, à se préparer à l’entretien d’embauche, à intégrer le système de “réseautage”, etc.

Un pays attractif pour l’immigration des hauts potentiels

Le Canada est officiellement devenu l’un des pays qui accueillent le plus de “personnes hautement qualifiées” dans le monde. En effet, l’enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011, publiée par Statistique Canada, mentionne que 1 Canadien sur 5 est né à l’étranger, soit 6 775 800 personnes. Les raisons de son attrait sont diverses. Le Canada est une terre d’accueil. De par sa tradition et sa politique, ce pays a toujours encouragé la diversité culturelle. Deuxième pays au monde en terme de superficie, le Canada, composé de dix provinces et de trois territoires, dispose d’un environnement magnifique. C’est un pays reconnu pour être une société sûre, paisible et juste, qui offre une éducation de qualité. Il est classé parmi les premiers pays de l’Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour la promotion au niveau des études postsecondaires. Le Canada est également cité parmi les pays ayant la meilleure

1. Monique Chastenet, “Les migrations soninkées dans la longue durée : stratégies et identités”, in *Cahiers d’études africaines*, vol. 39, n° 153, 1999, p. 173. 2. Magatte Fall, “La migration des étudiants sénégalais en France : ses déterminants, les conditions de séjour des étudiants et leur devenir”, thèse de doctorat de géographie, Lille, université de Lille-1, 2009. 3. Anne Marie Gaillard, Jacques Gaillard, *Les Enjeux des migrations scientifiques internationales. De la quête du savoir à la circulation des compétences*, Paris, L’Harmattan, 1999.

Pollack gère la plus ancienne auto-école installée sur le "campus ancien" de Cocody. L'inscription au permis de conduire coûte officiellement 90 000 francs CFA (140 euros).
Abidjan, mars 2010. © CAMILLE MILLERAND

qualité de vie, en fonction de certains critères comme l'espérance de vie, le niveau de l'instruction et le revenu par habitant, mais aussi la gratuité des soins de santé, un régime de sécurité sociale et la garantie des droits et des libertés aux citoyens. C'est, enfin, un territoire propice aux affaires : en plus de ses vastes ressources, il est le plus important partenaire commercial des États-Unis et entretient d'excellentes relations avec d'autres pays sur le continent américain et ailleurs dans le monde. Cependant, le processus de sélection des candidats à l'immigration régulière se fait à travers un système coûteux et long pour les migrants. Le gouvernement du Canada, en collaboration avec les

provinces, les territoires et les principaux intervenants, établit le nombre d'immigrants qui seront admis dans le pays chaque année. Au cours des dix dernières années, le Canada a accueilli en moyenne 220 770 immigrants et réfugiés par année. Ainsi, le Canada reconnaît les avantages à attirer les travailleurs hautement qualifiés. Près de 59 % des immigrants de ce pays font partie de cette catégorie. Ils aident à combler les pénuries de main-d'œuvre sur le marché du travail ou investissent dans l'économie. Selon l'ENM de 2011, la part des ressortissants africains est de 12,5 %, avec une légère augmentation d'environ 2 % des ressortissants venant de l'Algérie, du Maroc et du Nigeria. Face aux différentes destinations des Sénégalais à l'étranger, le Canada est le pays préféré des étudiants

sénégalais diplômés. On constate une réelle augmentation du flux migratoire en direction de ce pays. De 2005 à 2010, l'effectif des Sénégalais ayant un statut de résident permanent au Canada est passé de 117 à 465 selon les statistiques de Citoyenneté et Immigration Canada. Cette migration est constituée d'anciens étudiants qui ont fait le choix de rester à la fin de leurs études et d'une nouvelle vague d'immigrants venus de France et d'autres pays d'Europe occidentale (généralement d'anciens étudiants) qui, faute de pouvoir s'installer dans leur pays de formation, ont décidé de poursuivre leur migration vers le Canada.



Migrer au Canada après un détour par l'Europe

La venue des Sénégalais au Canada date des années 1980. Le Canada accueillait des intellectuels sénégalais, notamment dans le cadre de programmes d'exonération de frais d'inscription et de bourses pour les étudiants. La classe bourgeoise sénégalaise avait l'habitude d'envoyer ses enfants dans les universités canadiennes. Mais, depuis 2005, nous assistons à l'arrivée de jeunes diplômés sénégalais venus des universités européennes, particulièrement de France, de Suisse, de Belgique, d'Allemagne et du Royaume-Uni, en vue de leur installation permanente sur

Contrairement au renouvellement des titres de séjour qui détermine la possibilité de travailler en Europe, au Canada, dès la réception d'un numéro d'assurance sociale, le marché du travail canadien est complètement ouvert.

le territoire canadien (voir tableau n°1 ci-contre).

Ce départ s'explique par les difficultés que rencontrent les étudiants sénégalais à la fin de leurs études en Europe, liées à leur changement de statut et à l'obtention d'une carte de séjour, de travail. La signature de conventions avec les pays d'origine oblige les étudiants à retourner dans leur pays une fois leurs diplômes obtenus. Par ailleurs, face au chômage croissant en Europe, la

plupart des étudiants sénégalais font des études dans des disciplines générales, sans spécialisation (sciences sociales, sciences économiques, sciences juridiques, etc.). Or le marché européen n'est plus ouvert comme avant à de telles formations.

Enfin, il faut mentionner la crainte pour les Sénégalais de retourner dans leur pays d'origine. Le Sénégal est affecté par un taux important de chômage chez les jeunes diplômés. Selon l'étude de la Direction des statistiques sur l'emploi des jeunes au Sénégal publiée en juin 2013, *«le taux d'emploi des jeunes au Sénégal est resté stable pour la période de 2005-2011 en dépit d'un recul de 2 points. En effet, il tourne autour de 38 %. Or, en 2011, le taux d'activité des jeunes est passé à 42 %, contre 44,4 % en 2005. Paradoxe, ce sont les plus diplômés qui présentent les taux d'activité les plus faibles avec un pourcentage de 20 % pour le niveau secondaire et 36 % pour le niveau supérieur⁴»*.

Pour ces diplômés sénégalais, le Canada est un pays rêvé où il est possible dès l'arrivée d'obtenir une carte de résidence permanente et, après un séjour de trois ans, de pouvoir faire la demande pour être citoyen canadien. Contrairement au renouvellement des titres de séjour qui détermine la possibilité de travailler en Europe, au Canada, dès la réception d'un numéro d'assurance sociale, le marché du travail canadien est complètement ouvert.



Analyse de la croissance et de la répartition spatiale de la migration sénégalaise au Canada

Les Sénégalais immigrants au Canada sont constitués en majorité de personnes hautement qualifiées : plus de la moitié d'entre eux ont un niveau égal ou supérieur à un master (bac +5).

D'après le tableau n°1, nous constatons une croissance de la population sénégalaise obtenant chaque année un statut de résident permanent au Canada. En 2002 et 2004, nous remarquons une légère

4. Deuxième enquête sénégalaise auprès des ménages (ESAM-II), 2001-2002.

chute. Cependant, à partir de 2005, les effectifs de la population sénégalaise au Canada augmentent. À l'arrivée de forts contingents de jeunes diplômés sénégalais en provenance d'Europe, il faut ajouter celle d'immigrants venus directement du Sénégal, à partir de 2008, dans le cadre du programme canadien d'immigration de personnes hautement qualifiées, avec la création à Dakar d'agences privées chargées de promouvoir la venue au Canada de diplômés et de cadres sénégalais (Accès Canada). Sans oublier l'immigration pour regroupement familial qui connaît un essor important. Les étudiants sénégalais diplômés qui s'insèrent dans le tissu économique canadien sont directement répertoriés dans la catégorie des personnes hautement qualifiées venues s'installer au Canada. C'est pourquoi, dans cet article, nous avons davantage utilisé les statistiques de la communauté sénégalaise (immigrante) au Canada que celles d'étudiants diplômés venus de l'extérieur.

/// Tableau n° 1: L'évolution du nombre de Sénégalais obtenant chaque année une carte de résident permanent au Canada.

Années	Effectifs
2001	117
2002	95
2003	182
2004	152
2005	205
2006	208
2007	365
2008	386
2009	454
2010	465

Source : extrait du tableau Canada-résidence permanente selon les pays d'origine (CIC).

La majeure partie des Sénégalais sont installés au Québec, attirés par le caractère francophone de la province. Selon le recensement de 2006 de

Statistique Canada, la province du Québec est la préférée des Sénégalais avec un effectif de 2 605, devant la province de l'Ontario (305), le Manitoba (155), l'Alberta (35), le Nouveau-Brunswick (30) et la Colombie-Britannique (20). Les étudiants sénégalais diplômés sont davantage attirés par une province qui promet une insertion plus facile dans un pays où l'anglais est la langue dominante. Depuis septembre 2008, une filière post-diplôme s'adresse aux travailleurs étrangers temporaires souhaitant s'établir au Québec. L'une des exigences est d'avoir une expérience de travail de vingt-quatre mois au Canada à un niveau de compétences élevé durant les trois ans précédant la demande, de même que de bonnes aptitudes linguistiques en anglais ou en français.

Le Canada a défini une politique de quotas en matière d'immigration qui lui permet de contrôler les flux migratoires.

Les différents programmes d'immigration au Canada

Le Canada a défini une politique de quotas en matière d'immigration qui lui permet de contrôler les flux migratoires. Si chaque province a sa politique de sélection des immigrants, il existe un programme concernant les travailleurs qualifiés au niveau du gouvernement fédéral, signé par la majeure partie des provinces et territoires canadiens. C'est le cas des provinces et territoires suivants : Alberta, Île-du-Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick, Ontario, Terre-Neuve et Labrador, Colombie-Britannique, Manitoba, Nouvelle-Écosse, Saskatchewan, Yukon. L'accord signé entre les provinces et le gouvernement fédéral consiste à permettre aux premières de sélectionner des immigrants qui souhaitent s'installer sur leur territoire. Pour cela, il faut soumettre une demande à la province ou au territoire qui l'évaluera en fonction de ses besoins en matière d'immigration et de l'intention du demandeur à s'y établir de manière durable.

Après avoir été accepté par une province ou territoire, on peut faire une demande de résidence permanente à Citoyenneté Immigration Canada (CIC) qui, à son tour, l'évaluera en fonction de la réglementation de l'immigration canadienne. Un des traits dominants de la migration sénégalaise au Canada est la quasi-parité entre les sexes. Les femmes occupent une part importante dans les effectifs de la population sénégalaise présente au Canada : environ 1 385, contre 1 735 pour les hommes⁵. Cette importance est due en partie au nombre d'étudiantes qui arrivent au Canada et décident de changer de statut à la fin de leurs études, mais aussi à celles qui viennent dans le cadre du regroupement familial. Par rapport aux autres pays d'accueil, le Canada et les États-Unis sont en tête pour l'octroi de visas d'études aux étudiantes sénégalaises.

Le Canada a su faire du multiculturalisme sa force en matière d'immigration. Aujourd'hui, on trouve une multitude de communautés culturelles et chaque groupe revendique ses droits en vue de bien s'intégrer au Canada. Le gouvernement fédéral est le seul organisme à octroyer le droit de séjour. Cependant, en fonction des demandes de main-d'œuvre dans certains secteurs d'activité, les gouvernements provinciaux, soutenus par les employeurs, peuvent faire pression afin de pousser le gouvernement fédéral à ouvrir le marché du travail à certaines catégories de travailleurs. C'est souvent le cas de la province du Québec.



Les difficultés d'insertion des étudiants diplômés sénégalais

Si l'installation au Canada en tant que résident permanent est relativement aisée pour les diplômés sénégalais, il n'en va pas de même pour leur insertion professionnelle.

La nécessité de recommencer une formation universitaire, le manque d'expérience canadienne et l'importance de l'anglais font partie des difficultés rencontrées. De manière générale, l'insertion au Canada se fait dans la durée. Il faut compter au minimum cinq ans avant de rentrer dans le moule canadien en passant par une petite formation dans une université ou un collège canadien. En 2006, les nouveaux immigrants étaient presque deux fois plus susceptibles d'avoir un diplôme universitaire que les personnes nées au Canada. Malgré cet avantage incontestable, un rapport de Statistique Canada stipule qu'*"au cours de la période allant de 1991 à 2006, la proportion d'immigrants détenteurs d'un diplôme universitaire qui occupent des postes nécessitant un faible niveau scolaire (tels que commis, routier, vendeur, caissier ou chauffeur de taxi) a augmenté"*⁶. Une formation étrangère ne permet pas d'intégrer le marché du travail canadien aussi facilement qu'on le souhaiterait.

Il faut souligner que les diplômés étrangers ne sont pas bien connus des employeurs canadiens. Des organismes, comme le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec mais aussi le World Education Services (WES) en Ontario, sont chargés d'évaluer les diplômes des étudiants à leur arrivée au Canada.

Il existe des programmes relais, axés sur un enseignement spécialisé, qui peuvent aider les immigrants à obtenir une licence ou un certificat dans leur profession ou leur métier afin de travailler au Canada. De plus, ils peuvent aider les étudiants à obtenir les compétences dont ils ont besoin ; pas seulement des aptitudes relatives à un travail technique, mais des compétences comportementales, comme l'attitude à adopter sur un lieu de travail. Par exemple, si vous êtes infirmier ou comptable, ces programmes vous aideront à obtenir la reconnaissance de vos études dans la province où vous vivez. Vous pourrez alors travailler dans votre domaine d'études⁷.

5. Selon le recensement de Statistique Canada en 2006. 6. Voir Diane Galarneau, René Morissette, "Scolarité des immigrants et compétences professionnelles requises", in *Statistiques Canada*, n° 75, vol. 1, 2008. 7. Voir le programme des formations relais en Ontario, ministère des Affaires civiques, de l'Immigration et du Commerce international. Disponible en ligne : <http://www.citizenship.gov.on.ca/french/keyinitiatives/bridgetraining.shtm>

Le paradoxe canadien de l'expérience professionnelle

C'est l'une des épreuves les plus déroutantes pour les nouveaux arrivants : comment obtenir de l'expérience au Canada si personne ne vous offre l'opportunité de travail ? Il faut savoir qu'au Canada certaines professions sont réglementées afin d'assurer la sécurité et la santé du public comme, par exemple, les médecins, les infirmiers, les ingénieurs, les électriciens et les enseignants. Leurs métiers sont supervisés par un organisme de réglementation. Par exemple, l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario veille à ce que ses membres soient qualifiés pour effectuer le travail d'infirmier. Les organismes de réglementation veillent également à ce que les membres maintiennent leurs qualifications et satisfassent certaines normes de pratique⁸.

Ces organismes sont mandatés pour : définir les conditions d'admission et de formation, définir des normes de bonne pratique ; évaluer les compétences, reconnaître les attestations d'études, la formation ou l'expérience ; inscrire les demandeurs qualifiés ; émettre les permis ou certificats relatifs aux emplois dans les professions réglementées ; discipliner les membres.

Officiellement, les professions réglementées ne représentent que 20 % des professions canadiennes. Donc 1 nouvel arrivant sur 5 aura besoin d'un permis ou d'une licence. Mais, dans la réalité, cette proportion est plus élevée, car la catégorie la plus importante des immigrants au Canada est celle "des travailleurs qualifiés et professionnels" (environ 60 à 70 % de tous les immigrants). Selon les règles de l'immigration, ces personnes doivent faire partie des catégories suivantes : genre de compétence O (postes de gestion) ou niveau de compétence A (emplois professionnels) ou B (emplois techniques et spécialisés). Cette classification nationale des professions⁹ montre que la majorité de ces profes-

sions sont réglementées ! En somme, beaucoup d'immigrants sénégalais sont confrontés à cette barrière de la réglementation.

Si beaucoup de gens s'installent dans des lieux qui facilitent leur communication, en étant proches de leur famille ou d'autres immigrants qui viennent du même endroit qu'eux, arrive un moment où tout nouvel arrivant a besoin de sortir de sa zone de confort pour construire sa situation professionnelle. La maîtrise de l'anglais représente un pas important dans le processus d'établissement, car elle permet de s'impliquer dans des événements, de participer, de voter avec confiance. Cela aide également à obtenir les meilleurs emplois qui, au Québec, sont bilingues.

L'immigrant diplômé sénégalais est toujours confronté à cette barrière lors des différentes entrevues dans les grandes entreprises, en particulier à Montréal. Sans la maîtrise de l'anglais, on n'a

pas les mêmes opportunités que les autres Canadiens. Selon Statistique Canada, le recensement de 2006 a montré que 80 % de la population ont l'anglais ou le français pour langue maternelle (respectivement 58 % et 22 %). 98 % de la population peuvent parler une ou même les deux langues officielles. En outre, l'anglais ou le français est parlé au moins régulièrement à la maison par 94 % des Canadiens. Ils constituent les langues de communication à la maison pour 89 % de la population, parfois en combinaison avec une langue non officielle.

L'insertion des étudiants diplômés qui arrivent au Canada n'est pas chose facile. Il faut compter au moins cinq ans avant de pouvoir trouver un emploi en accord avec sa spécialité.

Conclusion

L'insertion des étudiants diplômés qui arrivent au Canada prend au moins cinq ans. C'est la période nécessaire pour qu'ils trouvent un emploi en accord avec leurs spécialités. La plupart des étudiants sénégalais diplômés s'installent au Québec,

8. Voir le réseau Entreprises Canada. <http://www.entreprisescanada.ca/fra/>

9. Disponible en ligne : <http://www.cic.gc.ca/english/work/noc.asp>

en particulier à Montréal, où ils doivent faire face à la concurrence des autres immigrants. Cependant, pour outrepasser ce délai de cinq ans, l'immigrant peut accepter d'aller en région, c'est-à-dire en dehors de Montréal, ou dans une autre province du Canada. Afin de lutter contre le chômage des diplômés, le gouvernement du Québec a mis sur pied un programme pour promouvoir l'installation dans les régions. Cependant, elles restent peu attractives pour beaucoup de diplômés, et c'est le cas de la majorité des étudiants sénégalais diplômés venus de l'extérieur du pays.

Enfin, le Sénégal a adopté un nouveau modèle de développement pour accélérer son développement économique : le plan Sénégal émergent (PSE), mis en place en novembre 2012 par le gouvernement et l'ensemble de ses partenaires. L'ambition du Sénégal est de favoriser la croissance économique à fort impact sur le développement humain. Or, parmi les étudiants sénégalais établis au Canada, leur pays d'origine dispose d'un énorme bassin de recrutement de personnes hautement qualifiées. Cette catégorie de travailleurs profite de son installation permanente au Canada et gagne

en expérience en travaillant dans des milieux qui stimulent leur savoir-faire. Reste à savoir si le Sénégal se donne les moyens de reconnecter avec cette diaspora intellectuelle. Comment faire pour convaincre ces travailleurs hautement qualifiés de participer au développement de leur pays d'origine? L'État sénégalais fait face au défi d'engager sa diaspora au Canada dans le développement du pays¹⁰.

L'Europe a toujours été la destination majeure des Sénégalais dans le cadre de la migration internationale. D'après le rapport sur la migration au Sénégal, Profil national, publié en 2009, le nombre de Sénégalais immatriculés en Europe représente 66 % des Sénégalais à l'étranger. Ce chiffre est à considérer avec beaucoup de circonspection, en raison des divergences entre les sources nationales et internationales. Cependant, depuis une décennie, avec la crise que traversent certains pays d'Europe, on constate une re-émigration des Sénégalais vers d'autres pays. C'est le cas des étudiants Sénégalais en Europe : faute de pouvoir s'intégrer dans leurs pays de formation, ils ont fait le choix de ré-émigrer vers le Canada de façon permanente. ■

10. Magatte Fall, "La migration des étudiants sénégalais en France : ses déterminants, les conditions de séjour des étudiants et leur devenir", *art. cit.*

LES BAMAKOIS DIPLÔMÉS DE PARIS

ETHNOGRAPHIE D'UNE PETITE BOURGEOISIE EN VOIE DE DÉCLASSEMENT

par DAVID MAHUT, *sociologue, chercheur associé à l'UMR CEPED, université de Paris-Descartes.*

En France, ils sont chauffeurs-livreurs, commis de cuisine, veilleurs de nuit, infirmiers ou préparateurs en pharmacie. Pourtant, leurs diplômes obtenus dès la fin des années 1990 dans un Mali en crise les préparaient à d'autres emplois. Certains diplômés maliens subissent un déclassement socioprofessionnel aux racines profondes, qui pointe les impasses respectives des sociétés française et malienne en termes de mobilité sociale. Devant la non-reconnaissance de leurs diplômes dans l'Hexagone, face à la nécessité de se faire une situation pour apporter leur contribution financière à leur famille, ils acceptent non sans mal de devenir ouvriers ou employés.



Cette étude du déclassement dans la migration repose sur une enquête ethnographique menée entre 2007 et 2012 auprès d'une quarantaine de migrants bamakois et diplômés résidant à Paris¹. Ils forment un groupe d'interconnaissance et présentent la particularité d'être originaires de la petite bourgeoisie bamakoise. Issus d'un milieu social aisé, ils sont aussi porteurs d'un capital scolaire relativement important puisque le niveau de leurs diplômes obtenus au Mali varie du baccalauréat au doctorat, ce qui implique une maîtrise parfaite de la langue française². Malgré ce capital prémigratoire spécifique³, la majorité des enquêtés restent en bas de la hiérarchie des métiers, ce

qui est en inadéquation avec leur niveau de qualification. Mais ce déclassement socioprofessionnel n'est pas le résultat de leur immigration en France. Il a débuté dans le Mali des années 1990, alors que le pays traversait une crise qui gelait leurs possibilités d'ascension professionnelle et familiale.



La petite bourgeoisie bamakoise

Afin de comprendre la spécificité du milieu social d'origine des enquêtés, il faut garder à l'esprit que la petite bourgeoisie bamakoise fonde ses méca-

1. David Mahut, "Les Bamakois diplômés de Paris", thèse de sociologie, Paris, université de Paris-Descartes, 2012, 421p. L'investigation a été conduite à Bamako (103 journées d'observation, 16 entretiens) et à Paris (105 journées d'observation, 38 entretiens). 2. À Bamako, les savoirs scolaires – du moins dans les établissements publics et privés – sont entièrement dispensés en français. 3. Le "capital prémigratoire" désigne l'ensemble des ressources dont dispose un individu et qui sont le résultat de sa socialisation avant son émigration.

nismes de reproduction sociale sur deux composantes : la dette intergénérationnelle et le diplôme. Pour mes interlocuteurs, la dette entre les générations⁴ est au cœur du système de protection micro-social malien. Il repose sur une forte hiérarchisation du groupe de parenté selon le genre et l'âge de ses membres. Au sommet de la pyramide familiale se trouve le chef de famille, le "*patriarche dominateur*", pour reprendre l'expression de Seydou Badian Kouyaté⁵. D'un point de vue normatif, ce statut est réservé aux hommes.

Selon le principe de séniorité ouverte⁶, la hiérarchie familiale s'ordonne de manière à ce que chaque homme puisse franchir les étapes qui conduisent au statut d'aîné. Les ascendants pourvoient à l'ensemble des nécessités vitales et des besoins socio-économiques de leurs enfants. Ces derniers –

Dès le début
des années 1980, le Mali entre
dans une crise qui
bouleverse les équivalences
éducatives du passé.

nourris, soignés, hébergés, éduqués – s'inscrivent alors du côté des débiteurs.

La "dette" ainsi contractée donne aux créanciers, les aînés, une assurance sur l'avenir. Aussitôt que les descendants sont en mesure de rendre la pareille, ils sont tenus de manifester leur reconnaissance à ceux dont ils ont reçu par le passé (sous la forme de prestations de travail ou monétaires). C'est précisément ce qui, pour les enquêtés, caractérise le passage à l'âge adulte : le moment où, en devenant un membre actif du collectif familial, on apporte "*sa contribution à la famille*" (Issa, 53 ans, médecin à Bamako). Enfin, un nouvel échelon de la hiérarchie familiale est franchi lorsqu'on se marie et qu'on devient père, "*parce que c'est à tes enfants de te donner quelque chose, de donner quelque chose au papa*" (Ibrahim, 38 ans, docteur en pharmacie).

D'abord uniquement débiteurs, les adultes deviennent à leur tour créanciers en endettant leurs obli-

gés, en amorçant un nouveau cycle d'avances-res-titutions⁷. Ainsi résumée, la logique de la dette est censée garantir la continuité des générations et permettre aux mécanismes de reproduction domestique de fonctionner. Quant aux modalités du contrat générationnel, elles s'établissent selon le milieu social considéré. C'est ici que le diplôme tient un rôle considérable.

Au lendemain de l'indépendance du Mali, les pères des enquêtés ont mis à profit leur capital scolaire – rare dans les années 1960-1970 – pour accéder aux professions libérales (avocat, médecin, pharmacien, etc.). Cette forme d'intégration professionnelle a donné la possibilité à ces pères d'inscrire leur famille parmi les fractions privilégiées et très minoritaires de la population bamakoise : niveau des revenus (au minimum cinq fois supérieur au salaire minimum malien⁸), métiers intellectuels (par opposition aux métiers manuels), consommation de luxe (dans l'habillement, les loisirs, les transports), patrimoine immobilier, scolarisation longue de leurs enfants⁹. Mais surtout, leurs revenus d'activité ont permis de soutenir le système de protection sociale basé sur la dette intergénérationnelle. Ainsi, la promotion par le diplôme leur a garanti une ascension à la fois professionnelle et familiale. Mes interlocuteurs n'avaient plus qu'à suivre le modèle de réussite de leurs pères.



Les raisons du départ

Alors que l'ascenseur social – par le biais de l'école – a fonctionné durant vingt ans, la ville de Bamako a connu dans le même temps de profondes métamorphoses : explosion démographique, expansion urbaine, demande accrue de scolarisation. Dès le début des années 1980, le Mali entre dans une crise qui bouleverse les équivalences éducatives du passé.

4. Alain Marie, *L'Afrique des individus*, Paris, Karthala, 1997. 5. Conférence de Seydou Badian Kouyaté (ancien Premier ministre du Mali et écrivain) dans l'école privée Moribougou, *Journal de terrain*, Bamako, le 6 décembre 2007. 6. Georges Balandier, *Anthropo-logiques*, Paris, Le Livre de poche, 1985, p. 132. 7. Claude Meillassoux, *Femmes, greniers et capitaux*, Paris, L'Harmattan, 1992. 8. Les revenus liés aux professions libérales s'élèvent en moyenne à 200 000 francs CFA par mois (300 euros) selon le ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle (*Bilan de l'emploi 2007*, Bamako, 2007). Le salaire minimum au Mali varie entre 21 936 francs CFA (33 euros) et 35 049 francs CFA (53 euros) par mois (article D.86-10 du décret 96-178 du 13 juin 1996). 9. La proportion d'hommes ayant obtenu le baccalauréat ne dépassait pas les 3% en 2006, ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Commerce, *Enquête démographique et de santé du Mali, 2006*, Bamako, EDSM-IV, 2007, p.18.

Beaucoup d'étudiants rencontrés reconnaissent que sur la forme, des changements ont lieu, mais sur le fond, des problèmes demeurent. Parmi eux, sont souvent cités les problèmes d'accès au restaurant universitaire et le manque de transports en commun.
Abidjan, mai 2014 © CAMILLE MILLERAND

Lorsque les enquêtés terminent leurs études, le marché du travail bamakois est à la fois saturé (il y a beaucoup plus de candidats diplômés que de places disponibles) et bridé par les politiques d'ajustements structurels¹⁰. Alternant entre des périodes de chômage et des petits boulots intermittents, mes interlocuteurs ne parviennent pas à s'insérer dans les domaines correspondant à leur formation (Fonction publique, enseignement, recherche, santé, etc.).

Cette situation face à l'emploi n'a pas seulement été synonyme d'un déclassement professionnel. Elle s'est répercutée sur l'ensemble de leur vie sociale, à

commencer par l'impossibilité de contribuer dignement à l'économie domestique, c'est-à-dire à la hauteur de la condition sociale de leur famille : *"J'ai été pompiste plusieurs mois. Je disais rien à mes parents. Attends, mon père est médecin, il a bonne réputation. Et puis c'est pas avec l'argent que je gagnais que je pouvais prendre le relais"* (Gaoussou, master 1 en économie). La participation financière dans le groupe de parenté – alors inexistante ou insuffisante – constituait pourtant le point de passage obligé pour gagner le statut d'adulte. Âgés entre 20 et 30 ans, mes interlocuteurs ont vu leurs chances de mobilité familiale se volatiliser.

Le temps social des enquêtés a été différent de celui de leurs parents, ne serait-ce que parce que le diplôme n'avait plus le privilège de la rareté. C'est le dysfonctionnement des mécanismes de reproduction domestique, fondés sur la dette et le diplôme, sur la hiérarchie familiale et professionnelle, qui a empêché l'héritage des positions sociales.

Alors seulement, mes interlocuteurs ont songé à l'alternative migratoire¹¹.

La reproduction sociale de l'immigration par le bas

Les Bamakois diplômés rencontrés à Paris ont migré entre 1999 et 2007. Presque tous ont été accueillis par des membres de leur famille : un oncle, un frère, un parent. Ce mode familial d'entrée dans la société française a été décisif pour la suite de leur itinéraire professionnel. Les situations d'accueil rapportées font mention d'une prise en charge partielle du réseau migrant : irrégularité des temps d'hébergement, soutien matériel et financier ponctuel selon les ressources disponibles. En l'espace de quelques mois, les enquêtés sont placés sur les marges du groupe d'accueil, à la limite

10. Voir Étienne Gérard, "Entre État et population : l'école et l'éducation en devenir", in *Politique africaine*, n° 47, 1992, pp. 59-69.

11. Une minorité des enquêtés, constatant les difficultés de leurs aînés à trouver un emploi à la hauteur de leur diplôme, ont choisi d'immigrer en France immédiatement après l'obtention de leur titre scolaire ou universitaire.

de la zone d'assistance qu'il était censé garantir. Les conséquences sont immédiates : difficultés économiques, périodes de solitude, affaiblissement des relations sociales stables, durables et quotidiennes. En se remémorant les premiers temps de sa vie à Paris, Ousmane déclare : *"Être immigré... j'avais l'impression que c'était comme une longue maladie à gérer"* (32 ans, bachelier). Cette fragilisation rapide des conditions d'immigration contraint les enquêtés à travailler au plus vite pour atteindre une autonomie financière et résidentielle. Là encore, le groupe d'accueil occupe une place importante, puisque tous les enquêtés sont passés par lui pour trouver leur premier emploi. Cette aide à l'embauche est largement déterminée par la position professionnelle des "accueillants". Or ceux-ci sont majoritairement ouvriers ou employés. Pris par la nécessité économique, mes interlocuteurs sont nombreux à avoir renoncé à faire un usage professionnel de leurs titres universitaires et à s'être dirigés vers les emplois du bas de l'échelle et du marché secondaire du travail (CDD et intérim).

Un marché du travail pour immigrés

Le mode familial d'entrée dans la vie active a imposé aux enquêtés un point départ dans leur itinéraire professionnel situé en bas de la hiérarchie des métiers ; comme si l'inscription dans le réseau migrant, bien que partielle, suffisait à enclencher un mécanisme de transmission des positions sociales dans l'immigration. Cela dit, leur situation professionnelle à Paris ne peut pas être pleinement comprise sans évoquer succinctement les contraintes juridiques et sociales liées à la condition immigrée : système des titres de séjour, invalidation du diplôme étranger, emplois réservés aux Français, division ethnique du travail, etc. Sans entrer dans les détails du processus historique de la formation d'un *"marché du travail pour immigrés"*¹², il est indé-

niable que les contraintes qui lui sont attachées, et surtout leur combinaison, sont essentielles pour expliquer la surreprésentation des enquêtés dans des emplois souvent précaires, où la qualification requise est presque toujours inférieure au niveau de leurs diplômes¹³. Aujourd'hui, mes interlocuteurs exercent des métiers d'ouvrier et d'employé (chauffeur-livreur, commis de cuisine, veilleur de nuit, etc.) ou se rapprochent des catégories professionnelles intermédiaires (infirmier, préparateur en pharmacie, professeur dans une association). En recoupant les salaires nets et mensuels de ces activités avec les différentes strates du salariat en France, ils appartiendraient à la classe populaire (avec un salaire inférieur ou égal à 1 143 €) et à la classe moyenne inférieure (avec un salaire compris entre 1 143 et 1 524 €)¹⁴, dont les conditions de vie ne sont plus celles de la petite bourgeoisie bamakoise.

Peut-on parler de déclassement ?

L'utilisation de la notion de déclassement présente au moins deux difficultés. La première est qu'elle renvoie à différents niveaux de réalité. Généralement, le déclassement désigne une mobilité sociale vers le bas, c'est-à-dire le mouvement qui consiste à descendre un ou plusieurs échelons de la hiérarchie sociale. Il conduit l'individu à s'installer durablement dans une condition socio-économique inférieure à celle qu'il a connue à un moment passé de son existence. Le déclassement générationnel (conditions de vie en-deçà de celles de ses ascendants) entre dans cette définition. Mais le déclassement peut aussi résulter d'un décalage entre la position sociale de l'individu et celle à laquelle il pourrait prétendre étant donné ses dispositions sociales. Le déclassement professionnel (compris au sens d'une inadéquation entre le diplôme et l'emploi) en est un exemple. Ici, le déclassement ne renvoie plus à une mobilité descendante, mais à

12. Abdelmalek Sayad, *L'immigration ou les Paradoxes de l'altérité. L'illusion du provisoire*, t. 1, Paris, Raisons d'agir, 2006, p. 51.

13. La question de la condition juridique et sociale de l'immigrant dans l'accès ou non aux positions professionnelles qualifiées est traitée dans le chapitre "Des diplômés en bas de l'échelle", in David Mahut, "Les Bamakois diplômés de Paris", *op. cit.*, pp. 321-350.

l'impossibilité, pour l'individu, de poursuivre la trajectoire la plus probable compte tenu de son capital scolaire. Bref, le déclassement recouvre plusieurs dimensions auxquelles il faut prêter attention.

La seconde difficulté peut se résumer à une question : comment parler de déclassement lorsque le changement de position sociale s'effectue dans le cadre de la migration ? Parler de déclassement implique de considérer à la fois la position que l'individu occupait dans la société d'émigration (le Mali) et celle qu'il occupe dans la société d'immigration (la France). Or cette considération revient à interroger deux modes de hiérarchisation sociale qui ne peuvent pas être confondus.

Tout en réfléchissant aux problèmes que soulève la notion de déclassement appliquée à une population migrante, mais aussi pour tenter de les surmonter, le parti pris est de se pencher sur ce que les enquêtés ont à dire de leur situation d'immigration, en particulier de leur travail. En d'autres termes, pour que le déclassement ait un sens, il faut d'abord que mes interlocuteurs l'aient perçu.



Des rapports différenciés au travail

Pour explorer – ne serait-ce que partiellement – la relation des enquêtés avec leur travail, je vais comparer les points de vue de Yaya et d'Amadou, qui ont exercé le même métier dans des conditions similaires : celui de chauffeur-livreur en intérim.

Titulaire du baccalauréat, Yaya nourrit une ambition à l'égard de son parcours migratoire : *“être indépendant”*, c'est-à-dire *“avoir un salaire, une voiture et un appartement”*. N'ayant d'autre volonté que d'exercer une activité rémunérée, *“peu importe dans quoi”*, il accepte une mission comme chauffeur-livreur dans une blanchisserie hôtelière parisienne. *“Dans l'atelier, il n'y a que des immigrés. Ils font le nettoyage du linge, le repassage. La plupart ne savent ni lire ni écrire. Là, j'ai compris qu'avec un petit diplôme comme le bac, j'avais plus de chances d'être*

chauffeur que les autres qui n'avaient pas mon niveau.”

Selon Yaya, sa maîtrise de la langue française lui a été essentielle pour obtenir le poste, ne serait-ce que pour se différencier des migrants qui ne possèdent pas cette compétence.

En effet, lire et écrire le français était un critère d'embauche fixé par l'employeur : pouvoir remplir un constat en cas d'accident de la route, lire un plan de Paris, prendre des notes sur les itinéraires de livraison et leurs horaires, etc. Ainsi, l'entrée de Yaya

dans l'entreprise, et plus largement dans la vie active en France, a été favorisée par son capital scolaire acquis avant son émigration.

En outre, la place de chauffeur-livreur autoriserait dans le travail une autonomie plus grande que celle des ouvriers de l'atelier : *“Quand je conduis mon camion, il n'y a personne pour me dire quoi que ce soit. Je suis libre de mettre la radio, de téléphoner, de fumer. Au final, je ne vois jamais les patrons. Ça, c'est une grande différence avec ceux qui sont dans l'atelier. En fait, je gère comme je veux. Le tout, c'est de livrer dans les temps. (...) Alors oui, je peux dire que j'aime ce boulot parce que, déjà, j'aime conduire.”* La faible fréquence des contacts avec ses supérieurs, le degré de liberté dans la gestion de son activité, le plaisir qu'il éprouve à conduire..., plusieurs éléments du métier sont une source de satisfaction pour mon interlocuteur, comme si le temps passé dans “son” camion était un temps à soi, comme s'il y avait du hors-travail dans le travail.



Résister à la violence symbolique

Pourtant, cette satisfaction qu'éprouve Yaya à être chauffeur-livreur contraste fortement avec la frustration ressentie par Amadou lorsqu'il exerçait ce métier : *“Je ne pouvais pas rester chauffeur-livreur.*

Parler de déclassement implique de considérer à la fois la position que l'individu occupait dans la société d'émigration (le Mali) et celle qu'il occupe dans la société d'immigration (la France).

Je n'y voyais aucun intérêt ! Mais il fallait bien payer le loyer. Alors, faute de mieux... Vous voyez le topo, un petit Noir livreur, catégorisé, typé... Quelquefois, avec ce que les gens ont comme image du Noir, ils se montrent supérieurs. Mais il y a toujours une façon de rabaisser le caquet d'une personne sans utiliser les mêmes armes que lui. Un jour, il y a une dame qui vient : 'Monsieur, vos pompes sont sales.' Je ne vais pas lui dire: 'Madame, cette information est gratuite.' Elle va comprendre, elle va continuer à discuter. Je lui dis : 'Madame, je suis désolé mais votre syllogisme manque de prémisses.' Elle n'a pas compris, elle s'est tue" (40 ans, master 2 en biologie cellulaire). Cet enquêteur n'envisage son activité professionnelle que comme une solution d'appoint. Il la perçoit également comme un support de dévalorisation symbolique, notamment parce qu'elle serait propice à l'activation des stéréotypes liés à la couleur de la peau. Lors de ses livraisons, Amadou n'hésite pas à user de ses ressources linguistiques pour déjouer les éventuelles assignations identitaires arbitraires et attitudes stigmatisantes. Une fois de plus, le capital scolaire joue

Considérer le rapport entre le capital prémigratoire, les aspirations et la position sociale des migrants dans la société d'installation est un préalable nécessaire pour pouvoir parler de déclassement et tenter de cerner ses indicateurs.

un rôle déterminant : il permet à Amadou de résister aux pressions de la "violence symbolique"¹⁵.

C'est aussi son capital scolaire qui le conduit à reconsidérer son travail. Sans lien avec sa formation universitaire, ce statut professionnel porte atteinte à son identité de diplômé. Il faudra qu'Amadou se reconvertisse dans l'enseignement pour que se réduise l'écart entre ses aspirations initiales (celles d'être chercheur) et sa position dans l'espace professionnel parisien¹⁶.

Les cas de Yaya (bachelier) et d'Amadou (bac +5) montrent qu'il n'y a pas "de relation mécanique entre

Espace de révision occupé par des étudiants en économie, université Félix-Houphouët-Boigny (Abidjan), mai 2014.
© CAMILLE MILLERAND

les conditions de travail et le degré de satisfaction ou d'insatisfaction ressentie (...). Un travail pourra satisfaire celui pour qui il représente ce qu'il pouvait espérer de mieux. Il mécontentera celui qui le vivra comme un déclassement¹⁷". Considérer le rapport entre le capital prémigratoire, les aspirations et la position sociale des migrants dans la société d'installation est donc un préalable nécessaire pour pouvoir parler de déclassement et tenter de cerner ses indicateurs.

Le diplôme : un double coup d'arrêt

"Si tu as eu un diplôme en Afrique et que tu es venu en France, ce diplôme-là, il faut le laisser chez toi. C'est vrai, parce que dans le pays où tu es venu, il y en a des

14. Louis Chauvel, *Les Classes moyennes à la dérive*, Paris, Seuil, 2006, p. 22. 15. Pierre Bourdieu, Loïc Wacquant, *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, Paris, Seuil, 1992, p. 123. 16. Amadou est aujourd'hui professeur de français dans une association du X^e arrondissement de Paris.

17. Christian Baudelot, Michel Gollac, *Travailler pour être heureux ? Le bonheur et le travail en France*, Paris, Fayard, 2003 p. 86.

diplômés ! Attends, eux-mêmes ils galèrent, les diplômés français ! À ce moment-là, il faut travailler avec tes mains, pas avec ta tête” (Beidi, 35 ans, BTS en comptabilité).

Manutentionnaire depuis trois ans, Beidi effectue un travail réflexif pour accepter ce qui lui est arrivé et s’habituer à faire avec une situation de déclassement professionnel qu’il pense définitive. Mais cet enquêté introduit un élément important pour expliquer sa situation de travail en France : l’inflation des diplômés. *“Durant près de vingt-cinq ans [entre 1950 et 1975], l’ascenseur social a fonctionné sans faiblir pour ceux qui obtenaient des diplômes. Aujourd’hui encore, les jeunes diplômés s’insèrent mieux dans l’emploi que ceux qui n’ont pas de qualifications scolaires. Mais cette loi générale présente de nombreuses failles : les emplois qualifiés ayant crû beaucoup moins rapidement que les diplômés, de plus en plus de jeunes scolairement qualifiés n’accèdent pas aux emplois auxquels ils pensaient pouvoir prétendre”¹⁸.*

Dans un contexte où les diplômés se multiplient, augmentant la compétition pour les emplois qualifiés, on comprend mieux pourquoi certains interlocuteurs consentent – comme d’autres diplômés en France¹⁹ – à exercer un travail déclassé : *“Mieux vaudrait ça que d’être au chômage !”* (Demba, 26 ans, licence en télécommunications). Cela ne va pas sans rappeler une situation déjà vécue par les enquêtés à Bamako : *“Tu viens en France pour fuir une situation et tu te retrouves dans le même merde”* (Issa, 27 ans, master en gestion). Pour paraphraser une métaphore utilisée par mes interlocuteurs, le diplôme ne nourrissait pas à Bamako, il ne nourrit pas non plus à Paris. Et c’est la promotion sociale par le diplôme qui subit un second coup d’arrêt.



Les mirages de la carrière

Plusieurs enquêtés sont confinés dans les emplois du marché du travail secondaire. Travailleurs déclassés, ils sont aussi des travailleurs précaires.

Du point de vue du rapport au travail, cette conjugaison de variables n’est pas sans conséquences.

Demba cumule les emplois intérimaires depuis son arrivée en France en 2002. Après avoir raconté les détails d’une dizaine d’expériences professionnelles, il conclut : *“Je sais tout faire : électricité, maçonnerie, nettoyage, tout ! (...) Non, je ne suis pas satisfait parce que, avec l’intérim, tu ne sais jamais ce que tu feras le lendemain, tu ne sais jamais avec qui tu travailleras... Tu ne peux pas organiser ta vie en fait [silence]. J’ai appris à accepter que, du jour au lendemain, tout peut s’arrêter”* (26 ans, licence en télécommunications).

Cette déclaration donne un aperçu d’une vision du travail construite dans l’incertitude et la discontinuité. Elle reflète également une socialisation professionnelle hétérogène (pluralité des lieux de travail, des tâches effectuées, des personnes rencontrées) qui laisse peu de place à la construction d’une identité de travail sur le long terme dans un seul et même métier. Elle s’accompagne *“d’une profonde indécision quant à la définition d’une carrière professionnelle”²⁰.*

“Faire carrière”, voilà une expression courante qui perd de sa signification quand on n’accède pas à la stabilité de l’emploi et quand on multiplie les expériences de travail sans rapport les unes avec les autres. C’est pourtant une expression qui, durant la jeunesse des enquêtés à Bamako, reflétait l’itinéraire professionnel de leurs parents, à l’image du père de Demba qui *“a été avocat toute sa vie”*. Pour mes interlocuteurs, la précarité d’emploi entraîne nécessairement une redéfinition du modèle d’intégration professionnelle qui avait été suivi par la génération de leurs ascendants. Ce décalage entre les conditions d’emploi des parents au Mali (position bien intégrée dans le marché du travail) et celles de leurs enfants en France (mar-

“Faire carrière”, voilà une expression courante qui perd de sa signification quand on n’accède pas à la stabilité de l’emploi et quand on multiplie les expériences de travail sans rapport les unes avec les autres.

18. François Dubet, Marie Duru-Bellat, “Déclassement : quand l’ascenseur social descend”, in *Le Monde*, 23 janvier 2006.

19. Voir Camille Peugny, *Le Déclassement*, Paris, Grasset, 2009. 20. Jean-Philippe Dedieu, “L’intégration des avocats africains dans les barreaux français”, in *Droit et Société*, n° 56-57, 2004, p. 219.

quées par l'intermittence) fait que l'on peut parler d'un déclassement à la fois générationnel et professionnel.

Non-reconnaissance et invalidation juridique des diplômes

“Tu es médecin, tu es pharmacien, tu es ingénieur, cela veut dire que tu appartiens déjà à un rang, à une classe sociale. Tu ne dois pas être vu dans telle chose, tu ne dois plus faire telle connerie, tu dois être l'image idéale même du quartier. Chez nous [à Bamako], c'est comme ça” (Ibrahim, 38 ans, docteur en pharmacie). Les professions citées par Ibrahim, dites “libérales”, sont celles qu'exercent les pères des enquêtés à Bamako. En France, une partie importante de ces métiers est fermée aux étrangers, soumise à la double condition de nationalité et/ou d'être titulaire d'un diplôme d'État français²¹. Ainsi, et pour continuer avec Ibrahim, cet enquêté a tout simplement vu son doctorat de pharmacie malien invalidé en France²². Aujourd'hui préparateur en pharmacie, il entre dans la catégorie des professions

Mêlant des logiques sociales, économiques et affectives, les envois d'argent au pays signifient que l'on participe (enfin) au système de protection microsocial fondé sur la parenté.

intermédiaires sans pour autant exercer un métier équivalent à sa formation initiale.

L'invalidation juridique de certains diplômes étrangers n'est pas seulement la négation d'une disposition sociale pour les enquêtés concernés. Elle est précisément ce qui les empêche d'assurer la continuité entre les conditions socio-économiques de la société malienne et celles de la société française. Or, pour parvenir à une aisance économique et sociale à Paris analogue à celle de leurs familles bamakoises, pour “avoir une situa-

tion”, il leur faudrait avoir accès libre aux classes supérieures françaises. Ce n'est pas le cas. Promotion par le diplôme, faire carrière, avoir une situation, ces trois éléments étaient au centre des stratégies de reproduction sociale des enquêtés avant que ces derniers ne correspondent plus aux opportunités du marché du travail malien. Or, pour la majorité d'entre eux, ces éléments n'ont pas trouvé les conditions de leur mise en œuvre en France. On peut donc parler de déclassement, à condition de se souvenir que la mobilité sociale descendante avait déjà commencé au Mali.

Retour sur la dette intergénérationnelle

Il reste à aborder un enjeu sociologique majeur de l'immigration des enquêtés : celui de s'acquitter de la dette entre les générations²³. C'est en enclenchant la mécanique des transferts financiers qu'il devient possible d'honorer les termes du contrat intergénérationnel. Mêlant des logiques sociales, économiques et affectives, les envois d'argent au pays signifient que l'on participe (enfin) au système de protection microsocial fondé sur la parenté. Encore faut-il se rappeler que le “prix de la dette” s'établit selon la condition sociale originelle de mes interlocuteurs, la petite bourgeoisie. Aussi les transferts d'argent vers Bamako visent-ils, pour le mieux, à améliorer la condition de la famille et, pour le moins, à tenir son rang dans l'espace social malien²⁴.

D'après mes interlocuteurs, les sommes envoyées à la famille résidant à Bamako varient entre 65 600 francs CFA (100 €) et 328 000 francs CFA (500 €) par mois. Le montant le plus élevé qui m'ait été annoncé – près de dix fois le SMIG malien – découle de l'organisation des cinq frères D. : “Chaque fin de mois, mes frères me donnent 100 €. Je rajoute

21. Une liste non exhaustive des emplois réservés aux nationaux en 2001 est proposée par le Groupe d'information et de soutien des immigrés (Gisti) : <http://www.gisti.org/spip.php?rubrique247> [consulté le 8 janvier 2014]. 22. La fermeture du métier de pharmacien remonte au moins à 1953 (article L514 du Code de la Santé publique). 23. Un enquêté a déclaré vouloir “couper les liens” avec sa famille résidant à Bamako, s'affranchissant, du même coup, des prestations obligatoires de solidarité.

24. David Mahut, “Les transferts financiers, un enjeu de reproduction sociale pour les enfants de la petite bourgeoisie bamakoise installés à Paris”, in *Autrepart*, n° 68 [à paraître].

ma part et j'envoie le tout au pays, au papa." La somme d'argent destinée mensuellement aux parents de la fratrie D. équivaut aux revenus du travail parmi les plus élevés du Mali, une somme qui, sans le moindre doute, maintient la condition sociale de leur famille à Bamako. Ce point est important car il montre que la situation de déclassement vécue par la plupart des enquêtés en France est relative. En effet, les transferts d'argent ascendants (des enfants aux parents), lorsqu'ils existent et qu'ils se conforment aux exigences petites bourgeoises de la dette intergénérationnelle, permettent à bon nombre de mes interlocuteurs de rouvrir les portes de la mobilité familiale et de conquérir leur statut d'adulte. Au déclassement socioprofessionnel en France correspond donc un reclassement familial au Mali.



Conclusion

Je voudrais avant tout souligner l'intérêt et les difficultés d'une approche empirique de la migration en termes de classes sociales. Du côté de la société française, les enquêtés ont été positionnés à partir de deux critères : la profession et le salaire. Il en est ressorti qu'ils se situaient soit dans la classe populaire, soit dans la classe moyenne inférieure. Cette opération de classement soulève quelques questions, en particulier en ce qui concerne la classe populaire. Pour Olivier Schwartz, la classe populaire présente trois caractéristiques fondamentales : l'insécurité des conditions d'existence, le statut social bas et réputé inférieur, et la distance vis-à-vis des formes de savoirs légitimes et dominants (notamment ceux qui se rapportent au capital scolaire)²⁵. C'est ce dernier élément qui pose problème puisque mes interlocuteurs sont précisément porteurs d'un capital scolaire. Si les emplois occupés par les enquêtés sont, pour la plupart, des

emplois du bas de l'échelle, peut-on parler, à propos de la position sociale de ces migrants diplômés en France, d'une appartenance aux groupes populaires ?

Du côté de la société malienne, parler de classes sociales et de petite bourgeoisie soulève aussi plusieurs interrogations : combien y a-t-il de petits bourgeois au Mali ? Qui inclure ? Qui exclure ? S'agit-il d'"une partie complémentaire de la société bourgeoisie"²⁶ ? Ces questions sont d'autant plus délicates que les chercheurs semblent s'accorder sur l'aspect inachevé des classes sociales en Afrique subsaharienne²⁷. Pourtant, les familles d'origine des enquêtés combinent deux modes de reproduction sociale : le premier est fondé sur la dette intergénérationnelle, le second introduit une composante scolaire qui est précisément "génératrice de classes sociales"²⁸. C'est aussi là que réside le dernier avantage d'une approche de la migration en termes de classes sociales : celui de permettre la comparaison entre la condition sociale d'origine des enquêtés et celle qui est la leur à Paris. Autrement dit, parler de classes sociales, c'est établir un lien entre la société d'émigration et la société d'immigration, c'est se donner une chance supplémentaire de rendre intelligibles les itinéraires des migrants en tenant compte de leurs origines sociales. Pour conclure sur la question du déclassement des immigrants, il faut dire que ce phénomène dépasse largement le cadre des Bamakois diplômés rencontrés à Paris.

À partir d'une enquête statistique et comparative sur l'immigration dans plusieurs pays de l'OCDE (dont la France), Jean-Christophe Dumont et Olivier Monso montrent que les immigrants sont effectivement plus exposés au déclassement professionnel que les autochtones²⁹.

Cela ne relève-t-il pas du mode de recrutement et de gestion des migrants sur le marché internationalisé du travail ? ■

25. Olivier Schwartz, "Peut-on parler de classes populaires ?", in *La Vie des idées*, 2011, p. 2. 26. Karl Marx, Friedrich Engels, *Le Manifeste du Parti communiste*, Paris, Mille et Une Nuits, 1994, p. 48. 27. Georges Balandier, *Sens et puissance*, Paris, PUF, 2004, pp. 267-281.

28. *Ibid.*, p. 273. 29. Jean-Christophe Dumont, Olivier Monso, "Adéquation entre formation et emploi : un défi pour les immigrés et les pays d'accueil", in *Perspectives des migrations internationales*, SOPEMI (Système d'observation permanente des migrations), OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), 2007, pp. 147-149.

LES ÉTUDIANTS MALIENS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ AU MAROC

ENJEUX ET STRATÉGIES DE DISTINCTION SOCIALE PAR LES ÉTUDES À L'ÉTRANGER

par NIANDOU TOURÉ, *doctorant en sociologie à l'université Paris-Descartes.*

Le développement accéléré de l'offre d'enseignement supérieur privé au Maroc représente une nouvelle opportunité pour les étudiants originaires d'Afrique subsaharienne. Grâce aux accords bilatéraux organisant la mobilité estudiantine avec leurs pays d'origine, ils viennent en nombre au Maroc chercher une formation supérieure de qualité. L'obtention d'un titre universitaire au Maroc, solution alternative à l'Europe, constitue un capital social valorisé sur le marché malien de l'emploi.



La présence des étudiants maliens dans l'enseignement supérieur marocain remonte aux années 1960¹. Le financement de la formation de ces premiers étudiants se faisait dans le cadre de programmes de renforcement des compétences mis en place, de façon ponctuelle, par l'État ou par certaines institutions spécialisées de l'Organisation des Nations Unies (Onu), dont l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Dans les décennies qui ont suivi, la formation des Maliens au Maroc est devenue un volet clé des accords de coopération bilatérale liant le Maroc à ses alliés au sud du Sahara : 1963 pour le Sénégal, 1972 pour le Gabon, 1973 pour la Côte d'Ivoire, 1977 pour le Nigeria et 1982 pour le Niger. Les

bouleversements politiques des années 1980 – admission de la République arabe sahraouie démocratique au sein de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en 1982, suivie du retrait définitif du Maroc de l'OUA en 1985 – vont conduire à redéfinir la politique extérieure du royaume chérifien, spécialement en direction du Sud. En effet, dès 1986, est créée l'Agence marocaine de coopération internationale (AMCI), bras armé de la politique d'influence du Maroc.

Ce dispositif du *soft power* marocain a notamment pour mission de gérer la coopération en matière de formation des cadres. Les accords dans ce domaine vont alors devenir systématiques à partir du milieu des années 1980 (avec le Mali et le Cameroun en

1. Ahmed Belkadi, Mohamed Charef, "Les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur public et privé marocain", in Sylvie Mazzella (dir.), *La Mondialisation étudiante. Le Maghreb entre Nord et Sud*, Paris, Karthala/IRMC, 2009, pp. 243-255.

1987, et une demi-douzaine d'autres entre 1988 et 1997²). Sélectionnés pour la plupart selon des critères d'excellence académique, les étudiants bénéficient d'une bourse d'études³ qui leur permet de s'inscrire dans les établissements publics du Maroc.

Les mutations de l'enseignement supérieur marocain

Chaque année, plusieurs centaines de Subsahariens, majoritairement francophones (Sénégalais, Maliens, Guinéens), mais pas uniquement (Mauritaniens, Angolais), débarquent dans le système marocain d'enseignement supérieur public afin de s'y former dans différentes disciplines, où les cours sont dispensés principalement en français. La mobilité pour études des étudiants d'Afrique noire au Maroc est une pratique courante depuis quelques décennies, avec la systématisation des accords bilatéraux. Cependant, elle connaît de profondes mutations depuis une quinzaine d'années.

Alors que la Tunisie semble s'être spécialisée dans l'accueil des étudiants du privé et que les étudiants étrangers d'Algérie sont en grande majorité des boursiers du public, le Maroc, lui, est chaque année l'hôte de plusieurs centaines d'étudiants inscrits dans les deux secteurs.

La plus remarquable est la croissance exponentielle des effectifs de l'enseignement supérieur privé, dont les premiers établissements ont ouvert à la fin des années 1980. C'est en 2000 que par la loi n° 01-00 portant sur l'organisation de l'enseignement supérieur, le gouvernement du Maroc a pris l'initiative de promouvoir le secteur privé de l'éducation tertiaire comme un domaine complémentaire dans la formation et la recherche par son "innovation". Durant l'année universitaire 2012-2013, on dénombrait plus de deux cents écoles privées autorisées par le ministère de l'Enseignement supérieur⁴,

elles jouent désormais un rôle déterminant dans la reconfiguration des dynamiques de mobilité étudiante Sud-Sud. Ces établissements accueillent une proportion très importante d'étudiants étrangers, dont les plus importants contingents sont originaires d'Afrique subsaharienne (Sénégal, Mali et Guinée en tête).

Les raisons structurelles de l'attractivité du Maroc

Le Maroc occupe une place particulière dans le paysage académique africain, non seulement en raison de sa mise en œuvre rapide de la réforme licence-master-doctorat (LMD) par rapport à ses voisins du Maghreb, mais aussi parce qu'il a réussi la double ouverture internationale de ses écoles supérieures publiques et privées, que confirment toutes les statistiques. Alors que la Tunisie semble s'être spécialisée dans l'accueil des étudiants du privé et que les étudiants étrangers d'Algérie sont en grande majorité des boursiers du public, le Maroc, lui, est chaque année l'hôte de plusieurs centaines d'étudiants inscrits dans les deux secteurs⁵. Il apparaît que les écoles privées recrutent un nombre important de leurs étudiants dans les pays coopérant avec le Maroc en matière de formation des cadres⁶. Cela pose inévitablement la question de savoir comment la coopération bilatérale fait le lit de la nouvelle mobilité des étudiants dits "individuels" – c'est-à-dire qui ne sont pas boursiers. À travers un mécanisme de "causalité cumulative", la fréquentation massive du secteur public marocain d'enseignement supérieur a ainsi contribué à une plus grande visibilité du secteur privé dans les pays d'origine des étudiants étrangers du Maroc.

Au cours de notre recherche de thèse qui porte sur la mobilité sociale des Maliens par les études à l'étranger, nous avons réalisé des enquêtes qualitatives (entretiens semi-directifs et observation

2. Angola en 1998, Bénin en 1991, Burkina Faso et RDC en 1996, Tchad et Guinée en 1997. 3. Les Maliens perçoivent l'équivalent de 70 € par mois de l'AMCI et 40 € du Mali. 4. Source : http://www.enssup.gov.ma/doc_site/documents/Enseignement_superieur/privé/Liste_etab_autorises.pdf. 5. Sylvie Mazzella (dir.), *La Mondialisation étudiante. Le Maghreb entre Nord et Sud*, Paris, Khartala, 2009.

6. Johara Berriane, "La formation des élites subsahariennes au Maroc", in Mansouria Mokhefi, Alain Antil (dir.), *Le Maghreb et son Sud. Vers des liens renouvelés*, Paris, CNRS, 2012.

participante) dans les villes de Rabat, Casablanca et Fès. La ville de Fès, en particulier, présente des spécificités qui en font un intéressant terrain d'observation : on y trouve une importante population étudiante malienne, dont la grande majorité étudie dans le privé⁷. Par conséquent, on peut y analyser minutieusement les pratiques individuelles et collectives à l'œuvre dans ce qui a précédemment été décrit comme une libéralisation de l'enseignement supérieur⁸.

Partant de là, nous nous sommes interrogés sur l'ampleur de ce phénomène et de son impact sur les transformations des mobilités intra-africaines au début du XXI^e siècle. Dans la présente contribution, nous proposons de répondre aux principales questions que soulève la situation des étudiants maliens au Maroc. Nous en avons relevé quatre, toutes liées. Tout d'abord, comment la demande d'éducation supérieure au Mali a trouvé une réponse dans l'enseignement supérieur privé marocain, au point de contribuer à l'essor de ce dernier ? Quels sont les déterminants socio-économiques de la mobilité pour études des Maliens de l'enseignement supérieur privé marocain ? Quels sont les enjeux de distinction sociale sous-tendus par l'acquisition d'un titre universitaire à l'étranger dans le contexte malien ? Quelles stratégies individuelles ou collectives sont mobilisées aux fins de mobilité pour études ?



La complémentarité entre le public et le privé

Les premières écoles supérieures privées du Maroc ont été créées à la fin des années 1980. Si on en retrouve plus de deux cents aujourd'hui, c'est la conséquence du boom consécutif à la loi 01-00, portant organisation de l'enseignement supérieur et promulguée en 2000 sous le gouverne-

ment d'Abderrahman El Youssefi. Cette loi, qui consacre trente articles à l'enseignement supérieur privé, le présente comme la réponse aux insuffisances de l'enseignement supérieur public, aussi bien en matière de formation que de recherche. L'analyse des plaquettes pédagogiques, des missions actuellement remplies par quelques écoles privées et leur répartition géographique sur le territoire marocain permettent de rendre compte de cette complémentarité. Par exemple, la distribution des filières d'enseignement est telle que la médecine reste encore aujourd'hui quasi exclusive-

ment réservée au domaine public. En revanche, des formations nouvelles telles que la biotechnologie et les spécialités comme le contrôle qualité tendent à devenir des filières de spécialisation des écoles privées comme l'École des hautes études en biotechnologie de Casablanca.

Les écoles privées sont concentrées dans les grands centres urbains comme Casablanca, Rabat, Marrakech, Fès et Tanger, répondant à une demande croissante de formation. L'augmentation de cette demande se justifie d'une part par le nombre important de diplômés de l'enseignement secondaire qui ne peuvent être accueillis dans les universités et autres établissements publics – notamment à cause d'une forte sélection à l'entrée dans certains cursus tels que la médecine ou les écoles d'ingénieur.

D'autre part, cette pression trouve son explication dans la demande de diversification de l'offre pédagogique de l'école publique, notamment de l'université, jugée – par différents acteurs de l'école, au premier rang desquels les parents d'élèves – incompatible avec un marché de l'emploi en constante évolution. C'est à cette insuffisance de l'offre publique d'édu-

Les écoles privées sont concentrées dans les grands centres urbains comme Casablanca, Rabat, Marrakech, Fès et Tanger, répondant à une demande croissante de formation.

7. Il ressort de nos estimations réalisées avec l'aide du bureau de l'Association des stagiaires et étudiants maliens (ASEM), qu'il y avait entre 500 et 600 étudiants maliens à Fès en mai 2013, dont plus des 4/5 étudiants dans des établissements privés supérieurs.

8. Sylvie Mazzella (dir.), *L'Enseignement supérieur dans la mondialisation libérale. Une comparaison internationale. Maghreb, Afrique, Canada et France*, Tunis/Paris, Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC)/Maisonneuve & Larose, 2008 ; Sylvie Mazzella (dir.), *L'Enseignement supérieur dans la mondialisation libérale. Une comparaison internationale. Maghreb, Afrique, Canada et France*, Tunis/Paris, Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC)/Maisonneuve & Larose, 2008.

Étudiants du département des arts et de la culture
du campus universitaire de Cocody à Abidjan, mars 2010.
© CAMILLE MILLERAND

cation supérieure que prétend répondre la libéralisation de l'école. C'est ainsi que les écoles privées proposent des formations qui s'inscrivent essentiellement dans le domaine des sciences de l'entreprise (la gestion, le droit, le management, le marketing ou le commerce) ou des sciences et technologies (télécommunications, informatique, électronique, biotechnologies, etc.). Le système "dual" de l'école marocaine, hérité du système français, confère l'exclusivité des formations d'ingénieur et de commerce, en général, aux grandes écoles comme l'Institut national des postes et télécommunications (INTP), l'Institut agronomique et vétérinaire Hassan-II (IAV), l'Institut supérieur de commerce et d'administration des entreprises (ISCAE)

ou l'École nationale de commerce et de gestion (ENCG). Face à la rigidité des processus d'orientation à l'issue du secondaire, les institutions privées opposent la souplesse : leur accès est souvent conditionné au seul versement des frais de scolarité. Et, en dépit de leurs coûts nettement plus importants que ceux de l'école publique, les écoles privées viennent combler les attentes de certaines catégories sociales de Maliens.

Une panacée pour les classes aisées maliennes

Les coûts de scolarité constatés auprès des étudiants maliens rencontrés dans le cadre de nos entretiens de recherche, réalisés en 2012 et 2013,

sont compris entre 25 000 et 60 000 dirhams par an, l'équivalent de 2 200 et 5 500 euros. À cette somme, il faut ajouter le coût de la vie dans les grandes villes marocaines, afin d'avoir une idée des obligations financières des parents maliens qui supportent les frais de séjour de leurs enfants au Maroc. Par un croisement des informations recueillies auprès de nos 32 étudiants interviewés, nous sommes parvenu à estimer le coût moyen du séjour annuel entre 5 000 à 9 000 euros pour chaque étudiant. Ces sommes dépassent le niveau moyen de richesse économique au Mali, où le revenu national brut par habitant est seulement de 660 dollars par an⁹.

Ce grand contraste conduit à un questionnement sur les catégories sociales d'appartenance des étudiants maliens de l'enseignement supérieur privé au Maroc. S'il est évident que les parents de ces étudiants sont aisés, ils le sont, assez souvent, moins que les parents des étudiants "individuels" maliens du Canada, des États-Unis ou de la France, où nous avons également réalisé des terrains de recherche. Reste alors à les situer dans les classes supérieures ou moyennes du Mali.

La question des classes moyennes en Afrique fait l'objet de débats théoriques anciens et encore en cours dans le domaine de la recherche scientifique¹⁰, cela est davantage vrai des pays les plus pauvres. Il n'en demeure pas moins pertinent de se questionner sur les catégories sociales dont sont issus les étudiants des écoles privées marocaines ; nous faisons le choix de prendre en considération les niveaux de revenus et les professions des parents des étudiants.

Nous avons adopté une méthode qualitative de recherche, en raison de l'absence de données sta-

tistiques fiables¹¹, nous privant d'une démarche scientifique soucieuse de la représentativité des filières d'enseignement, du genre, du niveau ou de la ville de formation. Il ressort des récits de vie recueillis¹² que les étudiants sont en majorité issus de familles dans lesquelles au moins un des deux parents est instruit. Or ces derniers interviennent davantage que les parents des étudiants bourgeois dans les choix d'orientation scolaire de leurs enfants. Ils sont cadres dans des ONG ou fonctionnaires de l'administration publique, exercent des professions libérales juridiques ou de santé, et sont plus rarement commerçants ou enseignants. Ces profils de parents sont assez comparables à ceux des étudiants maliens enquêtés en France. Le tiers de ces étudiants ont d'ailleurs un membre de leur fratrie immédiate dans un pays européen.

L'école privée marocaine est la réponse à des situations différentes. Pour certains, la raison de ce choix tient au fait que, face à l'échec d'un premier projet d'études en direction de l'Europe, assez souvent la France, ils se rabattent sur l'option nord-africaine considérée comme la meilleure alternative à leur dessein initial. Mlle R., née en 1988 de parents enseignants du secondaire et du supérieur au Mali, est titulaire d'un diplôme d'ingénieur obtenu à Sup'Telecom Rabat et préparait, en 2012, un master en finance et stratégie dans une autre école privée de Rabat. Issue d'une famille imprégnée de la culture de la mobilité – ses quatre frères et quatre sœurs ont étudié en Chine, au Ghana, en France et

S'il est évident que les parents de ces étudiants sont aisés, ils le sont, assez souvent, moins que les parents des étudiants "individuels" maliens du Canada, des États-Unis ou de la France.

9. Source : Banque mondiale. Url : <http://donnees.banquemondiale.org/pays/mali>. 10. Georges Balandier, "La problématique des classes moyennes en Afrique", in *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 38, n° 12, 1965, pp. 131-142, publication en ligne sur le site de l'université du Québec au Canada (UQAM) ; Dominique Darbon, "Quelle(s) classe(s) moyenne(s) en Afrique ? Une revue de littérature", *Document de travail*, n°118, Paris, Agence française de développement (AFD), 2011. 11. Plus généralement, les statistiques de l'enseignement supérieur marocain sont peu fiables sur les étudiants étrangers, même dans le domaine public. En effet, l'Agence marocaine de coopération internationale (AMCI) comptabilise les étudiants bénéficiaires d'une bourse de la coopération marocaine et des États d'origine des étudiants. Sont alors omis les étudiants qui poursuivent leurs études après l'arrêt du financement de leur cycle de formation initiale et les "hors-quotas", catégorie d'étudiants autorisés à s'inscrire dans les établissements publics, mais qui ne bénéficient que d'un financement public partiel ou n'ont aucun financement. En dépit de ces insuffisances statistiques, le Maroc est considéré par l'Unesco comme le troisième pays où étudient les Maliens, après la France et les États-Unis. Voir le site internet de l'Unesco : <http://www.uis.unesco.org/education/Pages/international-student-flow-viz.aspx>. 12. Sur les 32 étudiants, 12 ont été interviewés à Fès, 12 à Casablanca et 8 à Rabat. Ils sont âgés de 19 à 25 ans. 14 d'entre eux sont des femmes, et 18, des hommes.

aux États-Unis, où l'un d'eux s'est établi –, elle nous explique avoir prospecté les écoles tunisiennes et marocaines à défaut d'avoir un visa pour la France. Le choix du Maroc par rapport à la Tunisie, d'après elle, relèverait du pur hasard, mais serait un meilleur choix qu'une formation au Mali. Habitée des écoles privées dans lesquelles elle a fait l'essentiel de sa scolarité pré-universitaire au Mali, elle espère multiplier ses chances d'accès à l'emploi au Mali,

Certaines écoles privées marocaines bénéficient d'une coopération avec des établissements supérieurs occidentaux, souvent en France et au Canada.

grâce à ce passage à l'étranger qui lui paraît "naturel". Pour d'autres – et ce cas est le plus récurrent dans notre échantillon –, qui n'ont pas tenté d'aller en Europe et n'ont pas candidaté aux programmes

de bourses pour le Maghreb, mais qui disposent des moyens financiers requis, c'est une aubaine. D'après A., étudiant à l'Institut polytechnique privé de Casablanca : *"J'aurais pu postuler pour une bourse, mais j'ai choisi de ne pas le faire. Et le Maroc, c'est proche de l'Europe, c'est presque pareil. En plus, il est possible dans mon école d'obtenir un diplôme équivalent de certaines universités canadiennes. Par exemple, nos cours sont les mêmes que ceux dispensés à l'université de Laval."*



Fès, ville universitaire "africaine" promue par des étudiants recruteurs

Certaines écoles privées marocaines bénéficient d'une coopération avec des établissements supérieurs occidentaux, souvent en France et au Canada. C'est le cas notamment de trois écoles privées de la ville de Fès – Sup'management, l'École polytechnique supérieure d'informatique et électronique (EPSIEL) et les Hautes Études comptables et financières (HECF) –, dont les stratégies marketing, plutôt tournées vers l'Afrique, insistent sur leurs importants réseaux internationaux et la possibi-

lité d'obtenir des diplômes français et canadiens en étant au Maroc. Les HECF ont un accord de partenariat avec l'ESC de Pau ; l'Epsiel avec l'université de Franche-Comté ; et Sup'management jouit d'un réseau mondial d'antennes et de collaborations en Espagne et aux États-Unis.

La communication des écoles privées passe d'abord par les réseaux d'interconnaissance : presque tous les étudiants interrogés ont expliqué avoir pris connaissance de l'existence de leur école par l'intermédiaire d'un proche. C'est de ce constat qu'est venue l'idée d'employer les étudiants étrangers comme relais dans leur pays de départ. Pour chacune de ces écoles, nous avons rencontré des étudiants maliens au Maroc, qui ont également une fonction, plus ou moins officielle, de recruteur.

S.-M a 20 ans et il est étudiant en 2^e année du cycle informatique et gestion de l'EPSIEL. Alors qu'il ne connaissait pas cette école avant d'y entrer – elle lui a été recommandée par une amie –, il a réussi à se faire désigner comme recruteur, après avoir proposé ses services à la direction de l'école dès la fin de sa première année. Contre une rémunération par étudiant inscrit qui varie entre 100 et 400 €, le jeune homme s'active particulièrement sur les réseaux sociaux tels que Facebook afin de vendre au mieux les services de son école. Les deux dizaines d'étudiants qu'il a réussi à faire inscrire à l'école pour l'année universitaire 2013-2014 lui permettront d'alléger ses coûts de scolarité, estimés à 2 500 €, et de grossir les rangs des étudiants maliens qui représentent déjà un quart des effectifs de l'EPSIEL à Fès.

Les étudiants recrutent dans leurs cercles immédiats, puis ils vont au-delà. Le Maroc est donc devenu l'une des premières destinations pour études parce qu'il répond à la demande en formation – ou en titres – de populations africaines pas toujours assez riches pour aller en Europe ou en Amérique du Nord, mais pas non plus financièrement désarmées au point de se former dans les établissements locaux qu'elles estiment sur le déclin.

Les déterminants sociaux de la mobilité des Maliens

La mobilité sortante pour études, au départ du Mali, est une pratique remontant, pour l'école moderne, à la période coloniale. En effet, les écoles de l'Afrique-Occidentale française, à l'instar de l'École normale William-Ponty, ont constitué les premiers cadres de l'instruction dans la sous-région¹³. Obtenu à l'étranger ou au Mali, le diplôme a, avant tout, une fonction sociale d'ascension ou de pérennisation d'un rang. La relation entre formation et emploi, et donc statut social, était quasiment spontanée du temps où les diplômés trouvaient facilement du travail. Les changements structurels de l'économie malienne au début des années 1980 ont conduit à des réformes telles que l'institution d'un concours d'entrée à la fonction publique, et, très rapidement, sont apparus des diplômés sans emploi¹⁴. L'effritement du système scolaire depuis une vingtaine d'années et la rupture de la passerelle entre formation et emploi public rémunéré ont érigé la mobilité internationale pour études en une nécessité pour ceux qui en ont les moyens.

Pour les étudiants individuels et leurs parents avec qui ils conçoivent le projet de mobilité, le choix de la formation à l'étranger comporte d'abord des enjeux de démarcation par rapport aux autres diplômés d'un marché de l'emploi qui fait de moins en moins confiance aux diplômés locaux. Il s'agit donc d'acquérir un label "diplôme marocain", auquel on attribue des qualités supérieures aux grades universitaires délivrés sur place. Cette recherche d'un label étranger est confirmée par l'importante présence de Maliens, de Mauritaniens ou de Sénégalais à Sup'management Maroc, alors que des antennes sont présentes à Bamako, Nouadhibou et Dakar. L'observation de la scolarité

antérieure au Maroc et l'analyse à l'échelle des cellules familiales et des itinéraires d'études des fratries de nos enquêtés ont permis de déterminer le poids des caractéristiques sociales des étudiants dans l'investissement plus ou moins important des familles.

Des stratégies familiales de distinction sociale

La quasi-totalité des étudiants du privé que nous avons rencontrés, 27 sur 32, ont obtenu leur dernier diplôme malien dans une école privée de Bamako. Le détail de leur cursus scolaire antérieur fait ressortir des parcours caractérisés par une prédominance de l'école privée. L'orientation scolaire est donc stratégique pour ces étudiants depuis le début de leur scolarité. Ce choix de l'école privée s'explique d'abord par la confiance que les parents placent dans ce système, en réaction aux insuffisances d'une école publique dont les différents acteurs décrivent des tares multiples, notamment à cause du désengagement des autorités. Quant à la présence importante d'étudiants

ressortissants de la capitale malienne, elle se justifie par les canaux de communication des écoles qui se font dans des réseaux d'interconnaissance des étudiants, et par la forte concentration de couches moyennes supérieures dans l'agglomération qui compte un septième des Maliens¹⁵.

Selon la structure des familles, les plans familiaux de scolarité diffèrent suivant le genre et l'ordre de l'étudiant(e) dans la fratrie. Ainsi, O., étudiant en droit à Mohammedia, est le troisième enfant d'une fratrie de cinq enfants. Il nous explique que ses sœurs aînées sont restées au Mali pour leurs études supérieures. Dans ce cas, la mobilité à

Selon la structure des familles, les plans familiaux de scolarité diffèrent suivant le genre et l'ordre de l'étudiant(e) dans la fratrie.

13. Jean-Hervé Jézéquel, "Les 'enfants du hasard' ? Les voies d'accès à l'école à l'époque coloniale : le cas des diplômés de l'École normale William-Ponty", in *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, n°2, 2003, pp. 173-199. 14. Étienne Gérard, "La lettre et l'individu : marginalisation et recherche d'intégration des 'jeunes diplômés' bamakois au chômage", in *L'Afrique des individus. Itinéraires citadins dans l'Afrique contemporaine (Abidjan, Bamako, Dakar, Niamey)*, Paris, Karthala, 1997, pp. 203-248. 15. Le district de Bamako compte plus de 2,3 millions d'habitants (2012), ce qui représente 1/7 des 14,85 millions de Maliens (2012).

l'étranger est à la fois un sacrifice pour (et de) l'enfant. Quant à F., étudiant à Rabat, dont les deux sœurs étudient en France, il est au Maroc parce que les coûts de la formation en France sont trop élevés dans les grandes écoles pour que ses parents y envoient trois enfants. Il paie alors pour être le dernier, et peut-être aussi parce qu'il est de sexe masculin.

Pendant leurs études et après, les étudiants maliens des écoles supérieures privées marocaines bénéficient des réseaux de leur école et de leur famille, qui leur permettent de réaliser leurs stages dans des établissements privés au Maroc ou au Mali. En dépit des critiques formulées à l'encontre des quelques écoles qu'on taxe de vendre les diplômes, la reproduction sociale, qui est l'objectif central des stratégies de démarcation, est réussie. Ladite réussite peut s'observer dans les trajectoires de retour des diplômés maliens formés au Maroc. En raison de la législation marocaine en matière d'intégration du marché du travail, les diplômés sénégalais sont les seuls habilités à y travailler dans l'ensemble des domaines de professionnalisation. Quant aux autres, dont les Maliens, ils se voient opposer une préférence nationale, rendant leur insertion plus compliquée dans le royaume. Cette réalité amenuise le nombre d'installations dans le pays, ce qui contraste grandement avec la présence des diplômés maliens en France, notamment.



Conclusion

Le nombre d'étudiants maliens au Maroc augmente de plusieurs centaines chaque année – cent boursiers bénéficiant de l'allocation de l'Agence marocaine de coopération internationale (AMCI) et de celle du Mali, un nombre variable de boursiers dits "hors quotas" et des effectifs encore moins saisissables d'étudiants du privé. Ce sont pourtant ces derniers qui représentent la plus grande cohorte d'étudiants à chaque rentrée universitaire. Le cas malien s'explique par l'échec relatif du système

d'enseignement supérieur local et démontre comment l'école privée peut pallier le besoin de qualification dans le contexte d'un système éducatif perçu par ses propres acteurs comme défaillant. L'essor de l'école privée marocaine répond non seulement à des besoins internes d'offre d'éducation supérieure en colmatant certaines brèches de l'enseignement public, mais permet également de répondre aux attentes des étudiants subsahariens dont les universités nationales sont en échec. Bien plus qu'une solution ponctuelle, la mobilité des Maliens dans les écoles supérieures privées du Maroc est une réponse à des quêtes diverses : accès au savoir, enseignement de meilleure qualité, mais aussi et surtout acquisition d'un titre universitaire valorisé sur le marché malien de l'emploi. Le capital social jouant ensuite, la réinsertion des étudiants se passe assez aisément une fois qu'ils sont de retour au pays.

Pour beaucoup de ces étudiants, le Maroc n'est ni un strapontin vers l'Europe, ni un choix contraint. Il répond à leurs aspirations et correspond aux moyens financiers qu'ils sont prêts à consentir pour se former. Ces coûts font rejaillir le sempiternel débat sur la libéralisation de l'éducation et les dérives potentielles de marchandisation des titres universitaires au détriment du savoir. Nos observations de terrain nous invitent à tempérer les critiques : les étudiants dans l'enseignement supérieur privé marocain sont bien des clients, acheteurs d'un savoir et d'un titre universitaire, mais ce sont également des apprenants pour qui l'enjeu est aussi de "se maintenir", de garder un rang social qui commence par l'obtention d'un travail après leur retour. ■

LE RETOUR DIFFICILE DES JEUNES MALIENS FORMÉS EN AMÉRIQUE DU NORD

par KEVIN MARY, *doctorant en géographie, UMR ESO et MIGRINTER.*

Au Mali, les familles appartenant à l'élite ont coutume d'envoyer leurs enfants étudier à l'étranger, afin qu'ils acquièrent une qualité de formation qui leur semble faire défaut dans leur pays. Mais ces jeunes diplômés peinent à conserver le statut social de leurs parents. La désertion de l'enseignement supérieur au Mali cristallise les impasses de la société malienne. Car le retour s'avère difficile. Les carrières locales sont mal rémunérées. Et l'entregent, bien plus que les diplômes, demeure la clé des cercles du pouvoir.



Le retour au Mali des jeunes formés en Amérique du Nord fait question. Issus des “grandes familles” de la bourgeoisie bamakoise, ces étudiants, dont les parents occupent des positions de premier plan dans l'appareil d'État (ministres, hauts fonctionnaires, hauts gradés de l'armée, directeurs nationaux, etc.), ont étudié dans les campus universitaires nord-américains, avant de revenir s'installer à Bamako. En portant la réflexion sur les pratiques de retour de ces diplômés, il s'agit de s'intéresser à un enjeu relativement peu abordé par les travaux sur les migrations étudiantes, plus souvent analysées sous l'angle de l'installation – durable – dans le pays d'études¹. De plus, l'insertion de ces jeunes issus de “grandes familles” sur le marché du travail

de leur pays d'origine se pose en des termes particuliers, renvoyant moins à la mobilité sociale – dans la mesure où l'acquisition de leurs diplômes pourrait au mieux leur permettre de conserver le même statut social que leurs parents – qu'à la reproduction des groupes sociaux dominants dans les structures du pouvoir politique et économique malien. Le terme d’“hégémonie” se réfère ici aux travaux d'Antonio Gramsci. Il permet de rappeler que les stratégies déployées par ces familles n'arrivent pas toujours à porter leurs fruits. D'autres acteurs leur disputent en effet les places liées aux postes de pouvoir. Leur domination n'est en ce sens qu'un “*projet social en voie de réalisation (...), qui s'oppose à des projets hégémoniques rivaux*”².

1. Ibrahima Dia, “Migrations internationales estudiantines, internationalisation de l'enseignement supérieur et fuite des cerveaux”, in *Global migration perspectives*, n° 54, 2005, p. 26. 2. George Hoare, Nathan Sperber, *Introduction à Antonio Gramsci*, Paris, La Découverte, 2013, p. 104.

Fondé sur des enquêtes de terrain de plusieurs mois à Bamako, au cours de séjours répétés³, cet article souhaite mettre en tension les stratégies spatiales déployées par les membres de l'élite politico-économique pour envoyer leurs enfants étudier à l'étranger, au regard des difficultés que ces derniers rencontrent sur le marché du travail malien, une fois leurs diplômes en poche.



Genèse et développement de la "question scolaire" au Mali

À l'indépendance du pays en 1960, il n'existait aucune structure d'enseignement supérieur. Sur la base de l'option socialiste dans laquelle s'est engagé le pays, la réforme de 1962 visait à l'autonomie en matière de ressources humaines nationales, dans le cadre d'une économie planifiée dont l'État était le principal agent, et faisait le choix de former sur place ses cadres supérieurs par le biais de grandes écoles. Pendant une vingtaine d'années, l'État malien a systématiquement intégré les diplômés de ses écoles, mais également ceux formés à l'étranger, compte tenu du manque de diplômés dans le pays durant cette période au regard des besoins en personnels. L'anthropologue malien Issiaka Bagayogo rapporte que la majorité des cadres formés à l'étranger provenaient des pays de l'Est, en particulier de l'ex-URSS, tandis qu'une minorité avait été formée en Occident⁴.

Les années 1980 marquent le passage du Mali sous ajustement structurel, qui remet en cause l'intégration systématique des diplômés dans la fonction publique. L'État ne recrute plus désormais que sur concours, et selon ses besoins. Parallèlement, les effectifs d'étudiants croissent de manière rapide et régulière, dépassant largement les capacités d'accueil des grandes écoles. L'image de l'ensei-

gnement supérieur malien comme lieu principal de formation de l'élite nationale est remis en cause et la "question scolaire" arrive sur le devant de la scène politique malienne. Cette étape marque le début de la désorganisation du système d'enseignement supérieur. Elle s'observe d'abord à l'échelle nationale, par l'inconsistance des projets politiques en matière d'éducation autres que ceux qui se fondent sur la seule logique économique, dans le cadre des plans d'ajustements structurels de réduction des dépenses publiques. Cette politique a conduit à une succession de "crises scolaires", dont l'une d'elles servira de moteur à la chute du régime de Moussa Traoré en 1991. À l'échelle locale, le désordre s'affiche avant tout dans les calendriers universitaires. Les mouvements de grèves conduits régulièrement par les étudiants ou les enseignants, voire les fermetures administratives décrétées par le gouvernement, mettent à rude épreuve l'organisation des années scolaires.

C'est dans ce contexte de crise qu'est née en 1996 l'université du Mali⁵. Face à l'augmentation toujours importante du nombre de bacheliers, elle se veut un complément des grandes écoles. En 2011, le nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur continue d'exploser et passe à environ 80 000⁶. La "question scolaire"⁷ paraît encore aujourd'hui loin d'être résolue. Les années scolaires partielles se banalisent, tandis que les "années blanches" n'ont pas disparu.



L'enseignement supérieur malien face à la démission des élites

Plus de cinquante ans après sa création, la dégradation du système d'enseignement supérieur malien aura finalement consacré la faiblesse des structures nationales de la formation des élites⁸. Les familles

3. Au total, les enquêtes de terrain ont duré plus d'un an et reposent sur une centaine d'entretiens semi-directifs, ainsi que sur des observations, suivant une démarche davantage ethnographique. 4. Issiaka Bagayogo, "La crise de l'enseignement supérieur au Mali", in Adebayo Oluokoshi, Mohamed Chérif Diarra (dir.), *Enjeux du financement et de la planification de l'éducation en Afrique*, Dakar, ADEA, 2007.

5. Si la loi n°93-060 portant la création de l'université du Mali a été votée dès 1993, ce n'est cependant qu'en 1996 et avec le décret n°96-156/P-RM du 23 mai, fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement de l'université du Mali, qu'elle a ouvert ses portes.

6. Source : rectorat de l'université de Bamako. 7. Soit les réponses à apporter face à l'ampleur de la crise scolaire. 8. Des établissements privés d'enseignement supérieur se sont bien développés, mais ils demeurent confrontés au problème de l'homologation de leurs diplômes, susceptible de remettre en cause la participation de leurs étudiants aux concours et aux examens d'État.

qui en ont les moyens mettent désormais en place des stratégies d'exode scolaire, afin d'envoyer leurs enfants étudier à l'étranger. L'enseignement supérieur malien se trouve ainsi déconsidéré par les groupes sociaux dominants, qui reconnaissent dans les pays étrangers de nouveaux pôles d'excellence en matière de formation. Curieux destin que celui des dirigeants maliens qui, en charge notamment de la question scolaire depuis plusieurs décennies, choisissent de ne pas y investir à titre personnel, lorsque l'enjeu est celui de l'avenir de leur progéniture. *“Si les étudiants ne veulent pas étudier, laissez-les continuer à grever, nous nos enfants étudient à l'étranger, ils reviendront vous gouverner comme nous nous l'avons fait.”* Ces propos tenus en 1994 par Ibrahim Boubacar Keïta – Premier ministre à l'époque – à la télévision nationale, alors qu'il faisait face à un mouvement de grève des étudiants, suggèrent assez bien l'état d'esprit qui anime les dirigeants du pays quant à la question de l'éducation en général, et de celle de leurs enfants en particulier. Elle en dit long également sur leur conception du pouvoir, qui dans cet extrait se mêle étroitement à celui du savoir. De tels propos dans la bouche de l'actuel président de la République invitent donc à s'interroger – à l'heure où le Mali revêt de nouveau les atours de la “démocratie” – sur le rapport au pouvoir du nouveau chef de l'État et sur la relation qu'il entretient avec le système d'enseignement supérieur malien.



L'internationalisation des études supérieures

Bien que le Mali indépendant – sous l'impulsion du régime socialiste de Modibo Keïta – ait opté pour une politique de formation locale de ses cadres, via la réforme de l'éducation de 1962, il faut accorder au phénomène des études à l'étranger un principe d'antériorité. En effet, avant l'indépendance du pays en 1960, l'État colonial s'était déjà mué en État formateur : les premiers étudiants maliens ont étudié soit en France, soit au Sénégal,

à l'École normale William-Ponty, lorsque le colon avait besoin d'intermédiaires indigènes dans son administration.

L'option socialiste envisagée au moment de l'indépendance, et en pleine guerre froide, a permis de développer les liens avec les pays du bloc de l'Est, qui deviendront à ce moment-là le premier pôle de formation des Maliens. Pour autant, la France continue de former des étudiants venus du Mali, en nombre certes moins important que dans les pays de l'Est, comme l'a rappelé Issiaka Bagayogo, mais de manière continue¹⁰. L'arrivée au pouvoir des militaires en 1968 semble marquer une diversification des destinations pour études, sans pour autant remettre profondément en cause le schéma pré-existant.

Sous des auspices désormais plus “libéraux”, les États-Unis et le Canada s'imposent progressivement comme des destinations de premier plan pour les études. Deux raisons principales peuvent être évoquées ici. La première renvoie à l'insertion du Mali dans une économie de marché, où ces deux pays cherchent à attirer de nouveaux étudiants, comme le souligne le cinéaste et homme politique Cheick Oumar Sissoko : *“Je crois que ces pays ont compris qu'il était intéressant de s'ouvrir aux pays africains qui ne font pas partie de leur marché potentiel.”* Le romancier Ousmane Diarra note qu'il y a eu selon lui un *“mouvement chez les familles nanties, qui se sont tournées vers l'Amérique à partir de 1983¹¹”*, année qui marque l'intervention de la Banque mondiale et du FMI au Mali, dans le cadre des programmes d'ajustements structurels. La seconde raison – et peut-être la plus importante – tient à la mise en place en France de politiques de contrôle des flux migratoires à partir de 1974, avec l'arrêt de l'immigration de travail. Pour les étudiants notamment, ces politiques restrictives, à la suite desquelles le continent européen est en passe de devenir une

L'option socialiste envisagée au moment de l'indépendance, et en pleine guerre froide, a permis de développer les liens avec les pays du Bloc de l'Est, qui deviendront à ce moment-là le premier pôle de formation des Maliens.

9. Ces paroles nous ont été rapportées par plusieurs interlocuteurs et sont régulièrement reprises dans la presse malienne.

10. Issiaka Bagayogo, “La crise de l'enseignement supérieur au Mali”, *art. cité.*, p. 23. 11. Entretien réalisé à Bamako le 7 août 2011.

“forteresse”, se traduisent concrètement par toute une série de tracasseries administratives apparentant les démarches d’obtention d’un visa d’étudiant à un véritable “parcours du combattant”¹².

Les liens historiques unissant le Mali à son ancienne puissance coloniale resteraient forts et ne remettraient que partiellement en cause l’attrait qu’elle suscite auprès des groupes sociaux dominants.

Ces nouvelles conditions ne remettent cependant pas fondamentalement en cause l’attrait pour cette destination historique : la France reste l’une des destinations d’études privilégiées auprès des membres des classes dominantes.

La chute du régime militaire en 1991 préfigure une période propice aux changements. L’avènement de la “démocratie” n’a pourtant pas d’influence considérable sur les destinations de l’exode scolaire, du moins en ce qui concerne les élites nationales¹³. Un nombre croissant d’étudiants maliens se rend aux États-Unis et au Canada à partir de cette période¹⁴. La France, malgré sa politique de fermeture, demeure, selon les estimations disponibles, la première destination d’études des Maliens dans le monde¹⁵. Les liens historiques unissant le Mali à son ancienne puissance coloniale resteraient forts et ne remettraient que partiellement en cause l’attrait qu’elle suscite auprès des groupes sociaux dominants. C’est du moins ce qu’affirme l’avocat d’affaires et homme politique Abdoulaye Garba Tapo¹⁶ : *“Aujourd’hui l’idéal, pour ceux qu’on peut considérer comme les plus nantis, c’est d’envoyer leurs enfants à l’étranger. Ce qui les détourne de la France, c’est les conditions d’accès et d’obtention du visa. (...) Mais il faut reconnaître que les Américains ont fait plus d’ouverture, surtout ces dernières années, pour ceux qui veulent aller étudier. Il y a maintenant une tendance chez les Américains à donner systématiquement des*

visas de cinq ans. Or, en France, c’est quand même toujours très très strict et c’est ça qui au fond frustre un peu les gens. (...) Mais la France reste quand même la destination privilégiée, la cible idéale.”

À l’issue de ce tour d’horizon, il apparaît que les principales destinations de l’émigration pour études au Mali sont faites de ruptures, mais aussi de continuité. Les évolutions politiques au Mali ont participé au redéploiement spatial de ces migrations, sans pour autant remettre en cause la tendance historique aux études en France¹⁷. La “quête d’internationalisation” des élites nationales en matière d’éducation n’est, par ailleurs, pas sans rappeler le rapport de force symbolique qui se joue entre les nations. En vertu du tropisme de l’attrait des pays développés, la France, les États-Unis et le Canada constituent ainsi un trio de tête.

Des carrières locales déconsidérées

“Tout ça pour des enfants dont on n’entend même plus parler après.” Cette phrase entendue à Bamako suggère bien le rapport particulier entre les études estimées coûteuses des jeunes parfois péjorativement considérés comme des “*enfants gâtés*” ou des “*filis à papa*” et leur participation, en retour, à la vie économique et politique du pays. Sur un plan plus théorique, les difficultés que semblent rencontrer ces jeunes au moment de leur retour dans le pays d’origine posent la question de la reproduction des positions dominantes. Elles invitent également à s’interroger sur les déterminants de la production des inégalités et des rapports de domination propres à la société malienne.

En somme, il ne s’agit pas ici de développer une approche “hors sol”, oublieuse d’un contexte natio-

12. Kevin Mary, “Entre la ‘forteresse Europe’ et l’Amérique d’Obama. Le choix des États-Unis pour les ressortissants maliens”, in *Hommes & Migrations*, n° 1286-1287, 2010. 13. D’une manière plus générale cependant, et concernant les autres groupes sociaux, il apparaît que l’horizon des destinations pour études se soit notamment élargi aux pays du Maghreb et à la Chine. 14. Selon les chiffres fournis par le Department of Homeland Security américain et Citoyenneté Immigration Canada. 15. À titre d’exemple, en 2010, et selon la base de données de l’ISU de l’Unesco sur l’éducation supérieure, plus de 2 000 étudiants maliens sont allés poursuivre leurs études en France. Le Maroc, en tant que seconde destination, ne concentrait cette même année que 450 étudiants, suivi de l’Arabie Saoudite, avec 440 étudiants. 16. Maître Garba Tapo fut ministre de la Justice de 2002 à 2004. Il milite actuellement à l’Adema, le parti politique majoritaire au Mali. Entretien réalisé le 26 juillet 2011 à Bamako. 17. En 2010, selon cette même base de données (ISU), alors que plus de 2 000 étudiants maliens étaient en France, ils n’étaient qu’un peu moins de 400 à se rendre aux États-Unis, et un peu moins de 300 au Canada. Voir Institut de statistiques de l’Unesco (ISU), *Recueil de données mondiales sur l’éducation 2010*, Montréal, ISU, 2010.

nal où les populations demeurent dans une large part soumises à la précarité matérielle, voire à "l'insécurité alimentaire"¹⁸. En comparaison, ces jeunes paraissent relativement épargnés.

Lorsque l'un de nos informateurs évoque le retour au Mali de ses cousins et de ses amis proches partis étudier aux États-Unis ou au Canada, il les décrit comme étant "aigris". Il pointe ici les bénéficiaires estimés "maigres" des études à l'étranger pour des jeunes ayant toujours été habitués à un mode de vie aisé, en indiquant que "même s'ils sont cadres, combien est-ce qu'ils gagnent ? Même si ce sont des hauts cadres, ils vont gagner au maximum 700 000 ou 800 000 francs CFA, ce qui représente environ 1 000 euros", ajoutant que ce n'est "pas au Mali qu'on gagne le plus d'argent"¹⁹.

Nous avons retenu ici deux cas de figures qui permettent d'illustrer ce propos, à travers le parcours de deux jeunes de bonne famille, de retour à Bamako après des études supérieures aux États-Unis.

Ibrahim²⁰, aujourd'hui âgé de 43 ans, est rentré d'Amérique depuis plusieurs années avec un *bachelor* de gestion en poche, délivré par le Northeastern Oklahoma A&M College et entièrement financé par ses parents. Il travaille aujourd'hui pour l'ambassade des États-Unis à Bamako, où il occupe un poste de magasinier responsable des approvisionnements en denrées périssables de l'ambassade²¹. L'une de ses cousines considère qu'il "a vraiment un rôle de commis là-bas, pas de cadre en tout cas"²². Embauché en qualité d'employé local, son contrat de travail s'avère peu avantageux, à la fois en termes de rémunération et de conditions de travail²³. Pourtant, Ibrahim est issu d'une "grande famille". Son père a été l'un des principaux militants de l'Union soudanaise-Rassemblement démocratique africain (US-RDA), le parti au pouvoir au moment de l'indépendance. Il a occupé des postes de diplomate

Félix et Freddy révisent leur cours de physique-chimie. Ils sont en licence 2 à l'université Félix-Houphouët-Boigny. Abidjan, mai 2014 © CAMILLE MILLERAND

sous le régime de Modibo Keita, puis sous celui de Moussa Traoré. Ibrahim est l'un de ses fils né d'un second mariage. Sa mère était, par ailleurs, une femme influente sous le régime de Moussa Traoré, lorsqu'elle était l'une des dirigeantes de l'Union nationale des femmes du Mali, l'un des organes du parti unique de l'Union démocratique du peuple malien (UDPM).

Des emplois mal rémunérés

Arrivée au Mali en 2010 avec un MBA en finance de l'université de Houston (Texas), Habibatou, âgée de 25 ans, a connu un parcours similaire. Après avoir cherché sans succès du travail dans le secteur des mines, puis à l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), elle a finalement réussi à obtenir un stage dans une banque, grâce notamment aux relations de ses parents²⁴. À l'issue de ce stage rémunéré l'équivalent d'un peu moins de 80 euros par mois, la banque l'embauche en tant que responsable des audits internes dans l'une de ses agences bamakoises pour un salaire

18. Claude Arditi, Pierre Janin, Alain Marie (dir.), *La Lutte contre l'insécurité alimentaire au Mali. Réalités et faux-semblants*, Paris, Karthala, 2011. 19. Source : carnet de terrain, 10 août 2011. 20. Il s'agit de noms d'emprunt. 21. Ce poste porte la dénomination d'*expandable storekeeper*. 22. Source : carnet de terrain, 26 juin 2011. 23. Il bénéficie notamment de peu de vacances et gagne l'équivalent de quelques centaines d'euros par mois. 24. De l'aveu de son père lors d'un entretien, le 20 août 2011.

mensuel de 330 000 francs CFA (environ 500 euros), qualifié de “léger” par son père. Ce dernier avait sans doute espéré mieux pour sa fille, au regard de son parcours personnel. Il a été directeur national de l'urbanisme et de l'habitat de 1979 à 1988, un poste clé dans l'administration, puisqu'il se situe hiérarchiquement juste en dessous de celui du ministre et de son cabinet²⁵. Au cours de son activité, son père met notamment en place le premier projet urbain du Mali en 1980, placé sous l'égide de la Banque mondiale. La mère d'Habibatou était en 2009 directrice de cabinet du ministre de la Justice. Les deux parents confient “mettre tous [leurs] efforts” dans l'éducation de leurs enfants. Ils n'hésitent pas à envoyer par mandats d'importantes sommes d'argent à leurs filles en Amérique, au risque parfois de mettre en difficulté leurs propres affaires au Mali²⁶. Les parcours de ces deux jeunes résonnent ainsi de manière paradoxale, au regard

Le simple fait d'avoir accumulé suffisamment d'argent pour envoyer ses enfants étudier dans les prestigieuses universités occidentales, et l'acquisition du capital scolaire qui en découle, ne suffisent visiblement pas à pérenniser le processus engendré par les parents.

au chercheur de cerner rapidement les contours de ces groupes sociaux. Peuplé d'un peu plus de 15 millions d'habitants en 2011, le Mali est un État de petite taille. Avec une population de surcroît

non seulement de ceux de leurs parents, mais également du fort investissement financier dont leurs études ont fait l'objet. Les deux situations décrites ne nous semblent pas liées à un biais méthodologique, dans la mesure où la taille restreinte des classes dominantes maliennes permet

Sortie de cours sur le campus universitaire Félix-Houphouët-Boigny (Abidjan), mai 2014 © CAMILLE MILLERAND

particulièrement jeune et peu éduquée²⁷, la classe dominante malienne – concentrée dans la capitale – prend un caractère volontiers “intimiste”²⁸.

La société malienne face à ses impasses

Comment expliquer l'échec relatif de ces stratégies éducatives ? Quelles médiations empêchent ici la reproduction sociale ? Quels sont, *in fine*, les processus qui permettent l'accumulation ? Le simple fait d'avoir accumulé suffisamment d'argent pour envoyer ses enfants étudier dans les prestigieuses

²⁵. Les postes de directeurs nationaux des différents ministères sont l'objet d'âpres batailles politiques pour leur contrôle. Il s'agit du poste le plus élevé dans l'administration d'État. Cette position stratégique dans l'appareil d'État s'illustre notamment par son appellation officielle de “bureau de placement”... ²⁶. Alors que la structure de formation professionnelle créée par le père d'Habibatou à Bamako, dont il est le directeur général, rencontrait des difficultés financières importantes, rendant notamment impossible le paiement des salaires de ses employés, l'assistant en formation de la structure se souvient d'avoir été commissionné à plusieurs reprises par M. Diarra pour envoyer des virements bancaires d'un million de francs CFA (environ 1 500 euros) vers les États-Unis. ²⁷. Selon les chiffres fournis par la Banque mondiale, la population des moins de 15 ans s'élevait à 47 % en 2010, et le taux d'alphabétisation à 31 %. ²⁸. Voir à ce sujet Jean-François Bayart, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 2006, p. 201. Cet article s'inscrit dans le cadre d'un travail de thèse portant sur les migrations pour études en Amérique du Nord dans les familles des élites maliennes. Nous avons ainsi pu conduire une certaine d'entretiens et constater ce fort degré d'interconnaissance.

universités occidentales, et l'acquisition du capital scolaire qui en découle, ne suffisent visiblement pas à pérenniser le processus engendré par les parents. D'un autre côté, les diplômés acquis en Amérique ont néanmoins une certaine valeur "marchande", puisqu'ils permettent d'obtenir un travail, même s'il s'agit au final d'un poste subalterne. Ainsi, on comprend mieux pourquoi une partie de ces jeunes décident de rester dans le pays qui les a formés à l'issue de l'obtention de leur diplôme²⁹. En fait, la réussite du retour de ces jeunes au pays dépend grandement de la capacité de leurs parents à les insérer dans les réseaux clientélistes qui structurent la société malienne. Dans le cadre d'un rapport au pouvoir fortement personnalisé aux racines précoloniales³⁰, l'efficacité d'une recommandation pour obtenir un poste est fonction des cercles du pouvoir auxquels on s'adresse. Comme l'indique Issiaka Bagayogo : *"L'exercice de la domination (...) s'effectue à partir de l'épicentre que constitue le chef de l'État, autour duquel se forme un noyau central. (...) De là, et par cercles concentriques, le pouvoir se distribue jusqu'aux échelons les plus bas"*³¹. Suivant cette logique, il n'est pas surprenant de constater l'empressement de cette mère de famille cadre au Trésor public, pour que son fils rentre du Canada avec son diplôme pendant qu'elle et son mari sont *"encore aux affaires"* et qu'ils peuvent *"faire quelque chose pour lui"*³², ou encore le succès rencontré par les filles de l'ancien Président Amadou Toumani Touré qui, après des études en communication au Canada, ont monté l'agence Océan Communication, et dont *"on sait que tous les marchés de l'État passent par eux"*, comme le confie un journaliste malien, bon connaisseur des milieux politiques bamakois. C'est bien l'importance du rapport à l'État qui se dessine en filigrane. Il apparaît que ce sont les relations

entretenues par les acteurs avec l'appareil d'État qui confèrent la capacité de s'enrichir au Mali³³, comme ailleurs en Afrique³⁴. Ces relations s'avèrent à la fois fragiles et difficilement pérennes, car soumises aux aléas conjoncturels des changements de poste et de gouvernement. Aussi, les relations de pouvoirs ne tiennent-elles pas à grande chose : la perte d'un poste, ou encore un décès sont susceptibles de faire perdre l'entregent et de remettre en cause le statut social. Ne dit-on pas au Mali d'un nouveau pouvoir qu'il *"vient avec ses gens"* ? À cet égard, le journaliste interrogé parle de situation de *"rente"*, en décrivant l'inquiétude d'Amadou Toumani Touré et de sa femme pour l'avenir de leurs filles à l'issue des élections de 2012, qui n'ont finalement pas eu lieu, suite à un coup d'État³⁵ : *"Ils sont persuadés que si eux ne parviennent pas à mettre le maximum de sécurité financière autour de leurs enfants, personne d'autre ne le fera à leur place."*

Même au sommet de l'État, la reproduction ne paraît pas garantie. Le risque d'une dislocation des relations sociales semble bien présent, et avec elle, la capacité d'intégrer les réseaux qui opèrent sur des bases clientélistes se voit amputée.

Même au sommet de l'État, la reproduction ne paraît pas garantie. Le risque d'une dislocation des relations sociales semble bien présent, et avec elle, la capacité d'intégrer les réseaux qui opèrent sur des bases clientélistes se voit amputée.

Conclusion

L'analyse du développement de la question scolaire au Mali fait porter une partie de la responsabilité aux élites au pouvoir, qui n'ont pas hésité, lorsque les conditions d'un enseignement supérieur local

29. Bien que l'on ne connaisse pas le nombre des retours de diplômés maliens d'Amérique. Cette statistique se heurte à un problème à la fois de définition (comment rendre compte par exemple des phénomènes de circulation ?) et de mesure, car le retour ne s'accompagne pas forcément d'un acte administratif. Néanmoins, nos informateurs laissent entendre qu'environ la moitié des diplômés maliens d'Amérique ne rentrent pas à l'issue de leur "graduation". 30. Shaka Bagayogo, "L'État au Mali. Représentation, autonomie et mode de fonctionnement", in Emmanuel Terray (dir.), *L'État contemporain en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1987 ; Claude Fay, "La démocratie au Mali, ou le pouvoir en pâte", in *Cahiers d'études africaines*, vol. 35, n° 137, 1995. 31. Shaka Bagayogo, "L'État au Mali. Représentation, autonomie et mode de fonctionnement", art. cité, p. 110. 32. Source : entretien réalisé à Bamako le 17 juillet 2011. 33. Jean-Loup Amselle, "La corruption et le clientélisme au Mali et en Europe de l'Est : quelques points de comparaison", in *Cahiers d'études africaines*, vol. 32, n° 128, 1992 ; Shaka Bagayogo, "L'État au Mali. Représentation, autonomie et mode de fonctionnement", art. cité ; Claude Fay, "La démocratie au Mali, ou le pouvoir en pâte", art. cité. 34. Jean-François Bayart, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, op. cit., p. 119. 35. Le 22 mars 2012, et un mois seulement avant l'échéance de l'élection présidentielle, un coup d'État militaire a destitué Amadou Toumani Touré.

de qualité se délaient, à investir dans le label étranger – qu'il soit français ou américain – pour leurs propres enfants. Les propos pour le moins ambivalents tenus par l'actuel président de la République au sujet du problème crucial de l'école suggèrent que la résolution de la crise scolaire risque fort d'être laissée aux promesses électorales. Les "enfants des riches" n'ont pour autant pas encore gagné. Lorsqu'ils retournent aujourd'hui dans leur pays d'origine, leurs diplômes acquis à l'étranger s'avèrent loin de leur garantir la position sociale

L'analyse du développement de la question scolaire au Mali fait porter une partie de la responsabilité aux élites au pouvoir, qui n'ont pas hésité, lorsque les conditions d'un enseignement supérieur local de qualité se délaient, à investir dans le label étranger – qu'il soit français ou américain – pour leurs propres enfants.

acquise par leurs parents, dès lors que ces derniers ne peuvent plus assurer à leur progéniture l'accès aux réseaux de l'appareil d'État. Les équilibres paraissent fragiles dans un pays où le statut social se mesure à la capacité des acteurs à se rapprocher du pouvoir situé au cœur de l'État, et dont la personne du président de la République fait figure de noyau central. Mais l'État doit également être pensé comme la "condensation d'un rapport de forces" entre classes et fractions de classes, à la manière de Nicos Poulantzas³⁶, où de "*nouvelles figures de la réussite et du pouvoir*"³⁷ sont susceptibles d'émerger. On a, en effet, assisté ces derniers temps au Mali à des changements importants, parmi lesquels le

retour des militaires sur le devant de la scène à travers la figure du capitaine – aujourd'hui général – Amadou Haya Sanogo, ce qui a pu être considéré un moment comme une revanche des cadets sociaux sur un ordre politique sclérosé³⁸, ou encore l'arrivée de certains représentants de l'islam malien dans le champ politique, avec la création d'un ministère des Affaires religieuses et du Culte³⁹.

Aussi sommes-nous enclin à penser la classe dominante malienne comme étant en voie de formation, comme le suggère Jean-François Bayart à propos du Cameroun⁴⁰, plus qu'en tant que système achevé. Cet "inachèvement" n'exclut pas néanmoins des tentatives qui pourraient, à l'avenir, s'avérer payantes. Quelques trajectoires personnelles le prouvent. La candidature de Cheick Boucady Traoré, fils de Moussa Traoré, à l'élection présidentielle de 2013 en est un indice. L'ascension de Moussa Mara dans le gouvernement actuel, ce fils d'un ancien ministre de la Justice et proche de Moussa Traoré, en est un autre. Mais c'est bien la candidature de Karim Keïta, fils du président Ibrahim Boubacar Keïta et formé au Canada, aux élections législatives de 2013, qui suscite le plus de commentaires : son accession à un mandat électoral constitue une première dans le pays. Cependant, la stratification sociale malienne ne semble pas encore avoir atteint le degré de fermeture que l'on peut observer dans les sociétés dites "développées", comme le montrent par exemple les travaux de Michel et Monique Pinçon-Charlot⁴¹ sur la grande-bourgeoisie française. ■

36. Nicos Poulantzas, *L'État, le Pouvoir, le Socialisme*, Paris, Les Prairies ordinaires, 2013.

37. Richard Banégas, Jean-Pierre Warnier, "Nouvelles figures de la réussite et du pouvoir", in *Politique africaine*, n° 82, 2001.

38. Eros Sana, "L'armée malienne, entre instabilité, inégalités sociales et lutte de places", in Michel Galy (dir.), *La Guerre au Mali. Comprendre la crise au Sahel et au Sahara. Enjeux et zones d'ombre*, Paris, La Découverte, 2013.

39. Gilles Holder, "Un pays musulman en quête d'État-nation", in Patrick Gonin, Nathalie Kotlok, Marc-Antoine Pérouse de Montclos (dir.), *La tragédie malienne*, Paris, Vendémiaire, 2013.

40. Jean-François Bayart, Achille Mbembe, Comi Toulabor, *Le Politique par le bas en Afrique*, Paris, Karthala, 2008, p. 35.

41. Michel Pinçon, Monique Pinçon-Charlot, *Les Ghetto du gotha. Comment la bourgeoisie défend ses espaces*, Paris, Seuil, 2007.

LA MOBILITÉ DES ÉTUDIANTS SÉNÉGALAIS

RECHERCHE D'UN ELDORADO SCIENTIFIQUE OU "REJET" DE L'INSTITUTION DE DÉPART ?

par MAMADOU YÉRO BALDÉ, *doctorant en histoire à l'université Cheikh-Anta-Diop de Dakar.*

Les étudiants sénégalais ont perdu confiance dans l'université de leur pays. Ce constat explique en partie leur mobilité croissante. Plusieurs facteurs sont en cause : le rayonnement des universités étrangères d'Europe et des Etats-Unis, et la désaffection pour un enseignement supérieur qui n'offre plus les conditions de la réussite. Face à la mauvaise organisation des études et au manque de financement, les étudiants réclament une exigence de réforme des politiques universitaires.



La question des migrations est une priorité des agendas gouvernementaux. Depuis quelques années, avec le développement du phénomène de l'émigration clandestine, les autorités des pays de destination des migrants ont engagé des discussions avec leurs homologues des pays de départ pour mettre en place des politiques de découragement. Il s'agissait surtout de trouver des moyens pour choisir parmi les candidats à l'émigration ceux qui leur semblaient "dignes" d'être accueillis.

Cette question n'a pas laissé insensibles les chercheurs en sciences humaines et sociales, comme l'atteste la diversité des publications sur le sujet. Récemment, la revue *Asylon(s)* a consacré une étude à "Migrations et Sénégal¹", dont le but est de

"poursuivre et [d']approfondir les travaux de recherche effectués sur les migrations sénégalaises, pour en souligner à la fois les lignes de continuité et les ruptures entre les modèles historiques soninkés et peuls et des formes plus récentes".

L'étude s'est intéressée également aux stratégies d'intégration des Sénégalais dans les pays d'immigration. Toutefois, la plupart des travaux scientifiques s'intéressant à la question occultent un autre type de migration pourtant utile pour comprendre la culture migratoire des Sénégalais et la vision sociétale du migrant. Il s'agit des migrations estudiantines. Ce manque d'intérêt pour ces migrations serait-il lié à la faiblesse de la population estudiantine sénégalaise ?

1. *Revue Asylon(s)* n°3, mars 2008. 2. Emmanuelle Bouilly, Nina Marx, «Introduction de «Migrations et Sénégal : pratiques discours et politiques », in *Revue Asylon(s)*, n°3, mars 2008, Migrations et Sénégal, url de référence: <http://www.reseau-terra.eu/article706.html>.

Pourtant, les étudiants sénégalais ont toujours émigré. S'il est admis qu'ils sont les "champions de la mobilité", il faut noter que la situation s'est accentuée ces dix dernières années³. En effet, partir est devenu une hantise chez certains étudiants. La reconnaissance scientifique et sociale ne s'acquiert, selon eux, que lorsqu'on est diplômé, par exemple, de Paris-VII, de la Sorbonne ou d'Harvard... Par conséquent, tous les moyens sont bons pour partir : bourses, ressources personnelles, échanges, coopération, etc.

Cette contribution vise à montrer comment l'une des institutions d'enseignement supérieur les plus prestigieuses d'Afrique noire francophone, l'université de Dakar, est aujourd'hui "reniée" par ses propres étudiants. Les mobilités estudiantines sont-elles liées à l'absence de politiques de maintien des étudiants ou à la relégation au second plan de l'intellectuel par la société au profit de nouvelles figures de la réussite ? Quel est l'impact des politiques universitaires occidentales sur les étudiants sénégalais ?

Perception de la réussite et mobilité estudiantine sénégalaise

Par le décret 50-414 du 6 avril 1950, la colonie du Sénégal fut dotée d'un institut d'enseignement supérieur jadis appelé Institut des hautes études de Dakar. Sept ans plus tard, le décret du 24 février 1957 transforma l'institution en une université. Du fait d'une politique scientifique cohérente, l'université de Dakar fut, après les indépendances, un lieu propice à l'épanouissement intellectuel et devint une institution plurinationale attirant des étudiants d'horizons divers. Un consensus natio-

nal et africain s'était développé autour de cette institution.

Aujourd'hui, certains facteurs sociaux et politiques ont considérablement contribué à dévaluer l'image de ladite université et son rôle de vecteur de réussite. L'une des conséquences majeures est son abandon au profit de celles des pays développés d'Europe ou d'Amérique, où la société continue à valoriser le diplômé. Cette situation se retrouve dans tous les pays d'Afrique occidentale francophone où l'enseignement supérieur est en crise.

Depuis quelques décennies, les sociétés africaines connaissent des mutations économiques, politiques et sociales qui influent sur les modes de vie, la moralité et les conceptions de la réussite⁴. Dans ce processus de restructuration sociale et de remise en cause des "modèles traditionnels de l'ascension sociale"⁵, en particulier du modèle de l'intellectuel, la société sénégalaise n'a pas été en reste. Mais dans ce pays, ce processus semble avoir atteint son paroxysme en 2000.

L'alternance de 2000⁶ a contribué à la dégradation des codes de moralité et renforcé le phénomène du clientélisme, dont l'une des conséquences est le développement d'imaginaires sociaux de la réussite et du pouvoir symbolisés par les "modèles de l'enrichissement facile" (les politiciens) et ceux du "ludique", "produits par le sport et autres activités de divertissement"⁷.

En effet, l'alternance de 2000 marque au Sénégal "l'avènement des milliards" symbolisé par l'émergence d'une nouvelle classe : les nouveaux riches, quasiment sans histoire professionnelle. Des individus jusque-là inconnus de la société sénégalaise, sans titre universitaire ni profession susceptible de leur conférer un capital social, se hissent au sommet de la République, au grand déplaisir des intellectuels. Situation que fustige I.K., ancien étudiant

3. En 2002, un Conseil des ministres spécial s'est tenu au Sénégal sur la question de la fuite des cerveaux. 4. Tshikala K. Biaya, "Jeunes et culture de la rue en Afrique urbaine. Addis-Abeba, Dakar et Kinshasa", in *Politique africaine*, n° 80, 2000 ; Jean-François Havard, "Ethos 'Bul faale' et nouvelles figures de la réussite au Sénégal", in *Politique africaine*, n° 82, juin 2001 ; Richard Banegas, Jean-Pierre Warnier, "Nouvelles figures de la réussite et du pouvoir", in *Politique africaine*, n° 82, juin 2001 ; Jean-Marcellin Manga, *Jeunesse africaine et dynamique des modèles de la réussite sociale. L'exemple du Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 2012.

5. Voir Richard Banegas, Jean-Pierre Warnier, "Nouvelles figures de la réussite et du pouvoir", in *Politique africaine*, n° 82, juin 2001.

6. Depuis l'indépendance en 1960, le Sénégal est dirigé par le régime socialiste de Léopold Sédar Senghor et d'Abdou Diouf, soit quarante ans. En 2000, les socialistes furent remplacés par les libéraux avec à leur tête Abdoulaye Wade. Ce changement marque la première alternance démocratique au Sénégal. 7. Marcellin Manga, *Jeunesse africaine et dynamique des modèles de la réussite sociale. L'exemple du Cameroun*, op. cit., p. 9.

peine à avoir un travail qui le valorise socialement. Alors qu'à côté, ceux qui ont un degré minimale d'études sont dans les ministères comme conseillers et roulent dans de luxueux 4x4".

Les étudiants face à de nouvelles figures de la réussite

Dans les années 2000, d'autres figures de la réussite se sont affirmées. Il s'agit du triptyque lutteurs-musiciens-danseurs (LMD). Dans cet article, nous insisterons sur le lutteur pour comprendre comment cette figure de la réussite a relégué à l'arrière-plan les traditionnels "référents sociaux": le "ku jàng ekool (celui qui a appris à l'école)"⁸. La lutte semble être aujourd'hui le moyen le plus rapide pour s'enrichir au Sénégal, au regard des millions que le lutteur peut engranger en quelques minutes. Son prestige, son succès social, sa popularité font qu'il suscite la convoitise des jeunes et devient une cible incontournable des politiciens dans leur stratégie de récupération politique⁹. Il devient en outre un modèle pour la société, surtout quand il est reçu au palais présidentiel par la première institution de la République.

En 2011, l'ancien président de la République du Sénégal, Abdoulaye Wade, a reçu au palais les lutteurs modou Lo et Balla Gaye pour, dit-on, les réconcilier suite à un différend. Au cours de cette audience, il aurait offert à chacun deux millions de francs CFA et un terrain. Au moment même où l'institution universitaire traversait une crise cyclique, les étudiants ont vu là le mépris de l'autorité politique vis-à-vis de l'enseignement supérieur. Cette situation oblige certains étudiants à opérer de "nouveaux choix au sein d'une société marquée par de multiples blocages"¹⁰. L'exil scientifique devient une réponse à ce processus de dégradation

Panneaux d'informations destinés aux étudiants du campus universitaire Félix-Houphouët-Boigny (Abidjan), mai 2014.
© CAMILLE MILLERAND

ayant émigré en France, en ces termes : "À partir de 2000, l'ascension sociale ne dépendait plus du mérite ou des diplômes, mais plutôt de la famille politique. Le diplômé devenait un paria. Et la seule issue qui s'offrait à moi était de migrer en Europe où le diplôme est valorisé." Avec sa conception "matérialiste et mondaine du succès", dit N.D., la société voit dans la politique un nouvel itinéraire d'accumulation de richesses et dans les études une nécessité appauvrissante, car n'offrant presque plus d'ouvertures professionnelles à la mesure des diplômes obtenus. "Il m'arrive, soutient F.N., institutrice, de me demander à quoi sert l'enseignement supérieur, d'autant plus que mon fils, malgré son niveau d'études supérieures,

8. Richard Banegas, Jean-Pierre Warnier, "Nouvelles figures de la réussite et du pouvoir", *art. cité.*, p. 6. 9. Il ne s'agit pas ici de faire le procès de la lutte. Mais l'ampleur qu'a prise ce sport à partir de 2000 et l'intérêt que les politiques et la société y ont accordé ont eu un impact non négligeable sur la perception que les jeunes ont aujourd'hui des études et de leur contribution à leur réussite.

10. Marcellin Manga, *Jeunesse africaine et dynamique des modèles de la réussite sociale. L'exemple du Cameroun*, *op. cit.*, p. 9.

du diplôme universitaire qui, dans les années 1980 et 1990, conférait à son détenteur un capital social pouvant lui permettre d' "accéder au statut envié de [fonctionnaire] et (...) vivre sa vie professionnelle dans ce sanctuaire de l'élite scolarisée qu'est le [building], centre à la fois matériel et symbolique du pouvoir politique et administratif"¹¹. Outre ces frustrations, les expériences individuelles au sein du campus social et pédagogique sont également source de mobilité estudiantine.

Expériences individuelles et mobilités estudiantines

Après les dynamiques du dehors qui participent à la désacralisation de l'enseignement supérieur et de la figure de l'intellectuel, analysons les facteurs internes de cette décrépitude. Signalons d'emblée qu'il existe une littérature abondante sur les crises des systèmes universitaires africains¹². Mais les

Le Bac est traduit par "bienvenue au chômage"; la fac devient "formation accélérée au chômage"; le sigle FST (Faculté des sciences et techniques) est traduit par Futur sans travail; le signe LMD (licence-master-doctorat) devient en wolof "Légui Ma Dakhla" (Ton exclusion de l'université est imminente).

analyses portent souvent sur les fondements économiques, politiques et pédagogiques des crises. Nous nous intéresserons plutôt au point de vue des étudiants, afin de montrer la corrélation entre expérience individuelle et migration estudiantine.

À partir de données recueillies par questionnaire¹³ auprès, d'une part, d'étudiants sénégalais de l'université de Dakar et, d'autre part, d'étudiants sénégalais inscrits dans des universités occiden-

tales, nous avons voulu comprendre les réelles motivations de ces mobilités. L'analyse de ces données a permis de classer les motifs en fonction du niveau d'études de l'enquêté(e) : étudiants du premier cycle (licence 1 à licence 3) et ceux en année de recherche (master et doctorat). Il ressort de cette enquête que les motifs de départ sont essentiellement le rejet de l'institution et la recherche d'un eldorado scientifique.

Les réponses fournies par les étudiants du premier cycle traduisent leur désaffection vis-à-vis de l'institution universitaire. Ce sont les dysfonctionnements de l'enseignement supérieur¹⁴ et les conditions de vie au sein du campus qui les poussent le plus à partir: "Cette institution ne nous met pas dans les conditions de réussite, contrairement à la manière dont ça se passe en France où l'étudiant est assuré dès son arrivée d'avoir une bonne formation et d'être bien encadré par les professeurs. Ici, les professeurs n'ont pas le temps" (M.D).

Cette autre affirmation de M.K., étudiant de licence 3, rend parfaitement compte de la situation de précarité des étudiants : "Pour percevoir ma bourse, je dois supporter des gaz lacrymogènes¹⁵; pour bien suivre mon cours, je dois écouter mon sommeil et me réveiller à 4 heures du matin ou bien je m'abonne au centre. Ici la photocopie est à 15 francs¹⁶. Mes cours me sont dispensés en trois mois dans des salles à la dimension et à la chaleur de Rebeuss¹⁷, le tout associé de remarques du genre : 'Vous n'avez pas le niveau', ou encore : 'Vous êtes nuls'. Mon logement universitaire et la restauration ne répondent pas aux normes de qualité requises. Le Syndicat autonome des enseignants du supérieur (SAES) enfonce le clou et le gouvernement fait la sourde oreille. L'espoir de nos parents se fane de jour en jour et notre avenir est hypothéqué."

11. Christian Coulon, "La tradition démocratique au Sénégal. Histoire d'un mythe", in Christophe Jaffrelot (dir.), *Démocraties d'ailleurs*, Paris, Karthala, 2000, p. 70 cité par Richard Banegas, Jean-Pierre Warnier, "Nouvelles figures de la réussite et du pouvoir", *op. cit.*, p. 6.

12. Félix-Marie Affa'a, Thérèse Des Lierres, *L'Afrique noire face à sa laborieuse appropriation de l'université*, Laval, Les Presses de l'université de Laval, 2002; Bethuel Makosso, "La crise de l'enseignement supérieur en Afrique francophone. Une analyse pour les cas du Burkina Faso, du Cameroun, du Congo et de la Côte d'Ivoire", in *JHEA/RESA*, vol. 4, n° 1, 2006.

13. Reconnaissons que l'échantillon est limité par sa taille. 27 questionnaires seulement ont été analysés. La démarche a consisté à comparer les divers témoignages et expériences. Cependant, pour des raisons pratiques, nous n'avons repris ici qu'une infime partie des témoignages, la plupart d'entre eux se recoupant. 14. Absence d'année universitaire normale et apaisée depuis quelques années, démarrage tardif des enseignements... 15. Il fait allusion aux affrontements récurrents sur l'avenue Cheikh-Anta-Diop entre étudiants et forces de police pour la perception des bourses. 16. Il s'agit des mentions écrites sur les pancartes que l'on retrouve devant les cantines réservées pour la photocopie. Ces cantines sont très fréquentées par les étudiants qui, n'ayant pu assister aux cours faute de place dans les amphithéâtres, s'y rendent pour photocopier les cours ratés.

17. Il s'agit d'un quartier de Dakar qui abrite la célèbre prison connue sous le nom de Rebeuss.

Nettoyage collectif organisé chaque semaine par le chef de palier de la cité universitaire Jean Mermoz. Abidjan, mars 2010.
© CAMILLE MILLERAND

Absence de perspectives et faiblesse de l'encadrement

Ces propos posent la question de la pédagogie universitaire, de l'insuffisance des infrastructures et surtout de la lancinante question de l'insertion professionnelle. La chape de plomb psychologique qui pèse sur la formation universitaire se traduit par l'érosion de la confiance en soi, dont la principale conséquence est la désertion de l'espace universitaire dakarois au profit d'autres espaces plus prometteurs. Ce rejet est confirmé par l'adoption

d'un lexique spécifique, qui traduit la perception de l'institution. Le bac (baccalauréat) est traduit par "bienvenue au chômage" ; la fac devient "formation accélérée au chômage" ; le sigle FST (Faculté des sciences et techniques) est traduit par Futur sans travail ; le signe LMD (licence-master-doctorat) devient en wolof "*Légui Ma Dakhla*" (Ton exclusion de l'université est imminente).

Cela traduit l'absence de perspectives au terme de la formation universitaire. Et le système LMD adopté récemment apparaît comme une "réforme suicidaire", inadaptée aux réalités de l'institution. Pour les étudiants en année de recherche, la mobilité est surtout liée à la recherche d'un meilleur

environnement de travail, qui “*tourne autour de la disponibilité de la documentation, de l’accessibilité du directeur de recherche et de l’existence d’un espace d’échanges où les chercheurs confrontent leurs théories*”, explique G. D. Tous reconnaissent l’inexistence d’une politique d’accompagnement du jeune chercheur : “*Une école doctorale doit être un espace dédié à plusieurs disciplines, où des doctorants échantent et affinent leurs recherches. Tel n’est pas le cas de mon école. Les étudiants ne disposent pas de lieu où ils peuvent travailler, faire des recherches et échanger de manière constructive. Mon école n’est pas très organisée. Chaque année, nous rencontrons des problèmes pour accéder à la bibliothèque centrale, alors que l’abonnement est pris en compte dans nos frais de scolarité. En 2013, nous n’avons été autorisés à nous inscrire qu’au mois de juin, alors que pour certains, les dossiers de demande avaient été déposés dès février. Bref, mon école n’est doctorale que de nom*” (G. D.).

Un des facteurs les plus déterminants de l’attrait des étudiants sénégalais pour les universités nord-américaines réside dans le fait que celles-ci, dans leurs structures et fonctionnement, minorent le taux d’échec.

Ces problèmes structurels et l’environnement de plus en plus inapproprié à la recherche, combinés aux difficultés d’insertion¹⁸, obligent ces doctorants à aller découvrir de nouveaux “*paradis scientifiques*”¹⁹ pour se construire un “*devenir historique*”²⁰. Le choix se porte dès lors sur les universités occidentales, qui offrent aux étudiants d’excellents passeports pour la vie active et une “*formidable capacité de création de savoir et d’innovation technologique*”²¹. Toutefois, il convient de signaler que ces facteurs de répulsion ne sont pas les seuls motifs de mobilité estudiantine. S’y

ajoutent les politiques attractives occidentales à l’égard des étudiants africains.

L’attractivité des universités européennes et américaines

Ces politiques sont diverses et variées et vont d’une stratégie de tamisage, consistant à sélectionner les produits les plus compétents²², aux politiques de séduction en passant par les programmes de mobilité et de bourses. Deux destinations semblent être privilégiées par les étudiants sénégalais : l’Europe de l’Ouest et l’Amérique du Nord.

En Europe de l’Ouest, la France est la première destination, du fait des liens historiques entre les deux pays, renforcés par les politiques migratoires françaises des années 2000 (l’immigration choisie), la langue française, “*le dynamisme des universités et des institutions de recherche scientifique*”²³ et les formules attractives telles que celles qui consistent à insérer le doctorant dans le circuit universitaire en qualité d’assistant²⁴ ou dans celui de la recherche (participation à des colloques scientifiques, publication dans des revues pour jeunes chercheurs).

À ces politiques de séduction, s’ajoutent les programmes de bourses et de mobilité européenne à l’image d’Erasmus, une vision issue de la rencontre de Bologne²⁵. Lancé en 1998 à la Sorbonne, “*le processus de Bologne visait initialement à réformer l’enseignement supérieur des pays européens pour lui permettre de devenir plus attractif par rapport à celui des États-Unis*”²⁶. Dès lors, on ne lésina pas sur les moyens pour renforcer la visibilité de l’enseignement supérieur européen. Cette stratégie permettait d’accueillir de potentiels chercheurs

18. Selon le Centre de recherche sur les politiques sociales (Crepes), “10 des 16 % de jeunes diplômés dans des universités étrangères sont insérés, alors que 43 % de diplômés sénégalais ne le sont pas”, in *Le Quotidien*, n° 2731, du vendredi 24 février 2012, p. 3.

19. Par “paradis scientifiques”, nous entendons les universités occidentales qui réunissent les conditions idéales pour pratiquer une recherche scientifique. 20. Par “devenir historique”, nous entendons les perspectives d’insertion dans les plus grands instituts de recherche du monde et les possibilités de bénéficier, dans son domaine de prédilection, de la reconnaissance de ses pairs.

21. Bernard Belloc, Pierre-François Mourier, *L’Académie au pays du capital. Points de vue sur deux systèmes universitaires aux États-Unis : la Californie et le Wisconsin*, Paris, PUF, 2010, pp. 9-10. 22. Amadou Ibrahima Dia, “Déterminants, enjeux et perceptions des migrations scientifiques internationales africaines : le Sénégal”, in *Global migration perspectives*, n° 32, 2005, pp. 1-27. 23. *Ibid.*, p. 8.

24. Cette formule est presque rare dans certaines facultés de l’université Cheikh-Anta-Diop de Dakar. Si elle existe, certaines spécialisations semblent, selon C.S., être lésées au profit d’autres. 25. Jean-Émile Charlier, Sarah Croché, “L’inéluctable ajustement des universités africaines au processus de Bologne”, in *Revue française de pédagogie*, n° 172, juillet-août-septembre 2010, pp. 77-84.

26. *Ibid.*, p. 77.

susceptibles de contribuer à la visibilité et à la reconnaissance de l'institution d'accueil par la qualité de leurs travaux scientifiques. Par ailleurs, ces migrants scientifiques représentent une manne financière non négligeable pour ces institutions. Par leurs frais de scolarité et de séjour, ils contribuent au renforcement du budget universitaire et à son fonctionnement.

Il faut toutefois signaler que depuis quelques années, le Canada et les États-Unis ont un grand succès auprès des étudiants sénégalais du fait de la performance de leur système d'enseignement supérieur, des possibilités d'insertion au terme de la formation universitaire, mais surtout du fait qu'au niveau mondial la France "a perdu sa troisième place de pays d'accueil d'étudiants étrangers (derrière les États-Unis et le Royaume-Uni) au bénéfice de l'Australie"²⁷.

L'un des facteurs les plus déterminants de l'attrait des étudiants sénégalais pour les universités nord-américaines réside dans le fait que celles-ci, dans leurs structures et fonctionnement, minorent le taux d'échec. Étudiants, enseignants et administrateurs universitaires s'engagent et œuvrent pour leur "réussite commune". Mieux, enseignants et étudiants s'évaluent mutuellement. Tout cela contribue à mettre en confiance l'étudiant et à instaurer un véritable environnement d'apprentissage, où étudiants et enseignants ne se regardent pas en chiens de faïence.

La politique de séduction des institutions américaines concerne également les sommes importantes dédiées au fonctionnement des universités. Les financements proviennent de l'État et du privé, mais aussi de l'apport des anciens étudiants de l'université. Comparé à d'autres systèmes d'enseignement supérieur dans le monde, le système américain semble être imbattable dans le domaine du financement. Les analyses faites par Bernard Belloc et Pierre-François Mourier sur le système

universitaire californien montrent avec beaucoup d'évidence cette réalité. Selon eux "le budget de la seule université de Californie représente (...) 40 % de la dépense totale française, enseignement supérieur et recherche civile réunis"²⁸.

Conclusion

La mobilité des étudiants sénégalais est due à plusieurs facteurs liés entre autres au processus de dévalorisation de l'intellectuel-étudiant dans la "pyramide des positions sociales", aux expériences individuelles au sein du campus universitaire et aux politiques de séduction des universités occidentales. S'il est admis que l'enseignement supérieur est à la base de tout développement économique et social, il convient de rappeler que son épanouissement est lié au degré de motivation des étudiants et à leur maintien dans le système. Dans un monde en cours de globalisation continue, où la capacité de créer, d'inventer, d'entreprendre, d'imaginer compte au moins autant que la possession de matières premières, l'enjeu principal réside dans le développement des institutions universitaires par leur financement et par la mise en place de structures et d'une gouvernance capables de faire d'elles des pôles d'attraction²⁹.

Les politiques universitaires doivent être plus ambitieuses, mieux conçues et plus sérieuses. Sinon, "comment former une élite techniquement compétente, intellectuellement ambitieuse et tournée vers l'excellence, lorsque les institutions d'enseignement supérieur et de formation technique et professionnelle sont parfois sacrifiées au nom de la rationalité économique fondée sur le calcul statistique du coût unitaire de formation, négligeant ainsi les besoins en compétences de haut niveau nécessaires au développement d'une société moderne dans toutes ses dimensions, que seul un enseignement supérieur de qualité peut assurer"³⁰ ? ■

27. <http://www.slateafrique.com/87303/la-france-etudiants-africains-universites>. Consulté le 12 juin 2013.

28. Bernard Belloc, Pierre-François Mourier, *L'Académie au pays du capital*, op. cit., p. 19.

29. Il faut reconnaître que les mobilités estudiantines peuvent présenter des avantages pour l'institution de départ qui aura la possibilité de bénéficier, en cas de retour des étudiants, de potentiels chercheurs susceptibles de contribuer à son rayonnement scientifique.

30. Bamba Sakho, "Élite africaine et projet de transformation sociale", in Gassama Makhily (dir.), *50 ans après, quelle indépendance pour l'Afrique ?*, Paris, Philippe Rey, 2010, p. 523.

LE QUARTIER LATIN SÉNÉGALAIS À LA CROISÉE DES CHEMINS

par MOHAMADOU SALL, *maître de conférences en démographie, Institut de population, développement et santé de la reproduction (IFRPDSR), université de Dakar.*

En septembre 2014, la énième grève des étudiants de l'université Cheikh-Anta-Diop de Dakar pour le non-paiement de leur bourse témoigne de la crise qui secoue l'enseignement supérieur sénégalais. Pourtant, le Sénégal demeure une destination stratégique et attractive pour les étudiants francophones. La notoriété de cette université, le développement d'écoles privées spécialisées et la multiplication des accords d'équivalence des diplômes avec les universités d'Europe ou d'Amérique du Nord sont autant de moyens de promouvoir des formations répondant aux besoins et aux codes du marché.



Aujourd'hui, la crise qui secoue l'espace universitaire sénégalais depuis la rentrée académique d'octobre 2013 semble atteindre son paroxysme¹. Cette crise serait pour certains indissociable de la massification des universités. L'université de Dakar, qui comptait en 1959 1 300 étudiants², en accueillerait aujourd'hui près de 80 000. Mieux, les flux de nouveaux bacheliers connaîtront prochainement une nette augmentation. De façon générale, l'explosion de la demande d'accès à l'enseignement supérieur en Afrique noire est un fait marquant du secteur³. En Afrique subsaharienne, cette explosion engendre de nouveaux défis, du

fait de l'avancée dans la transition démographique et de la modification de la structure par âge de la population. Et pourtant, elle contraste avec l'insuffisance de l'offre dans le domaine, qui renvoie, d'une part, aux faibles capacités d'accueil des structures (amphithéâtres, salles de travaux dirigés et pratiques), au dénuement des campus (pavillons et autres lieux d'hébergement) et, d'autre part, à l'insuffisance du personnel enseignant. À cela s'ajoute le manque de diversification des filières de formation pour une demande de plus en plus exigeante. Ce décalage entre l'offre et la demande d'enseignement supérieur serait au cœur des crises cycliques

1. Les échauffourées quasi quotidiennes entre les forces de l'ordre et les étudiants ont conduit au décès d'un étudiant au cours de la journée du 14 août 2014. L'expertise balistique en cours vise à éclairer les circonstances du décès. 2. André Bailleul, "L'université de Dakar, institutions et fonctionnement. 1950-1984", thèse de doctorat en droit présentée et soutenue publiquement le 7 juillet 1984.

3. Félix-Marie Affa'a, Thérèse Des Lierres (dir.), *L'Afrique noire face à sa laborieuse appropriation de l'université. Les cas du Sénégal et du Cameroun*, Paris, Laval, L'Harmattan-Les Presses universitaires de Laval, 2002, p. 15.

que connaît le système universitaire sénégalais, obligé de se réajuster pour retrouver son lustre d'antan et faire face à la forte concurrence émanant des instituts d'enseignement supérieur privé. L'enjeu est de taille. Le repositionnement des universités publiques devrait leur permettre de bénéficier des retombées positives de l'augmentation des flux de migration estudiantine Sud-Sud. Il s'agit d'analyser ici l'évolution du pôle éducatif sénégalais à l'aune de ces mutations. Les éléments qui serviront à documenter en partie cette évolution sont tirés d'une analyse de données qualitatives recueillies auprès d'un échantillon de 70 étudiants inscrits à l'université Cheikh-Anta-Diop de Dakar (Ucad) et dans trois instituts privés de Dakar : le Centre africain d'études supérieures en gestion (Cesag), l'Institut africain de management (IAM) et l'Institut supérieur de management. Ces 70 étudiants ont été sélectionnés au hasard et la participation à l'enquête était libre. Ils ont été interviewés à l'aide d'entretiens semi-structurés.



Le pôle éducatif sénégalais à l'aune d'un nouveau contexte

Le pôle éducatif sénégalais est en partie un legs colonial. En effet, durant la période coloniale, le Sénégal revendiquait, tout comme le Dahomey (aujourd'hui le Bénin), cette appellation de Quartier latin africain qui, à l'instar de cet espace autour de la Sorbonne, symbolisait le lieu par excellence de production du savoir. L'histoire de l'enseignement au Sénégal est indissociable de celle de la création de l'Afrique-Occidentale française (AOF). L'ouverture de la première école à Saint-Louis en 1903⁴ suivie en 1912 de celle de l'École de médecine de Dakar et, en 1922, de l'École des enfants de troupe, allait former un embryon scolaire et universitaire, considéré comme la pépinière qui a fourni les premiers cadres aux colonies (instituteurs, infirmiers, médecins, vétérinaires, sous-officiers et officiers). Certains de ces cadres ont joué

un rôle important dans le processus de décolonisation et présidé ensuite aux destinées de leur pays à l'indépendance.

Dans un article intitulé "Quelle capitale pour la littérature de langue française ?", Mohamadou Kane montre que la ville de Saint-Louis a été jusqu'en 1930 la première capitale de la littérature africaine moderne, avant d'être supplantée par Paris et Dakar⁵. L'auteur soutient également le rôle majeur joué par la France dans l'implantation d'une infrastructure culturelle moderne à Dakar. Le rayonnement culturel du Quartier latin sénégalais va se renforcer avec la création en 1949 d'un certificat de physique, de chimie et de biologie au sein d'un Institut des hautes études de Dakar. Il est parachevé par la création en 1957 à Dakar de la 18^e université française rattachée aux universités de Paris et de Bordeaux, et conçue selon les mots de son recteur d'antan "comme une université française au service de l'Afrique". L'accès à l'indépendance des pays de l'AOF au début des années 1960 bouleverse les choses. Les différents États indépendants mettent en place des structures d'enseignement pour doter leur administration d'agents et de cadres dont ils ont besoin. Cependant, malgré cette nouvelle donne, le Sénégal maintient son rôle majeur dans la formation des ressortissants des pays africains d'expression francophone. Baptisée en 1987 université Cheikh-Anta-Diop, l'institution continue d'accueillir des étudiants étrangers comme l'atteste le tableau ci-contre.



L'Ucad face à l'augmentation de la mobilité internationale

L'examen des statistiques fournies par la direction des systèmes d'information de l'Ucad montre l'importance relative des étudiants étrangers. Ces étudiants sont présents au niveau de toutes les facultés et de tous les instituts. Cependant, c'est la faculté de médecine, de pharmacie et d'odontologie (FMPO) qui accueille le plus d'étrangers, sui-

4. Arrêté n° 806 du 24 novembre 1903 organisant le Service de l'enseignement dans les colonies et territoires de l'Afrique occidentale française. 5. Mohamadou Kane, "Quelle capitale pour la littérature de langue française ?", in *Ethiopiennes*, nouvelle série, vol. II, n° 4, 1984.

/// Tableau n° 1 : Répartition des étudiants étrangers par faculté ou par institut entre 2008 et 2014.

ÉTABLISSEMENT	ANNÉE UNIVERSITAIRE					
	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014
Centre d'études des sciences et techniques de l'information (CESTI)	32	31	22	24	17	25
École des bibliothécaires et archivistes de Dakar (EBAD)	22	107	108	44	7	47
École normale supérieure d'enseignement technique et professionnel (ENSETP)		2	4	77	72	64
École supérieure d'économie appliquée de Dakar (ESEA)				153	116	96
École supérieure polytechnique (ESP)	98	80	90	74	59	84
Faculté des sciences économiques et de gestion (FASEG)	486	527	530	368	362	361
Faculté des sciences et technologies de l'éducation et de la formation (FASTEF)	42	40	29	10	9	3
Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH)	215	201	235	173	157	204
Faculté de médecine de pharmacie et d'odontologie (FMPO)	2486	1785	1877	2514	2777	2939
Faculté des sciences juridiques et politiques (FSJP)	371	332	428	442	421	306
Faculté des sciences et techniques (FST)	415	455	434	438	455	491
Institut de formation et de recherche en population, développement et santé de la reproduction (IFRPDSR)	14	14	13	17	11	
Institut national supérieur de l'éducation populaire et du sport (INSEPS)	33	41	26	36	40	24
Total UCAD	4214	3615	3796	4370	4503	4644

Source : Direction des systèmes d'information de l'Ucad, août 2014.

vie de la faculté des sciences et techniques (FST), de celle des sciences juridiques et politiques et, enfin, de la faculté des sciences économiques et de gestion. Sur les 4 644 étudiants inscrits en 2013-2014, 2 939 l'étaient à la faculté de médecine, soit 63 % des étrangers inscrits.

La faculté de médecine, de pharmacie et d'odontologie s'est toujours distinguée par le nombre d'étudiants en provenance du Maghreb en général et du Maroc en particulier. Aujourd'hui, beaucoup d'étudiants issus de cette région y sont encore inscrits. On note aussi la présence d'étudiants en provenance des pays francophones de l'Afrique subsaharienne qui viennent poursuivre des études de spécialisation médicale. Ce pôle éducatif sénégalais essentiellement porté par l'université de Dakar a cherché à demeurer une référence en Afrique subsaharienne dans les deux décennies qui ont suivi les indépendances. L'université Cheikh-Anta-Diop de Dakar, qui a connu sa première année blanche en 1988, renoue avec la crise au cours de l'année aca-

démique 1993-1994, déclarée "année invalide". Cette période est tout à fait singulière car elle s'inscrit dans un contexte particulier marqué par des faits majeurs qui vont amener le pôle éducatif sénégalais à se repositionner sur le champ de l'enseignement supérieur.

Le premier a trait à l'augmentation des flux de migration estudiantine au cours de ces dernières décennies⁶, une des formes majeures de la mobilité internationale⁷. Selon les estimations de l'Unesco, à la fin des années 2000, le volume de la mobilité estudiantine se chiffrait à plus de 2,8 millions de personnes, soit une augmentation de 53 % par rapport à 2000. En outre, à l'horizon 2025, on estime

que 7,2 millions de personnes poursuivront leurs études à l'étranger, soit une progression de 188 % par rapport à 2006⁸. Cette progression touche aussi les pays en développement. Deux faits l'expliquent. Entre 1962 et 1998, les étudiants provenant des pays en développement ont représenté plus de 60 % du pourcentage total des étudiants inscrits hors de leur pays d'origine⁹. Aussi, analyser le repositionnement du pôle éducatif sénégalais en rapport avec l'augmentation des flux de migration estudiantine, c'est aussi, d'une certaine manière, "penser l'Afrique à l'aune des globalités émergentes"¹⁰. Le second fait est lié aux conséquences de la dévaluation du franc CFA en 1994 qui a amenuisé les possibilités financières de certains parents d'élèves et d'étudiants qui souhaitaient envoyer leurs enfants poursuivre leurs études en Europe ou aux États-Unis d'Amérique, et les a obligés à envisager des solutions alternatives. Dans ce contexte, les pays qui développent un système d'enseignement moderne peuvent devenir très compétitifs.



L'irruption des structures d'enseignement privé

Au début des années 1990, Dakar recommence à être le pôle de convergence des étudiants en provenance des pays francophones d'Afrique de l'Ouest désireux de poursuivre des études supérieures. Cette période coïncide avec l'arrivée sur le marché de l'éducation des instituts d'enseignement supérieur privé. Aux sources de cette irruption, on note un parrainage de l'État. En son article 3, la loi 91-22 du 16 février 1991 dispose que "l'initiation privée, individuelle ou collective, peut, dans les conditions définies par la loi, concourir à l'œuvre d'éducation et de formation". En réalité, l'attitude de l'État envers l'enseignement supérieur privé est assez

La faculté de médecine, de pharmacie et d'odontostomatologie s'est toujours distinguée par le nombre d'étudiants en provenance du Maghreb en général et du Maroc en particulier.

6. Allan M Findlay, Russell King, Fiona M Smith, Alistair Geddes, Ronald Skeldon, "World class? An investigation of globalization, difference and international student mobility", in *Transactions*, vol. 37, n° 1, 2012, pp. 118-131. 7. Voir Rajjika Bhandari, Peggy Blumenthal, "Global student mobility in international institute for education", New York, éd. Higher education on the move, IIE, 2009, pp. 1-15, cités par Allan M. Findlay et al., *op. cit.* 8. Philip G. Altbach, Liz Reisberg, Laura E. Rumbley, "Trends in global higher education. Tracking an academic revolution", a report prepared for the Unesco 2009 world conference on higher education, p. 25. 9. Abdolkader Latreche, "Les migrations étudiantes de par le monde", in *Hommes & Migrations*, n° 1233, 2001, p. 14). 10. Sandrine Perrot, Dominique Malaquais, "Penser l'Afrique à l'aune des globalisations émergentes", in *Politique africaine*, n° 113, 2009, pp. 5-27.

équivoque. De plus, elle oscille entre une ferme volonté de contrôler l'action de ces structures et une invite à leur faire jouer un rôle dans la prise en charge d'une demande d'enseignement supérieur de plus en plus forte. Ainsi, au cours des rentrées académiques 2012-2013 et 2013-2014, le ministère de l'Enseignement supérieur a posé un acte de rupture en demandant aux écoles et aux universités privées d'accueillir les bacheliers qui ne pouvaient pas être orientés dans les différentes universités publiques, engorgées.

Excepté le cas du Centre africain d'études supérieures en gestion (Cesag) créé en 1985, la plupart des instituts privés du supérieur ont vu le jour au cours de la décennie 1990. L'Institut supérieur de management (ISM), le premier institut d'enseignement privé, a été créé en 1992. Un an plus tard, on note l'ouverture de Sup de Co, une haute école commerciale. Au cours de la même année, est créée une école privée dénommée AFI-Université de l'entreprise. En 1996, l'Institut africain de management a ouvert ses portes. C'est en 1995 que la première université privée, l'université Dakar-Bourguiba, a été ouverte par un ancien professeur de mathématiques de l'Ucad. L'université du Sahel lui emboîte le pas en 1998. En 2003, la première faculté de médecine privée accueille ses étudiants. Au cours de l'année académique 2006-2007, la benjamine des universités privées, l'université Amadou-Hampaté-Ba, est ouverte.



Inventer de nouvelles formes de mobilité pour les étudiants

En Afrique de l'Ouest, Dakar se positionne comme la destination principale des étudiants provenant des pays francophones. Cette attraction peut s'expliquer

par l'image de modernité véhiculée surtout par les instituts d'enseignement supérieur privés qui proposent des offres alléchantes et compétitives.

Le rêve des jeunes élèves et des étudiants des pays africains a été, et demeure toujours, d'aller poursuivre leurs études dans les pays développés (Europe et Amérique du Nord) afin d'y obtenir "un diplôme reconnu sur le plan local et international pour trouver plus facilement un emploi"¹¹. Cependant, il devient difficile de concrétiser ce projet dans la mesure où les conditions qui organisent la venue des étudiants dans ces pays semblent être de plus en plus contraignantes. Serge Slama a caricaturé ces conditions en évoquant une "impossible admission"¹² des étrangers et a montré comment la procédure d'"admission préalable"

mise en place en 1981 et initialement destinée à mieux gérer les flux d'étudiants entrant a été dévoyée. Selon Slama, cette procédure serait "utilisée aujourd'hui par les pouvoirs publics comme un 'rouage' dans un processus d'endiguement des entrées d'étrangers en premier et en deuxième cycles universitaires et de régulation des flux". En fait, la progression du nombre d'étudiants africains en France doit plutôt être analysée en termes d'évolution de la structure démographique de ces pays émetteurs de migrants étudiants et non en termes de diminution des contraintes en matière d'admission.

Les instituts ont donc cherché à réaliser le rêve de ces élèves et étudiants désireux de poursuivre leurs études en Europe et en Amérique du Nord en leur offrant, à travers la codiplômation¹³, la possibilité de rester au Sénégal tout en obtenant un diplôme portant le sceau d'une université ou d'une école supérieure occidentale. Une autre composante attractive du portefeuille de services offerts est

C'est en 1995 que la première université privée, l'université Dakar-Bourguiba, a été ouverte par un ancien professeur de mathématiques de l'Ucad.

11. Magatte Fall, "Migration des étudiants sénégalais. Impact sur le développement de leur pays d'origine", in *Hommes & Migrations*, n° 1286-1287, juillet-octobre 2010, pp. 226. 12. Serge Slama, *La Fin de l'étudiant étranger*, Paris, L'Harmattan, 1999, pp. 179-181.

13. L'IAM délivre des diplômes en collaboration avec des universités suivantes : l'université du Québec à Chicoutimi au Canada, l'université de Strasbourg et de Mulhouse en France. Quant à l'Institut supérieur de management (ISM), il fait de la codiplômation avec des écoles privées de management françaises : École supérieure pour le développement économique et social (ESDES) Lyon, Rouen Business School, Reims Management School. Cependant, c'est la Bordeaux Management School qui, malgré une arrivée tardive sur le marché (2008), est allée plus loin dans la codiplômation. En fait, la maison mère de Bordeaux Management School a tout simplement délocalisé une partie de son programme de formation à Dakar. Le cursus des étudiants est scindé en deux parties, la première au Sénégal et la seconde à Bordeaux.

le programme de préparation aux grandes écoles françaises de commerce. Les écoles privées ont très tôt senti tout le bénéfice qu'elles pouvaient tirer du développement d'un programme de formation particulièrement prisé comme la prépa

Une autre composante attractive du portefeuille de services offerts est le programme de préparation aux grandes écoles françaises de commerce.

HEC. En 2004, HEC Paris a établi un accord de partenariat avec l'Institut supérieur de management pour sensibiliser et préparer des étudiants à intégrer la prestigieuse école. À cet effet, elle a installé une antenne perma-

nente à Dakar. Une décennie plus tard, le Groupe Sup de Co de Montpellier Business School lui emboîte le pas, accréditant la pertinence de ce choix stratégique qui consiste à préparer des étudiants à poursuivre leurs études en France¹⁴. Dans ce même registre, le hub éducatif dakarais doit son attractivité au fait d'être, avec la ville de Casablanca, l'un des deux centres africains qui abritent annuellement des épreuves de préparation et/ou d'examen du concours français Passerelle, un grand concours d'épreuves communes en France. Ce concours est organisé conjointement par seize écoles supérieures de commerce de l'Hexagone.



Adapter les cursus aux besoins du marché

Les écoles privées proposent des cursus essentiellement orientés vers le management. L'examen de l'échantillon montre l'intérêt pour les études dans ce domaine. Sur les 47 étudiants interviewés au niveau des trois instituts (Cesag, IAM et Institut supérieur de management), 35 poursuivent de telles études. La moyenne d'âge des étudiants enquêtés est de 24 ans. Cet âge avancé rend compte du profil de l'évolution de la demande d'en-

seignement supérieur en Afrique. Des indépendances jusqu'à la fin des années 1980, l'université Cheikh-Anta-Diop de Dakar avait le monopole de l'enseignement supérieur. La moyenne d'âge à l'entrée tournait autour de 20 ans et les études les plus longues étaient généralement les études médicales. Dans les autres facultés (sciences, lettres et sciences humaines, droit et sciences économiques), l'enrôlement des étudiants dans les programmes doctoraux était assez marginal. Il était exceptionnel d'y retrouver des étudiants âgés de plus de 40 ans. Mieux, de façon générale, l'université de Dakar n'avait pas pour vocation de fournir un enseignement professionnalisant à des travailleurs ayant acquis sur le terrain une expérience pratique. Livrant son expérience d'ancien recteur de l'Ucad, Abdou Salam Sall souligne : *"L'offre de formation dans les facultés n'avait aucune articulation avec les besoins du marché, mis à part la faculté de médecine, de pharmacie et d'odontostomatologie et, dans une moindre mesure, la faculté de droit"*¹⁵. Le Centre africain d'études supérieures en gestion (Cesag) créé en 1985 par la Conférence des chefs d'État de la communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO) décide d'offrir cette formation à des professionnels désireux de parfaire leur formation en vue de saisir de nouvelles opportunités sur le marché de l'emploi. Les 16 nationalités représentées dans l'échantillon témoignent à souhait que Dakar est devenu un hub éducatif régional. Les étudiants proviennent essentiellement des pays francophones de l'Afrique occidentale et centrale (Côte d'Ivoire, Bénin, Burkina Faso, Niger, Gabon, Centrafrique, Tchad, Cameroun, Congo, Congo RDC). On retrouve aussi des étudiants provenant d'autres pays francophones (Comores et Mauritanie). Le caractère panafricain du hub dakarais transparaît à travers la présence d'étudiants provenant de pays lusophones (Cap-Vert et Guinée-Bissau).

14. Dans un entretien datant de décembre 2013, le président Didier Jourdan déclinait les ambitions de son groupe pour le Sénégal et Dakar : *"Cette année, nous ouvrons une filiale au Sénégal, à Dakar, qui va devenir un véritable hub pour toute l'Afrique noire et où nous appliquerons les mêmes principes qu'en France : 30 à 35 % des élèves ne payeront aucun droit de scolarité et nous voulons que nos salariés là-bas bénéficient des mêmes conditions sociales qu'en France."* Url : <http://www.headway-advisory.com/blog/lesc-montpellier-grande-ecole-de-la-diversite-entretien-avec-didier-jourdan-directeur-general-du-groupe-de-montpellier>.

15. Abdou Salam Sall, *Mutations de l'enseignement supérieur en Afrique. Le cas de l'UCAD*, Paris, L'Harmattan, 2012, p. 20.



La concurrence entre institutions

Les motivations invoquées par les étudiants interviewés à l'université Cheikh-Anta-Diop et dans les instituts privés sont diverses. Certaines sont marginales : elles vont de la recherche d'une filière absente dans les offres de formation du pays d'origine à la stabilité politique du Sénégal, en passant par l'usage du français comme langue d'enseignement, ou la découverte de la culture et de l'art de vie sénégalais. En revanche, les motivations principales sont d'abord la notoriété et, ensuite, la présence familiale au Sénégal. 39 étudiants sur 70, soit plus d'un étudiant sur deux, convoquent la notoriété de l'établissement.

Les informations concernant les instituts sont obtenues à travers trois principaux canaux : Internet, les amis et les parents. La notoriété des instituts privés doit beaucoup au marketing, qui, au sein de l'enseignement supérieur, a revêtu une importance capitale au moment où la globalisation touchait le secteur de l'éducation¹⁶. Cependant, toutes les universités ne sont pas en mesure d'opérer un marketing dont l'absence contribue, d'ailleurs, à les desservir¹⁷. Cela a été le cas, pendant longtemps, de l'université Cheikh-Anta-Diop qui n'a pas véritablement développé une stratégie de marketing qui lui aurait permis d'attirer une nouvelle catégorie d'étudiants davantage intéressés par des formations professionnelles. Or la vision moderne de l'université préconise la mise en place de "systèmes ouverts qui reconnaissent l'expérience pertinente acquise antérieurement, les équivalences de diplômes, le transfert des unités de valeur, les régimes de programmes d'enseignement, l'accès aux bourses nationales et aux prêts pour étudiants, et un cadre global de qualifications et d'apprentissage permanent"¹⁸. C'est justement ce créneau

appelé "Executive Program" que les instituts privés ont investi. Il s'agit de proposer à des catégories d'étudiants possédant déjà une expérience professionnelle des cursus de formation conformes à leurs attentes et leur permettant de mieux se positionner sur le marché de l'emploi.

À l'instar du pôle éducatif français où "le premier constat est celui d'une forte diversification des cursus offerts"¹⁹, la donne éducative sénégalaise se caractérise par une forte demande d'enseignement supérieur. Celle-ci est diversifiée, au regard des pays d'origine et des caractéristiques sociales et professionnelles, et exigeante dans la sélection des cursus et des filières d'enseignement. Cette donne transforme l'enseignement supérieur en marché, où les offres deviennent concurrentielles. Toutes les études sont ouvertes à la concurrence : alors que les instituts privés comme Sup de Co, l'ISM, l'IAM, le Cesag et l'université Dakar-Bourguiba entrent en concurrence avec les facultés des sciences économiques et juridiques

pour les formations dans le domaine du management, des finances et des professions judiciaires, les universités du Sahel et Amadou-Hampathé-Ba étendent la concurrence aux sciences humaines et sociales. En 2003, la faculté de médecine Saint-Christopher-Iba-Mar-Diop est venue faire sauter le verrou d'un domaine jusque-là réservé à l'enseignement supérieur public. Jusqu'à cette date, seule la faculté de médecine, de pharmacie et d'odontologie (FMPOS) de l'université Cheikh-Anta-Diop délivrait des diplômes de médecine. La rupture opérée par la faculté privée est radicale. En plus de mettre fin à l'exclusivité dans le domaine de la formation et de la délivrance du diplôme de médecine, elle mettait sur le marché

Il s'agit de proposer à des catégories d'étudiants possédant déjà une expérience professionnelle des cursus de formation conformes à leurs attentes et leur permettant de mieux se positionner sur le marché de l'emploi.

16. Muhammad Jawad Iqbal, Amran Bin Md. Rasli, Ibne Hassan, "University branding. A myth or a reality", in *Pakistan journal of commerce and social sciences*, vol. 6, n° 1, 2012, pp. 168-184. 17. Catharine R. Stimpson, "Asserting our 'brand'", in *Change*, n° 38, 2006, pp. 30-35.

18. Banque mondiale, *Construire les sociétés du savoir : nouveaux défis pour l'enseignement supérieur*, Laval, Les Presses universitaires de Laval, 2003, p. 14. 19. Yves Grafmeyer, "Les transformations du monde étudiant : mobilités individuelles et enjeux sociaux. Quelques perspectives de recherches à partir du cas français", in *Chypre hier et aujourd'hui entre Orient et Occident*, actes du colloque tenu à Nicosie, 1994, université de Chypre et université Lumière Lyon-II, Lyon, Maison de l'Orient et de la Méditerranée-éd. Jean Pouilloux, 1996, p. 162.

une offre pédagogique différente et censée être plus attractive : une formation de médecin sur cinq années, soit deux ans de moins que la durée des études médicales à l'Ucad. Cette première faculté privée ouvrira la voie à un second institut privé : l'Institut privé de formation et de recherches médicales de Dakar (Ipformed-Imsd) démarre officiellement ses activités d'enseignement en 2012. Une centaine d'étudiants constitués à 80 % étrangers y suivent les cours. Ces instituts privés forment avec l'université Cheikh-Anta-Diop la pierre angulaire du renouveau du Quartier latin sénégalais. À l'échelle de l'Afrique de l'Ouest et du centre, ils constituent la vitrine attractive d'un enseignement supérieur qui draine vers Dakar de plus en plus d'étudiants.



Entretenir l'attractivité du pôle éducatif sénégalais

Cette donne concurrentielle de l'enseignement supérieur privé est bien perçue au niveau de l'enseignement supérieur public. Le plan stratégique 2011-2016 de l'Ucad évoque explicitement *"les problèmes de concurrence"*. Cette prise de conscience oblige l'enseignement supérieur public à rompre avec la conception humboldtienne de l'université, suivant en cela la rupture déjà opérée par les universités occidentales vers le milieu des années 1980 et au cours des années 1990²⁰. Cette rupture serait conforme à la vision du *New Policy Management* qui repose sur des principes d'utilité sociale, d'impulsion de l'innovation technologique et d'*accountability*²¹. Dans le registre des actions entreprises par l'Ucad, on note en effet la planification stratégique, l'augmentation des droits d'inscription et du prix des tickets-repas et la rationalisation des effectifs.

D'autres actions figurent aussi en bonne place comme la création d'une clinique médicale de pointe et la mise en place d'une réglementation de la fonction de services qui autorise la création d'ins-

tituts privés de formation au sein de l'espace universitaire : l'Institut de formation en administration et création d'entreprises (Iface), le Centre de recherches et de formation en développement économique et social (Crefdes), l'École supérieure polytechnique (ESP). À ces actions, s'ajoutent la mise en place d'une fondation pour soutenir les investissements et identifier des *"stratégies de financement alternatives sans l'intervention de l'État"*, le développement d'incubateurs d'entreprises au niveau de l'Ucad et de l'université Gaston-Berger de Saint-Louis (UGB), la signature avec la Banque mondiale de contrats de performance (CDP), ainsi que l'établissement de règles de transparence budgétaires.

Le ministère de l'Enseignement supérieur a proposé, dans un souci de transparence, que soit institué dans chaque université un guichet unique qui générerait tous les fonds des programmes et des projets de recherche. Les universités s'inscrivent aussi dans une politique de décentralisation articulée autour de la création de pôles régionaux de formation et de recherche. Cette politique consiste, pour chaque université, à identifier des écoles supérieures qu'elle intègre : l'École nationale supérieure d'agriculture (ENSA), l'École polytechnique de Thiès (EPT) pour l'université de Thiès, l'École nationale des cadres ruraux (ENCR) pour l'université de Bambey et l'École nationale d'économie appliquée (ENEA) pour l'Ucad. Ces aménagements s'accompagnent de réformes didactiques comme la mise en œuvre de la réforme licence-master-doctorat (LMD), que le plan stratégique de l'Ucad 2011-2016 présente comme *"une des réponses adaptées aux multiples défis de notre enseignement supérieur"*. De surcroît, le plan de l'Ucad mentionne que cette réforme *"exprime ainsi la volonté de mieux se positionner dans un monde dont les caractéristiques modales sont la globalisation, la numérisation, l'économie de la connaissance, l'évolution rapide des sciences et des techniques, l'intégration régionale, et dans une Afrique engagée dans la lutte contre le sous-développement, les grandes endémies et pour l'intégration conti-*

20. Jean-Luc de Meulemeester, "Quels modèles d'université pour quel type de motivation des acteurs ? Une vue évolutionniste", in *Pyramides*, n° 21, 2012, pp. 261-289. 21. *Ibid.* 22. Université Cheikh-Anta-Diop de Dakar, "Plan stratégique UCAD 2011-2016", document de travail.

mentale²²". Les réformes concernent aussi l'alignement des cursus, de la pédagogie et du système d'accréditation sur les normes internationales, la création d'écoles doctorales articulées autour de laboratoires, l'utilisation massive des nouvelles technologies de l'information et de la communication (inscription en ligne des nouveaux bacheliers), la promotion d'un e-learning. Au même moment, l'université joue sur la préservation des domaines de souveraineté comme le privilège d'organiser l'internat de médecine malgré les tentatives visant à casser ce monopole.

Pourtant, pour certains chercheurs, les exercices d'ajustement auxquels se livre l'université sont imposés et conformes à une vision néolibérale de l'éducation. Cette vision commence à s'imposer au cours de la décennie 1980 et serait celle de "*l'ajustement éducatif, impulsé par les réflexions de la Banque mondiale*²³". Dans la préface de l'ouvrage *L'Afrique noire face à sa laborieuse appropriation de l'université. Les cas du Sénégal et du Cameroun*, Jean-Marc Ela souligne la volonté de "*soumettre les universités aux lois du marché*²⁴", volonté conforme à la perception de la Banque mondiale qui considère que l'enseignement supérieur n'est pas un bien public mais privé et que les universités africaines sont maintenues dans un état traditionnel où elles ne seraient pas sensibles aux besoins des marchés. De son côté, l'enseignement supérieur privé use aussi de stratégies pour gagner des parts de ce marché en pleine expansion : la recherche effrénée et systématique de l'homologation des diplômes délivrés par le Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (Cames), l'utilisation à temps partiel des enseignants des universités publiques sénégalaises et étrangères pour assurer les charges d'enseignement et d'encadrement, la tentative de faire participer ses étudiants au concours élitiste de l'internat de médecine, l'investissement dans la recherche (écoles doctorales) et le développement d'accords de partenariats avec des écoles et universités étrangères.



Conclusion

L'avancée du Sénégal dans la transition démographique couplée aux stratégies visant la scolarisation universelle avant 2025 crée une demande d'enseignement revigorée par les flux en provenance des pays de l'espace francophone. Cette augmentation de la demande d'enseignement supérieur s'inscrit dans une temporalité qui est celle de la diversification des cursus de formation, des innovations dans la transmission des connaissances, de l'établissement de passerelles entre les lieux de production des savoirs et les lieux de leurs usages. Elle s'inscrit aussi dans des spatialités parfois virtuelles rendant possibles l'ubiquité dans l'acquisition et la transmission des savoirs et des savoir-faire. Ces éléments sont constitutifs d'une nouvelle donne qui transforme l'enseignement supérieur sénégalais en marché concurrentiel, où les offres éducatives des universités publiques sont obligées d'entrer en compétition avec celles de l'enseignement supérieur privé. Cette progression de la demande est aussi indissociable de l'augmentation des flux de migrations estudiantines, en particulier Sud-Sud.

La coexistence d'une université publique de renom, classée en 2013 première université en Afrique occidentale et centrale par International Colleges & Universities, et d'instituts privés attire à Dakar des milliers d'étudiants et en fait un hub éducatif cosmopolite. Pour l'université, il faut impérativement prendre des parts de ce marché en pleine expansion. La question qui reste en suspens est de savoir si l'université publique sénégalaise, qui a connu ses heures de gloire en s'ajustant aux nouvelles lois du marché, pourra trouver un juste équilibre entre une *alma mater* pourvoyeuse de services à la communauté (nouveau credo de l'université Cheikh-Anta-Diop) et une efficacité optimale au sens de Pareto. ■

23. Pascal Bianchini, *École et politique en Afrique noire. Sociologie des crises et des réformes du système d'enseignement au Sénégal et au Burkina Faso (1960-2000)*, Paris, Karthala, 2004. 24. Jean-Marc Ela, "Réfaire ou ajuster l'université africaine ?", in Félix-Marie Affa'a, Thérèse Des Lierres (dir.), *op. cit.*, pp. 6-7.

MOBILITÉS ÉTUDIANTES ET LIEN SOCIAL

LES ÉTUDIANTES NON BOURSIÈRES CAMEROUNAISES DANS LE NORD-PAS-DE-CALAIS

par BRICE ARSÈNE MANKOU, *docteur en sociologie, chercheur associé au Clersé (CNRS) et enseignant à l'université du Littoral-Côte d'Opale.*

Difficile pour les étudiantes étrangères qui ne bénéficient ni de bourses ni du soutien de leur famille de mener à bien leurs études. Dans la région Nord-Pas-de-Calais, les étudiantes camerounaises non boursières sont solidaires et luttent ensemble contre le découragement en développant de nombreuses formes d'entraide. Organisation d'événements culturels, participation à des associations étudiantes, mise en place de tontines, autant d'initiatives visant à pallier le manque de moyens financiers et la détresse sociale.



Dans un contexte de migration où le coût des études est de plus en plus élevé, les étudiantes camerounaises non boursières ont recours au système D. Notre recherche s'appuie sur des entretiens libres menés courant 2012 avec des étudiantes camerounaises inscrites dans les universités du Nord-Pas-de-Calais. Elles ont en commun la nationalité camerounaise et le fait d'être non boursières. Pour analyser les formes de solidarité qu'elles développent, nous avons eu recours à la théorie du lien social et des réseaux. Le choix de la théorie du lien social s'explique par le fait que ces étudiantes sont solidaires à travers les activités sociales, culturelles et intellectuelles qui leur permettent de se sentir appartenir à un groupe social uni et soudé. Les étudiantes camerounaises non boursières du Nord-Pas-de-Calais mènent plusieurs activités qui

recréent du lien social grâce aux solidarités organiques. Le lien social dont il est question s'inscrit dans la perspective d'Émile Durkheim qui, dans sa thèse sur la division du travail social¹, distingue deux types de solidarité : la solidarité mécanique présente dans les sociétés dites "traditionnelles", où les individus sont semblables les uns aux autres, partagent les mêmes croyances, les mêmes valeurs, bref une forte conscience collective ; et la solidarité organique présente dans les sociétés modernes, où la conscience collective est réduite et où les individus sont liés non par leur ressemblance, mais plutôt par des fonctions complémentaires à l'intérieur de la société. Il faut dire que ces activités qui permettent de créer ou recréer du lien social ne constituent pas un fait nouveau à en croire l'étude de Gérard Tchouassi intitulée *Entreprendre au féminin*

1. Émile Durkheim, *De la division du travail social*, Paris, PUF, 2007 [1893].

au Cameroun. *Possibilités et limites*². Selon Tchouassi, "au Cameroun, la dynamique entrepreneuriale des femmes reste très remarquée". Les femmes camerounaises en général développent des activités sociales qui favorisent l'entraide et la solidarité. En tant qu'étudiantes non boursières, c'est bien cette tendance qui se développe à travers la vie associative

De 1990 à nos jours, ces mobilités étudiantes camerounaises se sont intensifiées, à la faveur de l'octroi de bourses du gouvernement français à certains étudiants brillants des universités camerounaises.

ou des formes de mutuelles d'entraide fondées sur le principe de la tontine comme le *djangui*³. La deuxième théorie dont s'inspire notre étude est celle des réseaux migratoires, qui montre comment les anciennes étudiantes non boursières aident les primo-migrantes. Celles qui sont déjà bien intégrées guident les

nouvelles migrantes dans leurs démarches et dans leur processus d'intégration sociale. Nous avons privilégié dans cette étude une méthode essentiellement qualitative en donnant la priorité à l'observation de ces étudiantes au cours de leurs pratiques associatives et en recueillant leurs propos. Notre étude a concerné 80 étudiantes non boursières fréquentant les établissements de l'enseignement supérieur du Nord-Pas-de-Calais. On distingue parmi nos enquêtées celles qui sont déjà inscrites depuis plusieurs années et celles qui sont considérées comme des primo-arrivantes dans la région.



Contexte et chronologie

La poursuite d'études en France et dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) n'est pas un phénomène nouveau chez les étudiants camerounais.

Cela entre dans le cadre des mobilités classiques des étudiants africains. Selon Ruth Mireille Manga, les trajets des migrants camerounais suivraient d'abord les routes de l'éducation, puis celles de la prospérité économique et de la sécurité politique⁴. Ces routes de l'éducation font des mobilités étudiantes camerounaises l'une des premières formes de mobilité du Sud vers le Nord. Parmi les facteurs explicatifs de ce phénomène, Sophie Bouly de Lesdain souligne "la dégradation des conditions économiques du pays et ses répercussions sur l'enseignement comme cause principale de l'accélération des flux humains camerounais vers les pays du Nord"⁵.

Ces migrations étudiantes remontent à la décennie 1950-1960, durant laquelle les premiers étudiants camerounais boursiers étaient envoyés en France pour se former à l'administration publique étant donné le besoin de cadres compétents adaptés aux réalités camerounaises pour préparer la décolonisation. Selon Ruth Mireille Manga, "ce furent généralement des étudiants, parmi lesquels on compte l'un des tout premiers professeurs agrégés camerounais, Jean Félix Loung, le premier centralien, Marcel Théodore Loung, et l'un des premiers experts-comptables de notre pays, Simon Ernest Nguimba"⁶.

D'une manière générale, les mobilités étudiantes ont commencé après l'indépendance en 1960. Trois périodes peuvent caractériser ces vagues migratoires d'étudiants camerounais en France. La première, de 1971 à 1984, est marquée par l'accueil d'étudiants camerounais dans les universités françaises, allemandes et britanniques. Le choix de la France comme première destination s'explique par le fait que le Cameroun est une ex-colonie française. Mais le pays a aussi connu la présence des Allemands à l'instar du Togo. Quant au Royaume-Uni, ce pays attire davantage les étudiants anglo-

2. Gérard Tchouassi, "Entreprendre au féminin au Cameroun : possibilités et limites", extrait de son mémoire sur <http://www.entrepreneuriat.com/fileadmin/ressources/actes02/TCHOUASSI.PDF> 3. Le *djangui* est une pratique tontinière solidaire qui permet d'aider les acteurs sociaux. Cette pratique est répandue au Cameroun et dans d'autres pays. Si au Cameroun on l'appelle "djangui", au Congo-Brazzaville, on l'appelle "likelemba" en langue lingala. C'est aussi une réponse aux étudiants qui vivent dans la précarité et sont souvent exclus du système bancaire classique. 4. Ruth Mireille Manga, "La participation des diasporas camerounaises de France et de Grande-Bretagne à la vie politique nationale : émergence et consolidation de la citoyenneté à distance", mémoires de DEA en sciences politiques, université de Yaoundé, 2008. 5. Sophie Bouly de Lesdain, *Femmes camerounaises en région parisienne, trajectoires migratoires et réseaux d'approvisionnement*, Paris, L'Harmattan, 1999. 6. Ruth Mireille Manga, *op. cit.*

phones originaires du Sud-Ouest, le Cameroun étant un pays bilingue. Dans la deuxième période, entre 1985 et 1990, certaines universités françaises s'ouvrent aux universités africaines. Des conventions de partenariat vont favoriser la mobilité des enseignants-chercheurs mais aussi celle des étudiants préparant une thèse de doctorat. Durant cette période, la plupart des universités camerounaises ne proposent pas encore de 3^e cycle. De 1990 à nos jours, ces mobilités étudiantes camerounaises se sont intensifiées, à la faveur de l'octroi de bourses du gouvernement français à certains étudiants brillants des universités camerounaises. Des bourses de mobilité sont octroyées aux enseignants, aux chercheurs et aux étudiants pour qu'ils viennent poursuivre leurs études dans les universités de l'OCDE. Aujourd'hui, avec l'adoption du système licence-master-doctorat (LMD) au Cameroun, très peu d'étudiants camerounais émigrent dans le cadre de leur master ou de leur doctorat, la plupart des universités camerounaises offrant la possibilité de préparer un doctorat sur place avec cotutelle, grâce aux partenariats avec différentes universités françaises.

Les étudiants camerounais en France et l'attrait du Nord-Pas-de-Calais

Selon l'Unesco, la France est en tête des pays d'accueil des étudiants camerounais. En 2010, elle en accueillait plus que les autres pays de l'OCDE, 6 264 contre 1 864 pour les USA et 671 étudiants pour la Belgique. En 2011-2012, la France comptait 7 483 étudiants camerounais répartis dans la quasi-totalité des universités françaises en métropole. Selon *Les Notes de Campus France, "l'enseignement supérieur et le niveau d'éducation au Cameroun, en général, sont de très bonne qualité (taux d'alphabétisation de 80 % environ, selon l'Onu, l'un des plus élevés du continent africain)"*⁷. En dépit de cette reconnaissance de

l'enseignement au Cameroun, les étudiants camerounais choisissent la France comme première destination dans leur mobilité.

Pays	Nombre d'étudiants accueillis
France	6 264
Allemagne	5 121
Italie	2 292
USA	1 864
Belgique	671

Source : Unesco, 2010, in *Les Notes de Campus France, "la mobilité des étudiants d'Afrique Subsaharienne"*, n° 7, 2013.

Cette mobilité qui, en 2007, était de plus de 6,9 %, va évoluer dans les années à venir. Plusieurs facteurs témoignent de l'attractivité des universités du Nord-Pas-de-Calais pour les étudiantes camerounaises. 50 % expliquent leur choix par l'offre diversifiée de formation, contre 5 % pour la proximité avec les autres pays d'Europe. Après les Sénégalais et les Maliens, les Camerounais constituent le deuxième contingent étudiant le plus important du Nord-Pas-de-Calais.

En outre, le coût peu élevé des inscriptions permet à certaines familles d'assurer les frais de scolarité de leurs enfants. Il faut également souligner l'importance des conventions de partenariat signées entre certaines universités du Nord-Pas-de-Calais et les universités camerounaises, à l'initiative d'enseignants-chercheurs franco-camerounais.

Enfin, le Nord-Pas-de-Calais se distingue par sa proximité avec les pays européens comme la Belgique, les Pays-Bas, l'Allemagne, le Royaume-Uni et le Luxembourg. Située au cœur de l'Europe, cette région attire les Camerounaises qui ont au moins un des membres de leur famille dans ces pays voisins de la France.

[Le Nord-Pas-de-Calais se distingue par sa proximité avec les pays européens comme la Belgique, les Pays-Bas, l'Allemagne, le Royaume-Uni et le Luxembourg.](#)

⁷ *Les Notes de Campus France*, hors-série n° 7, juin 2013, p. 10.



Étudiantes camerounaises : profil, âge, niveau d'études et université de rattachement

Selon l'Observatoire des formations de l'insertion et de la vie étudiante, 1 étudiant sur 3 des universités du Nord-Pas-de-Calais est originaire d'un pays étranger. Plus de 1 000 viennent d'Afrique, dont environ 200 étudiants camerounais. Très peu d'entre eux sont boursiers. Parmi eux, de nombreuses jeunes filles originaires des principales villes camerounaises comme Yaoundé, Douala, Bafoussam, Dschang, Maroua, Garoua et N'Gaoundéré. Ces étudiantes sont arrivées en France par leurs propres moyens en utilisant leurs réseaux familiaux et ceux des anciens étudiants de ces universités.

Plusieurs variables nous ont permis de catégoriser ces étudiantes dans les universités du Nord-Pas-de-Calais : leur âge, leur université et leur niveau d'études.

/// Tableau 1 : L'âge des étudiantes camerounaises dans les universités du Nord-Pas-de-Calais

Âges	Nombre d'enquêtées	Pourcentage
20 – 25 ans	10	12,5 %
25 – 30 ans	60	75 %
30 – 35 ans	10	12,5 %
+ de 40 ans	0	0 %
Total	80	100 %

Source : Données personnelles, 2012.

Les étudiantes migrantes camerounaises, pour la plupart d'entre elles, sont âgées de 25 à 30 ans, et elles sont souvent boursières de la coopération française.

/// Tableau 2 : Niveau d'études des étudiantes camerounaises dans les universités du Nord-Pas-de-Calais

Niveau d'études	Nombre d'enquêtées	Pourcentage
BAC + 1	0	0 %
BAC + 2	0	0 %
BAC + 3	40	50 %
Master	30	37,5 %
Doctorat	10	12,5 %
Total	80	100 %

Source : Données personnelles, 2012

Ce tableau montre que ces étudiantes viennent en France à bac + 3 pour des études de master. Très peu viennent dans le cadre de leur thèse, car elles n'ont pas de financement. Les étudiantes aux revenus modestes font leur thèse de doctorat au Cameroun.

/// Tableau 3 : Université de rattachement des étudiantes camerounaises dans le Nord-Pas-de-Calais

Universités	Nombre d'enquêtées	Pourcentage
Université de Lille-I	30	37,5 %
Université de Lille-II	18	22,5 %
Université de Lille-III	5	6,25 %
Université d'Artois	1	1,25 %
Université catholique de Lille	15	18,75 %
Sciences Po Lille	1	1,25 %
Université de Valenciennes	5	6,25 %
Université du Littoral-Côte d'Opale	5	6,25 %
Total	80	100 %

Source : Données personnelles, 2012

Les migrantes étudiantes de la région Nord-Pas-de-Calais sont originaires des grandes villes camerounaises. Elles dépassent les “ethno-espaces⁸” et les cadres natifs (villages, région, ethnies, etc.). La plupart d’entre elles vivent en famille plutôt que sur les campus universitaires et travaillent tout en suivant leur cursus universitaire. À quelques rares exceptions près, elles s’en sortent bien. Cependant, beaucoup n’ont pas de mutuelle et sont exclues de certains soins (dentiste, ophtalmologiste, ou autres).

Témoignages des étudiantes camerounaises non boursières

Ces quelques récits permettent de découvrir le mode de vie des étudiantes camerounaises dans le Nord-Pas-de-Calais.

“Je suis arrivée à Lille en 2005, inscrite à la faculté des sciences économiques et sociales en master à l’université de Lille-I. Confrontée à d’énormes difficultés, car n’étant pas boursière, j’ai enchaîné les petits boulots, baby-sitter par-ci, télé conseillère par-là. C’était très difficile. L’université de Yaoundé où j’étais inscrite auparavant a un partenariat avec certains enseignants de l’université de Lille-I. Comme toutes les autres étudiantes, je me débrouille. Heureusement que j’ai mes cousines ici qui me guident et m’aident. Grâce à la solidarité légendaire des Camerounais, j’essaie de survivre...” (Solange D., étudiante en master d’économie à Lille-I). La débrouille, selon Solange, est une lutte permanente pour vivre décemment.

Voulant reprendre des études après un divorce, Carine se voit contrainte à un exercice difficile : mener à bien ses études tout en assurant sa vie de famille. Devant tout assumer toute seule, elle fait part de son découragement : *“Moi, je suis arrivée à Arras grâce à un mariage. J’ai divorcé l’année dernière, et comme j’étais institutrice à Sangmélina au Cameroun, je souhaite reprendre mes études en sciences de l’éducation pour passer des concours en France et deve-*

nir professeur des écoles. Je prépare actuellement ma licence, mais avec deux enfants à charge, seule, c’est dur” (Carine, étudiante en sciences de l’éducation à l’université d’Artois).

Une autre étudiante qui bénéficie du soutien financier parental reconnaît avoir plus de chance : *“Je suis arrivée à la Catho de Lille après mes études à l’université catholique de Yaoundé, j’ai obtenu une inscription en première année de master en droit. Je suis prise en charge par mes parents”* (Béatrice, étudiante à l’université catholique de Lille).

Ce n’est pas le cas d’Hélène qui se trouve confrontée à un choix douloureux : les études ou la vie de famille. *“Je suis étudiante, je me suis débrouillée toute seule pour m’inscrire en France depuis Douala et, comme je n’ai plus de parents, c’est un oncle qui s’est porté*

garant pour un prêt bancaire pour mes études. C’est difficile d’être femme, Africaine et étudiante en France. Je pense que je vais tout laisser. J’attends un bébé d’un jeune Fran-

çais qui est dans l’armée, car c’est trop galère, trop dur pour moi, je préfère me marier et fonder une famille” (Hélène, étudiante à l’université du Littoral-Côte d’Opale de Dunkerque en master de marketing). Ce témoignage montre la situation difficile des étudiantes non boursières originaires du Cameroun. Certaines, qui échouent dans leurs études, changent leur projet migratoire et finissent parfois par épouser des Français et par s’installer dans la région. Pour ces migrantes, les études constituent l’une des stratégies migratoires féminines, après le mariage ou la maternité.

Comme Hélène, Marie va devoir arrêter ses études. Elle espérait un soutien familial qui n’est pas arrivé, ce qui l’empêche de mener à bien sa formation : *“Je suis étudiante en sciences économiques à l’université de Valenciennes. L’année dernière, je n’ai pas pu valider mon année parce que je n’ai pas de soutien au Cameroun. Mes frères ici m’ont dit d’arrêter, je vais être obligée de le faire...”* (Marie, étudiante à

Pour ces camerounaises, les études constituent l’une des stratégies migratoires féminines, après le mariage ou la maternité.

l'université de Valenciennes). À l'absence de soutien financier s'ajoute le manque de perspectives de carrière, comme le souligne Annie : *"Après mon master 1, j'ai étudié sans bourse. Je voudrais arrêter mes études et je cherche du travail, même saisonnier, car la philosophie, en dehors de l'enseignement, je ne sais pas où cela peut me mener. Je ne peux pas rentrer. N'étant pas de nationalité française, je ne peux pas non plus espérer trouver un poste d'enseignant en France. Je n'ai donc pas d'avenir, c'est l'impasse"* (Annie, étudiante en philosophie à Lille-III).

Toutes ces étudiantes camerounaises ont des parcours différents. Leurs mobilités ne sont pas linéaires, certaines sont soutenues par leurs parents, tandis que d'autres s'assument seules. Toutes ces étudiantes ont un dénominateur commun : la "galère", la "souffrance", les "difficultés". Ces étudiantes, comme les autres migrantes, ne renoncent pas pour autant. Leur situation semble illustrer le mémoire d'Aline Mandrilly intitulé : *"Un cerveau pour les études, deux bras pour le boulot et des jambes pour courir"*⁹.

Les étudiantes camerounaises sont pour la plupart membres d'associations de solidarité. La plus dynamique est l'Association des étudiants camerounais de Lille (AECL).

Elles concilient tant bien que mal vie étudiante et petits boulots, et ont développé une série d'activités susceptibles de renforcer leurs liens sociaux.

À travers ces témoignages, nous pouvons dégager trois profils. Premièrement, les étudiantes soutenues par leurs parents restés au Cameroun (elles sont minoritaires, 5 % sur les 80 étudiantes rencontrées). Deuxièmement, les étudiantes contraintes d'abandonner leurs études pour une vie de famille (75 % de nos enquêtées). Parmi elles, figurent en bonne place celles dont les familles se sont désengagées au cours de leurs études. Ces difficultés financières interviennent très tôt, dès leur arrivée en France. Troisièmement, celles qui, après un échec de vie familiale, souhaitent reprendre leurs études (20 %).

Les formes de solidarité des étudiantes camerounaises

Voyons comment vivent ces étudiantes dans le Nord-Pas-de-Calais et l'influence des familles et des associations d'entraide étudiantes sur le déroulement de leur processus migratoire. Rappelons que la théorie du lien social, telle que la définit Durkheim, est avant tout *"un lien moral"*, un ensemble *"de règles qui président aux relations des hommes formant une société"*¹⁰.

Serge Paugam distingue quatre types de liens sociaux : le lien de filiation, le lien de participation élective, le lien de participation organique et le lien de citoyenneté. Selon lui, *"le lien de filiation est celui qui reconnaît que chaque individu naît dans une famille et rencontre en principe, à sa naissance, à la fois son père et sa mère ainsi qu'une famille élargie à laquelle il appartient sans qu'il l'ait choisie, mais c'est aussi insister sur la fonction socialisatrice de la famille"*¹¹.

Le lien de participation organique relève de la socialisation extra-familiale, mais se distingue du précédent dans la mesure où il est caractérisé par l'apprentissage et l'exercice d'une fonction déterminée dans l'organisation du travail. Selon Durkheim, *"ce qui fait le lien social dans les sociétés modernes, c'est ce qu'il appelle la solidarité organique"*¹². Le lien de la citoyenneté *"repose sur le principe de l'appartenance à une nation. En théorie, la nation reconnaît à ses membres des droits et devoirs et en fait des citoyens à part entière"*¹³.

Dans le cas des étudiantes camerounaises, le lien de citoyenneté fait apparaître un sentiment d'appartenance à un même pays, le Cameroun. Le lien social se manifeste à travers le lien de participation organique qui fait que toutes ces étudiantes non boursières développent la solidarité organique et s'y reconnaissent.

9. Aline Mandrilly, "Les étudiants africains en France. Un cerveau pour les études, deux bras pour le boulot", mémoire de DUT gestion du développement et action humanitaire sous la direction de Laurence Kotobi, septembre 2007. 10. Émile Durkheim, *op. cit.*

11. Serge Paugam, "Les différents liens sociaux et leurs ruptures" [En ligne]. Url : www.cmh.ens.fr/eris/pdf 12. Émile Durkheim, *op. cit.*

13. Serge Paugam, *art. cit.*



Safiatou (centre) patiente devant l'amphithéâtre de sciences économiques. Plus tard, elle aimerait devenir professeur de sport. Université Félix-Houphouët-Boigny (Abidjan), mai 2014.

© CAMILLE MILLERAND

Les associations d'étudiants

La solidarité constitue une des valeurs affichées par le tissu associatif camerounais dans le Nord-Pas-de-Calais. Les étudiantes camerounaises sont pour la plupart membres d'associations de solidarité. La plus dynamique est l'Association des étudiants camerounais de Lille (AECL), dont le but est d'entretenir entre ses membres une étroite solidarité et des rapports amicaux grâce à des mesures susceptibles de favoriser la vie estudiantine. Créée

en 2006, cette association facilite l'accueil, l'installation et l'intégration des étudiants de Lille dans les sphères socioculturelles de la métropole lilloise. L'accueil des primo-arrivants par l'AECL se fait à travers une journée d'intégration, des repas qui permettent aux anciens étudiants de rencontrer les nouveaux. À côté de cette importante association, il en existe d'autres qui regroupent les étudiants camerounais en fonction de solidarités villageoises comme l'Amicale des ressortissants Bana de la région Nord-Pas-de-Calais. L'intégration des primo-arrivants dans les universités du Nord-Pas-de-Calais se fait par l'accompagnement en préfecture, à la Caisse primaire d'as-

surance maladie (CPAM), à la Caisse d'allocations familiales (Caf). Les étudiantes sont souvent tutorées par les plus anciennes. Cette solidarité entre étudiantes non boursières se fait aussi à travers des activités informelles génératrices de revenus comme le *djangui*, une pratique tontinière qui permet à ces étudiantes de faire face aux nombreuses difficultés sociales, et notamment financières.

Les étudiantes migrantes camerounaises vivent souvent en groupe, tout en s'ouvrant aux autres étudiantes. Dans le Nord-Pas-de-Calais, par exemple, elles organisent des fêtes, des soirées et se fréquentent souvent à l'occasion d'anniversaires. Des soirées festives leur permettent de faire connaître l'art culinaire de leur pays. L'entrée de ces soirées est payante, des objets d'artisanat sont vendus, et les recettes permettent de venir en aide aux étudiantes en difficulté.

Les associations étudiantes, l'université, les associations d'entraide sont les lieux de production de ces liens sociaux qui se renforcent par des échanges téléphoniques, les réseaux sociaux, etc.

Au cours de ces soirées, des donateurs et autres bienfaiteurs parrainent celles qui se trouvent en difficulté.

À l'occasion des anniversaires, des décès et d'autres moments de retrouvailles, les étudiantes camerounaises du Nord-Pas-de-Calais se

cotisent. Il y a deux ans, le décès d'une étudiante camerounaise dans la région a suscité une forte mobilisation de Camerounais pour prendre en charge le rapatriement du corps au Cameroun. Ce sont là autant d'occasions d'entretenir les liens. Ainsi, chaque membre offre à l'occasion de son anniversaire un repas aux autres étudiantes. Ce sont là des formes de solidarité qui règnent dans la plupart des pays d'Afrique noire. Les associations étudiantes, l'université, les associations d'entraide sont les lieux de production de ces liens sociaux qui se renforcent par des échanges téléphoniques, les réseaux sociaux, etc.

Les étudiantes camerounaises forment une communauté transnationale qui fait d'elles des actrices d'ici et de là-bas. Elles sont très connectées à Inter-

net et aux réseaux sociaux. Sur leurs blogs et sites Internet, ces femmes se préoccupent de ceux qui vivent sur place. Elles sont très engagées, certaines d'entre elles, notamment celles inscrites à l'École supérieure de journalisme de Lille et à l'Institut d'études politiques de Lille, nous ont dit qu'à l'issue de leur formation, elles feraient de la politique, une fois rentrées au Cameroun.



Conclusion

Au terme de cette recherche, nous pouvons affirmer que loin de ne constituer qu'un épiphénomène, les migrations féminines s'inscrivent dans ce qu'on appelle désormais les migrations mondialisées. L'exemple des étudiantes camerounaises du Nord-Pas-de-Calais comporte deux enseignements : premièrement, en Afrique centrale, les femmes accèdent aussi facilement que les hommes aux études supérieures en France. Deuxièmement, les jeunes filles émigrent de plus en plus dans le cadre de la poursuite d'études supérieures et avec des possibilités d'intégration dans les universités camerounaises. Ces mobilités participent à la construction des savoirs et des pratiques éducatives susceptibles de contribuer au développement du continent.

En approfondissant cette étude, nous pouvons dire que les liens sociaux que développent les étudiantes camerounaises en contexte de mobilité obéissent à deux logiques. D'une part, une logique de survie qui leur permet, en plus de petits boulots, d'avoir une aide sociale à travers le *djangui* et l'argent récolté grâce aux soirées festives. D'autre part, une logique de solidarité qui règne dans les associations camerounaises du Nord-Pas-de-Calais. Comme dans les sociétés africaines, cette solidarité permet d'aider certaines étudiantes à travers de petits prêts informels. Face à la défaillance de l'État camerounais ou aux difficultés des familles – souvent endettées – pour assurer la survie de ces étudiantes, c'est le système D qui prévaut. ■

GLOBALISATION ET MOBILITÉS INTERNATIONALES DES ÉTUDIANTS AU CAMEROUN

par LUC NGWÉ, *chercheur en science politique, RIAM-ARES.*

Les mobilités internationales des étudiants africains épousent de nouveaux contours globalisés qui rendent obsolète une lecture univoque en termes de fuite des cerveaux. Le cas du Cameroun est révélateur de ces nouvelles perspectives dans lesquelles les étudiants considèrent leur migration. Depuis une vingtaine d'années, la privatisation des études supérieures, conjuguée au manque de moyens de l'État et à la désaffection pour la fonction publique camerounaise, inscrit la mobilité des étudiants dans le cadre d'un projet de vie qui dépasse les frontières des États.



La mobilité internationale des étudiants tend à devenir une question centrale des transformations des systèmes d'enseignement supérieur. Elle alimente les politiques publiques des organisations internationales et des États. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) souligne une augmentation de la mobilité internationale des étudiants en rapport avec l'internationalisation croissante de l'enseignement supérieur et l'augmentation des effectifs¹. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) indique pour sa part que la population étudiante mobile a triplé en une décennie, passant de 1 million en 1990 à 3,4 millions en 2009². Ces mobilités qui varient aussi bien

entre les pays que d'un continent à un autre s'organisent principalement selon des hiérarchies entre les pays producteurs de services éducatifs et les pays consommateurs. Par ailleurs, les attentes et les perceptions des mobilités étudiantes ne sont pas identiques dans tous les pays, encore moins pour les acteurs impliqués.

L'Unesco indique dans son rapport de 2009 que les étudiants originaires d'Afrique subsaharienne sont les plus mobiles. Les destinations Sud-Nord de ces étudiants sont fonction de plusieurs facteurs, dont la langue, l'histoire, etc. Plus encore, ce rapport, comme les politiques publiques de l'éducation des organisations internationales et de certains États, souligne les attentes de ces mobilités des étudiants

1. OCDE, *Regards sur l'éducation 2012. Les indicateurs de l'OCDE*, Paris, éd. de l'OCDE, 2012. 2. Unesco, *Recueil des données mondiales sur l'éducation 2009, Statistiques comparées sur l'éducation dans le monde*, Paris, éd. de l'Unesco, 2009.

africains : fournir aux intéressés des formations et des compétences dont ils ne pourraient pas disposer dans leur pays d'origine et constituer un réservoir de ressources humaines, dont les pays

Les mobilités internationales des étudiants camerounais s'organisent principalement autour de l'État. C'est lui qui, à travers sa politique de bourses nationales, envoie la plupart des contingents d'étudiants poursuivre leurs études à l'étranger.

africains ont besoin pour leur développement. Cette vision des mobilités, qui alimente les critiques sur les risques de "fuite des cerveaux"³, relève d'un paradigme développementaliste à forte connotation normative. Elle s'inscrit dans l'optique d'une éducation strictement nationale et vouée à la construction nationale. Elle

ne semble pas suffisamment prendre en compte toutes les transformations à l'œuvre dans les pays africains consécutives à la libéralisation des États et de leur système d'enseignement supérieur, à la globalisation et à leurs effets individuels et collectifs⁴.



Le Cameroun comme terrain d'étude

Le Cameroun est un pays africain particulièrement exposé à la problématique de la mobilité internationale de ses étudiants. Ce pays est, en effet, engagé depuis 1993 dans des réformes de son système d'enseignement supérieur. Modifiant substantiellement les attentes de l'enseignement supérieur aussi bien au niveau de l'État que des étudiants, ces réformes ne sont pas sans effet sur les politiques de mobilité internationale que l'État met en place ni sur les pratiques de mobilité que développent les étudiants. Cet article

explore les fondements paradigmatiques qui structurent progressivement les pratiques de mobilité des étudiants camerounais. Cette exploration s'appuie sur les données statistiques et les intentions des étudiants⁵, recueillies lors d'une enquête par questionnaire menée en 2010⁶ dans le cadre d'une recherche⁷. Bien que la mobilité ne constitue pas son objet principal, cette enquête livre néanmoins des informations sur les perceptions et les pratiques, particulièrement chez les étudiants.

Les mobilités internationales concernent un pourcentage important d'étudiants manifestant le souhait d'aller poursuivre leurs études à l'étranger. Mais seul un faible pourcentage de ceux qui sont réellement engagés dans ce processus de mobilité⁸ vont révéler sa complexité, quant aux raisons du départ et aux perspectives professionnelles envisagées. Des questions en apparence sans rapport avec la mobilité pour études, mais qui permettent d'intégrer celles-ci dans un projet de vie dans un contexte de globalisation. Les mobilités internationales des étudiants camerounais débutent à l'indépendance, avec la mise en place progressive du système d'enseignement supérieur, à partir 1961. Dès les premières années après l'indépendance, plusieurs étudiants quittent le Cameroun pour aller se former dans différents pays, principalement en France et en Grande-Bretagne, alors ex-colonisateurs⁹.

Ce mouvement va progressivement s'intensifier en termes de flux et de destinations, en s'ouvrant notamment au bloc soviétique et aux autres pays africains. Cependant, les destinations les plus demandées sont les pays européens (France, Allemagne, Grande-Bretagne, etc.) et nord-américains (États-Unis, Canada). À travers ces destinations prisées¹⁰, le transnational est érigé en signe d'excellence¹¹.

3. *Ibid.* 4. Sylvie Mazzella, "Le Maghreb dans la mondialisation étudiante", in Sylvie Mazzella (dir.), *La Mondialisation étudiante. Le Maghreb entre le Nord et le Sud*, Paris, Karthala, 2009, pp. 13-30. 5. Catherine Agulhon, Xavier de Breto Angela, "Les étudiants étrangers, les migrants comme les autres", in Catherine Agulhon, Xavier de Breto Angela (dir.), *Les Étudiants étrangers à Paris. Entre affiliation et repli*, Paris, L'Harmattan, 2000, pp. 9-40. 6. Ces enquêtes ont concerné deux universités publiques (Douala et Dschang) et deux institutions privées (université des Montagnes et le Complexe universitaire ESG-ISTA de Douala) 7. Le Conseil pour le développement des sciences sociales en Afrique (Codesria) développe différents programmes de recherche dont le Groupe national de travail (GNT) dont nous avons bénéficié pour cette recherche. 8. Sur 810 étudiants enquêtés, 557, soit 68,7 %, déclarent leur intention de poursuivre leurs études à l'étranger. Seulement 90, soit 11,1 %, ont entamé des démarches, notamment de pré-inscription. 9. Ridha Ennaffaa, Saeed Paivandi, *Les Étudiants étrangers en France. Enquête sur les projets, les parcours et les conditions de vie réalisée pour l'Observatoire de la vie étudiante*, Paris, La Documentation française, 2008. 10. Étienne Gérard (dir.), *Mobilités étudiantes Sud-Nord. Trajectoires de Marocains en France et insertion professionnelle au Maroc*, Paris, Publisud, 2008. 11. Boubacar Niane, "Le transnational, signe d'excellence : le processus de disqualification de l'État sénégalais dans la formation des cadres", in *Actes de la recherches en sciences sociales*, n° 95, 1992, pp. 13-25.

Si les pays d'Europe de l'Est, notamment l'Union soviétique, sont des destinations moins prestigieuses¹², ils sont néanmoins plus prisés que les pays africains, par exemple les pays limitrophes du Cameroun comme le Nigeria, qui accueillent une partie importante des étudiants anglophones, la Centrafrique, le Gabon ou le Tchad pour les étudiants francophones. Souvent le fait d'étudiants déclassés du système camerounais¹³, ces mobilités constituent une forme de reclassement¹⁴ dans la course aux diplômes de l'enseignement supérieur. Dans ces cas, à l'exception des pays du Maghreb comme le Maroc ou la Tunisie, le prestige est moindre dans la mesure où le système d'enseignement supérieur de ces pays est moins réputé que celui du Cameroun¹⁵.

Les fondements étatiques de la mobilité estudiantine

Les mobilités internationales des étudiants camerounais s'organisent principalement autour de l'État. C'est lui qui, à travers sa politique de bourses nationales, envoie la plupart des contingents d'étudiants poursuivre leurs études à l'étranger. C'est également par sa médiation que les différents pays attribuent des bourses dites de "coopération" à différents étudiants. Par ailleurs, ces mobilités épousent les contours d'un mouvement rectiligne et pendulaire. La plupart des étudiants qui obtiennent des bourses d'études vont dans le pays de destination et retournent au Cameroun à l'issue de leur cursus de formation initiale. Dans certains pays comme l'Union soviétique, la quasi-totalité des étudiants camerounais et africains ayant achevé leurs études sont priés de regagner leurs pays. Cette forme de mobilité qui s'étend jusqu'au

milieu des années 1980 est essentiellement organisée pour les besoins de l'État. Outre les besoins directs en personnels dans les administrations, ces mobilités sont également sous-tendues par une vision de l'éducation, partagée aux niveaux national et international, comme un vecteur important de la construction nationale des États africains. À cet égard, les bénéficiaires des bourses signent un engagement décennal selon lequel ils doivent servir l'État du Cameroun à l'issue de leurs études¹⁶. Bien plus, les mobilités internationales pour études sont également irriguées par l'idéologie patriotique de la construction de l'État. Diffusée à travers les slogans tels que "le pays a besoin de vous", cette exigence est reprise à leur compte par les étudiants camerounais (aller servir le pays). Tout refus de retour est assimilé à une trahison. Dans ce cadre, ces mobilités internationales sont gouvernées par le paradigme développementaliste des États africains du moment. Celui-ci se déploie sur les différents aspects énoncés ci-dessus. Or ce sont ces différents aspects et projections qui sont progressivement remis en cause aussi bien par la dynamique de l'enseignement supérieur au Cameroun que par le processus de globalisation.

La montée continue du chômage des diplômés conduit progressivement au passage d'une ambition de formation du personnel dédié à l'État à celle de l'employabilité des produits de l'enseignement supérieur.

Un enseignement supérieur soumis aux lois du marché

La reconfiguration de la mobilité internationale des étudiants camerounais a commencé dans les années 1980. Elle s'est intensifiée au début des années

12. Patrice Yengo, "Jalons pour une historiographie des élites africaines formées dans le bloc soviétique", in Michèle Leclerc-Olive, Gracia Scarfo Ghellab, Anne-Catherine Wagner (dir.), *Les Mondes universitaires face aux marchés. Circulation des savoirs et pratiques des acteurs*, Paris, Karthala, 2011, pp. 135-148. 13. L'enseignement supérieur est assez sélectif. À cet effet, le délai d'obtention du diplôme de licence prévue en trois ans ne peut excéder cinq ans. Au-delà, l'étudiant doit quitter l'université et engager un autre cursus dans un autre faculté. Ceux qui ont "grillé leur mandat", c'est-à-dire dépassé le délai imparti, se rabattent souvent sur les pays limitrophes. 14. Pierre Bourdieu, "Classement, déclassé, reclassement", in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 24, 1978, pp. 2-22. 15. La réputation des systèmes d'enseignement supérieur se construit souvent en relation avec le classement des États dans la hiérarchie internationale. Ainsi, les pays comme la Centrafrique perçus comme moins développés que le Cameroun ne sauraient disposer d'un système d'enseignement supérieur plus prestigieux et plus performant. 16. Cette procédure a été abandonnée au début des années 1990, coïncidant avec l'arrêt momentané de l'attribution des bourses nationales.

1990 avec le processus de réforme du système éducatif et l'accélération du phénomène de globalisation dans ses différents versants éducatifs, migratoires, économiques. Le modèle d'enseignement supérieur mis en place au lendemain de l'indépendance s'essouffle au milieu des années 1980. La montée continue du chômage des diplômés conduit progressivement au passage d'une ambition de formation du personnel dédié à l'État à celle de l'employabilité des produits de l'enseignement supérieur. Bien que cette ambition s'inscrive toujours dans la logique de construction de l'État, elle n'en épouse pas tous les contours politiques et idéologiques. Le paradigme s'est infléchi. En effet, l'exigence d'une contribution économique des produits de l'enseignement supérieur devient de plus en plus prégnante au moment où l'État a fait son plein de personnel et où les difficultés économiques des pays africains se font jour. La problématique de l'employabilité fait référence ici à l'écart entre les types de formations délivrés, essentiellement dans les filières de sciences humaines et sociales, et les besoins techniques du développement économique. Elle renvoie aussi à l'impossibilité pour l'État de continuer à être le seul destinataire des produits de l'enseignement supérieur et l'unique agent économique dans son processus de construction. Cela se traduit sur le terrain par une plus grande offre de formations techniques et technologiques, notamment au sein des centres universitaires nouvellement créés, ainsi que par l'ouverture d'instituts spécialisés qui débouchent sur un emploi au sein de l'État et ou des entreprises privées.



Attrait et choix du secteur privé

L'État met un terme à sa politique de prise en charge massive des étudiants via les bourses en 1993. Les réformes énoncent très clairement qu'un des objec-

tifs de l'enseignement supérieur est de conduire à l'emploi voire à l'auto-emploi des diplômés. Les étudiants qui ne considèrent plus l'éducation comme un moyen de s'investir dans la construction de l'État adaptent leurs postures éducatives. La quête des diplômés "vendables" sur le marché de l'emploi, surtout privé, s'institue alors en une modalité de la stratégie éducative. Face au développement exponentiel des formations à visée professionnelle dans les institutions privées et publiques et particulièrement dans des secteurs dits "porteurs" comme les nouvelles technologies ou le commerce¹⁷, la recherche de la bonne filière professionnelle devient l'objectif des étudiants enquêtés. Ainsi, le rêve de devenir préfet aux termes de ses études¹⁸ est progressivement remplacé, chez une partie importante des étudiants, par la quête d'une insertion professionnelle quelconque avec comme seule optique de "gagner sa vie". Mécanisme de déclassement et de reclassement s'il en faut, qui s'accompagne néanmoins d'une modification substantielle des paradigmes de l'éducation chez les étudiants.

Par ailleurs, discrédité quant à la qualité de la formation qu'il dispense, l'enseignement supérieur public camerounais ne séduit plus que ceux qui ne peuvent s'offrir les conditions de la mobilité. 54,6% des étudiants qui expriment leur intention d'aller poursuivre leurs études à l'étranger justifient leur choix par la différence de la qualité de formation. On passe d'une mobilité organisée en grande partie par et pour l'État à une mobilité à visée davantage individuelle. Situation encouragée par la globalisation à laquelle participe l'enseignement supérieur, et qui reconfigure l'espace de formation, établit de nouveaux référents et de nouvelles règles, introduit la culture entrepreneuriale, transforme les stratégies d'acteurs¹⁹.

Dans ce cadre, les mobilités sont gouvernées à la fois par la quête d'un diplôme étranger et par l'employabilité de la formation acquise quels que soient le lieu et l'employeur. D'autant que la globalisation,

17. Luc Ngwé, Hilaire de Prince Pokam, Ernest Folefack, Albert Mandjack, "L'émergence et les perspectives de l'enseignement supérieur privé au Cameroun", in *Revue de l'enseignement supérieur en Afrique*, vol. 6, n° 1, 2008, pp. 95-125. 18. Achille Mbembe, "Écrire l'Afrique à partir d'une faille", in *Politique africaine*, n° 51, 1993, pp. 69-97. 19. Gilles Breton, Michel Lambert (dir.), *Globalisation et universités. Nouvel espace, nouveaux acteurs*, Paris, Unesco/Presses universitaires de Laval/Economica, 2003.

particulièrement économique, renvoie aussi à l'internationalisation de la main-d'œuvre. Ici, ce ne sont pas seulement les capitaux et les entreprises qui circulent, mais également les individus en quête d'emploi²⁰.

La diversification des itinéraires

Les politiques de réformes ont profondément renouvelé les mobilités internationales des étudiants camerounais. Outre le fait que celles-ci se font de plus en plus à titre personnel, les itinéraires des mobilités se diversifient comme l'indique le tableau ci-dessous. Ce tableau fait apparaître différents phénomènes. D'une part, le nombre d'étudiants camerounais mobiles ne cesse d'augmenter dans la plupart des pays d'accueil. Cet accroissement est lié à l'augmentation des effectifs et à l'intensification de l'internationalisation de l'enseignement supérieur qui n'épargne pas le Cameroun²¹. La mobilité pour études peut alors constituer une alternative à l'offre nationale pour les étudiants camerounais en quête de diplômes étrangers plus prestigieux. Alors que 28 % des étudiants voulant poursuivre leurs études à l'étranger pensent y trouver une filière qui n'existe pas au Cameroun²², ils sont 30,5 % à souhaiter avoir un diplôme étranger²³. Toutefois, le désir de mobilité ne se limite pas à la seule quête du prestige. Il renvoie également aux usages des compétences acquises dans différentes aires géographiques, dès lors que le diplôme national perçu comme déclassé n'offre plus de perspectives d'emploi local, encore moins de possibilités de circulation dans le marché international de l'emploi. C'est ce qu'expriment 58,3 % des étudiants enquêtés, pour qui la mobilité internationale est liée à la quête de possibilités professionnelles, quel

Pour espérer suivre un cours assis, il faut arriver en avance devant l'amphithéâtre dédié. Université Félix-Houphouët-Boigny (Abidjan), mai 2014 © CAMILLE MILLERAND

que soit le lieu géographique. Dans ce pourcentage global sur le vœu professionnel d'une formation à l'étranger, 43,9 % expriment clairement le souhait de travailler à l'étranger ou dans une institution internationale (entreprise, ONG, organisations internationales, etc.). D'autre part, on assiste à une diversification des destinations par-delà les hiérarchies établies. Si les destinations traditionnelles à l'instar de la France, de l'Allemagne, de la Belgique ou de l'Amérique du Nord conservent leur attrait, la palette s'est considérablement élargie, à la fois avec des destinations nouvelles et le rehaussement de celles anciennement déclassées. En effet, le tableau indique la présence des étudiants camerounais dans différents pays²⁴ qui n'étaient pas inscrits dans leurs destinations par le passé, du fait, entre autres, de l'inexistence de coopération en matière d'éducation et/ou de l'absence du prestige de leur formation auprès des étudiants. Bien plus, les pays anciennement déclassés dans les mobilités internationales des étudiants camerounais, à l'instar de l'ex-bloc de l'Est ou des pays

20. Fethi Rekiq, "LMD, employabilité et nouvelles mobilités des étudiants tunisiens", in Sylvie Mazzella, (dir.), *art. cité*, pp. 199-219. 21. OCDE, *Regards sur l'éducation 2012. Les indicateurs de l'OCDE, op. cit.* 22. Il existe des hiérarchies à l'intérieur de ce pourcentage. Ainsi, ils sont 8,9 % à le classer premier critère de leur choix, 6,5 % en deuxième, 4,1 % en troisième, 7,9 % en quatrième et 0,6 % en cinquième. 23. Ce pourcentage comporte aussi ses hiérarchies. Ils sont 5,4 % des étudiants à en faire le premier critère, 8,8 % le deuxième, 11,1 % le troisième, 4,7 % le quatrième et 0,6 % le cinquième. 24. L'Unesco indique seulement les pays ayant communiqué leurs statistiques. Voir Unesco, "New patterns in student mobility in the Southern Africa development community", in *Unesco institute for statistics information bulletin*, n° 7, 2012.

PAYS	ANNÉE										
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Arabie Saoudite		33	30	44	43	35	37	39	53	106	141
République tchèque				1	2	8	11	12	11	9	8
Hongrie	1	1		2	1	6	9	17	40	61	69
Pologne	13	18	24	32	38		57	62	72	72	80
Roumanie	11	7	9	6		2	3	7	15	35	
Russie							288	249		284	
Turquie	5	4	1					3	6	10	41
Australie	11	8	9	12	11	11	12	8	10	9	14
Japon	5	8	11	10	10	13	20	20	24	24	29
Malaisie	8	9	13		6	12	101	116	103	92	
Nouvelle-Zélande	2	2				2	4	5	3	2	
Corée du Sud	1	3	13	17	19	26	27	56	87	81	104
Thaïlande						1	4	6	12	55	32
Autriche	25	30	29		32	38	53	51	50	45	34
Belgique	775	708	6	85	81	91	163	503	671	798	1064
Canada	351	372	327	333	522	469	563	471	531	606	
Chypre	3	3	3		24	109	251	318	256	161	124
Danemark	32	80	27	36	38	40	42	89	92	89	85
Finlande	25	30	33	35		107	178	229	241	222	206
France	3 563	4 612	4 963	5 043	5 387	5 570	5 655	5 826	6 264	6 451	6 583
Allemagne	4 464	4 896	5 332	5 393	5 144	5 139	5 002	5 031	5 021	5 005	5 197
Irlande	2	5	6	7	9	21	10	15	15	672	10
Italie	679	897	1041	1 364	1 405	1 614	1 915	2 155	2 212	2 501	2 652
Pays-Bas	87	138	106	150	135	115	104	87	104	119	122
Norvège		34	40	50	55	76	80	70	62	80	74
Portugal		1	3	3	3	3	2	1	1		6
Espagne	32	25	8	15	14	10	42	51	96	114	113
Suède	23	37	3		9	8	219	342	410	345	188
Suisse	182	251	325	406	400	444	375	330	260	232	207
Royaume-Uni et Irlande du Nord	180	227	295	361	411	466	530	485	503	528	619
États-Unis	967	1 171	1 216	1 425	1 638	1 839	1 893	1 796	1 864	1 627	1 482
Ghana											85
Niger						49	53	62	71	71	56
Afrique du Sud										1118	

africains, accueillent désormais plusieurs étudiants camerounais. Par exemple, les étudiants camerounais sont plus nombreux en Pologne qu'au Japon, alors que le prestige du système éducatif de la Pologne est inférieur à celui du Japon. De la même manière, les étudiants s'orientent davantage vers la Malaisie que vers l'Australie ou la Nouvelle-Zélande. Le principe même des mobilités des étudiants camerounais intègre désormais des paramètres extra-éducatifs tels que la dimension migratoire, dont la mobilité pour études constitue une modalité.



La complexification des trajectoires

Mouvements essentiellement rectilignes et pendulaires lors de leur mise en place, les mobilités tendent de plus en plus à se complexifier. Soumis aux politiques migratoires différentielles des pays du Nord (France, Allemagne, Grande-Bretagne, Canada, États-Unis, etc.), les étudiants camerounais diversifient leurs possibilités de mobilité, parfois indépendamment de la langue d'enseignement ou des hiérarchies de destinations. Sur les 90 étudiants qui déclarent avoir entamé des démarches pour une mobilité, 30 (soit 33,3 %) affirment avoir déposé des demandes de préinscription dans différents pays, voire différents continents. Ce sont moins les destinations précises qui importent que l'opportunité de s'inscrire dans le "circuit de la mobilité" en quittant le pays, étape considérée comme la plus difficile. Par ailleurs, les stratégies de mobilité intègrent des zones de transit, des sas d'entrée en fonction des opportunités qui se présentent, mais aussi des données concrètes telles que le coût de la vie et de la scolarité dans le pays d'accueil, l'accès à la formation désirée (*numerus clausus*). Il en est ainsi des pays du Maghreb qui constituent à la fois des destinations finales pour certains étudiants et des sas d'entrée vers une formation en Europe. Moins prestigieux que ceux d'Europe, les systèmes d'enseignement supérieur des pays du Maghreb et

leurs diplômés le sont davantage que ceux du Cameroun, sans pour autant garantir l'employabilité des étudiants. Sur le classement de leur choix de destinations par ordre de préférence, certains étudiants engagés dans le processus de mobilité déclarent sans détour qu'ils "aimeraient aller en Europe ou en Amérique du Nord", mais, n'étant pas certains d'y parvenir, ils préfèrent "commencer" par le Maroc ou la Tunisie. De la même façon, certains pays européens à l'instar de ceux de l'ex-bloc de l'Est ou même de la France peuvent constituer des zones de transit pour certaines formations et leurs usages professionnels, notamment pour les filières techniques et technologiques (ingénieurs, médecins, etc.) en raison d'une harmonisation des diplômes en Europe et dans le monde via le système licence-master-doctorat (LMD), ainsi que l'employabilité internationale de ces formations. En l'occurrence, les anciens pays d'Europe de l'Est, considérés jusque dans les années 1990 comme des destinations de seconde zone, sont devenus attractifs pour les étudiants camerounais. Cette situation peut s'expliquer par le fait que ces pays constituent de plus en plus des opportunités de mobilité sur le marché éducatif et sur celui de l'emploi, mais ils représentent aussi des zones de transit. Ainsi, on se forme comme ingénieur ou médecin en Pologne ou en Russie et on complète sa formation et/ou on exerce en France ou en Allemagne. On se forme aussi en France et on est employé aux États-Unis, au Canada. Ce type de processus n'est certes pas nouveau, mais il emprunte aujourd'hui de nouvelles formes. Dans une mobilité à fondement étatique, les étudiants camerounais ne pouvaient parfaire leur formation ou s'inscrire dans les mobilités de travail via la formation continue (spécialisation pour les médecins, perfectionnement des cadres) qu'après quelques années d'exercice dans leur pays. Cette modalité n'est plus de mise en raison de l'interpénétration progressive du marché éducatif au niveau international, en rapport avec la standardisation internationale des cursus de formation et des diplômes, leur reconnaissance et leurs usages dans une économie tout aussi

25. Les politiques d'immigration en place ou à l'œuvre dans certains pays en sont le reflet. L'un des exemples patents est la politique d'immigration mise en place par l'Allemagne avec le "débauchage" des ingénieurs dans les pays européens en crise (Espagne, Portugal, Grèce). 26. Le processus d'imposition de la question des droits de l'homme dans l'espace international n'épargne pas les pays africains.

globalisée. Ainsi, ces mobilités tendent à s'inscrire dans la compétition économique mondiale, particulièrement entre les pays dits "développés" dont les politiques d'immigration, notamment en matière de captation des compétences, constituent des atouts importants²⁵. D'autant que les perspectives d'insertion professionnelle au Cameroun étant de plus en plus minces, la mobilité se constitue aussi en un horizon de vie.



La mobilité comme horizon de vie

La mobilité pour études s'inscrit dans un cadre plus large que les seules dimensions d'acquisition de diplômes prestigieux et/ou de compétences utilisables dans le pays d'origine ou en dehors. Elle fait insidieusement appel, aussi bien dans son projet que dans son déroulement, à divers registres sociaux et sociétaux (politiques, économiques, familiaux, culturels, etc.) qui structurent la vie des hommes. Par conséquent, la connaissance du phénomène de mobilité des étudiants camerounais ne saurait se limiter aux seules questions d'ordre professionnel ou économique, mais mérite d'interroger l'imbrication des différents registres sociaux et sociétaux²⁶ qui l'irriguent. Ces mobilités s'inscrivent ainsi dans une perspective plus large, celle d'un horizon global de vie²⁷. L'envie de travailler à l'étranger exprimée par les étudiants ne renvoie pas seulement aux perspectives de carrière et de rémunération, mais aussi au désir de quitter leur pays. C'est du reste ce qu'expriment certains étudiants dans leurs justifications sur le choix d'aller à l'étranger pour études ou pour un emploi à travers des expressions telles que "aller (vivre) ailleurs", "quitter ce pays", "aller tenter sa chance ailleurs" ou encore "partir". Ces expressions devenues courantes au Cameroun tendent à inscrire les mobilités internationales des étudiants dans ce

mouvement général. "L'ailleurs" tout autant que la perspective de vie envisagée sont perçus dans leur globalité, c'est-à-dire dans leur dimension économique, politique, symbolique, etc. Dans ce sens, les mobilités internationales des étudiants renvoient d'abord à la recherche d'un épanouissement personnel. Et les perspectives de construction de l'État s'ajustent désormais à cette nouvelle modalité. Cette situation n'est pas seulement due aux effets de la globalisation, notamment à la reconfiguration des rapports de citoyenneté, mais aussi aux transformations et contingences locales. D'une part, les étudiants ne sont plus perçus et ne se perçoivent plus comme des élites en devenir, par-delà les discours politiques. D'autre part, on assiste à l'affaiblissement du sentiment patriotique qui a longtemps irrigué les mobilités internationales des étudiants camerounais.



Conclusion

L'internationalisation accentuée de l'enseignement supérieur dans le mouvement de globalisation du monde a remis à l'ordre du jour les préoccupations sur la circulation des étudiants africains et leurs effets, notamment les phénomènes déjà anciens de la fuite des cerveaux²⁸ et de la construction des États. La compréhension de ces phénomènes nécessite d'intégrer les évolutions paradigmatiques à l'œuvre dans différents champs sociaux (éducation, politique, économique, etc.), nationaux et internationaux. Elle exige surtout de prendre acte des différentes transformations collectives et individuelles inhérentes à ces évolutions et les effets de recomposition qu'elles génèrent. En l'occurrence, une reconfiguration des rapports d'appartenance des individus et des modalités de participation aux processus collectifs tels que la construction des États sur le continent. ■

Elle est même devenue prégnante. Il faut prendre en compte les aspirations politiques, telles que la liberté, qui se dévoilent dans les velléités de départ. 27. John Urry, *Sociologie des mobilités. Une nouvelle frontière pour la sociologie ?*, Paris, Armand Colin, 2005. 28. Annie Vinokur, "De la mobilité des cerveaux", in *Formation et emploi*, n° 103, 2008, pp. 9-27.

L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES DOCTEURS AU SÉNÉGAL

par BAKARY DOUCOURÉ, *socio-anthropologue, chercheur au Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (Codesria).*

Pour les jeunes diplômés sénégalais, l'insertion professionnelle dans le monde académique et scientifique relève d'un véritable parcours du combattant. Déficit d'encadrement, manque de moyens financiers, mauvaise gestion des institutions sont autant d'obstacles structurels dont pâtit la recherche au Sénégal. Au-delà des seuls diplômes, l'accès à l'élite universitaire passe par un long travail de diffusion de la recherche sur la scène internationale et la reconnaissance par les pairs.



L'enseignement supérieur et l'environnement de la recherche au Sénégal ont connu une dégradation, surtout depuis la fin des années 1980, comme le montrent de nombreux rapports¹. Dans l'ensemble des cinq universités publiques du Sénégal, le personnel d'enseignement et de recherche est déficitaire en dépit des efforts budgétaires de créations de postes notées d'une année à l'autre. Pourtant, ce ne sont ni les besoins (exprimés par les universités), ni les demandes de recrutement (par les jeunes docteurs et chercheurs notamment) qui manquent. Par

ailleurs, en dépit de la multiplication des instituts supérieurs de formation, voire de leur démultiplication incontrôlée, les jeunes docteurs et chercheurs continuent à faire face aux difficultés à s'insérer durablement dans les différentes structures. Parmi les obstacles à l'insertion des jeunes diplômés dans l'enseignement supérieur et la recherche, on peut noter les effets des plans successifs des programmes d'ajustements structurels au début des années 1980. Ils ont entraîné un rétrécissement considérable des investissements et des

1. Ibrahima Hathie, *État des lieux de la gouvernance de la recherche universitaire en Afrique de l'Ouest et du Centre*, rapport de synthèse, Ottawa, CRDI, 2009 ; Ibrahima Hathie, *État des lieux de la gouvernance universitaire. Cas de l'université Gaston-Berger de Saint-Louis*, Ottawa, CRDI, 2009 ; Mouhamadou Sy, *Rapport sur l'étude de la gouvernance universitaire à l'université Cheikh-Anta-Diop de Dakar*, Dakar, CRDI, 2009 ; Académie nationale des sciences et techniques du Sénégal (ANSTS), "Rapport sur la situation de l'enseignement supérieur et ses exigences de qualité. Propositions d'actions et pistes prospectives", 2010 ; Syndicat autonome des enseignants du Sénégal (Saes), "Assises sur la normalisation du fonctionnement de l'enseignement supérieur du 1^{er} septembre au 8 décembre 2010", rapport, 2010 ; Oumar Sock, "Politique d'enseignement supérieur et de recherche scientifique au Sénégal. Situation actuelle et perspectives", rapport, 2004.

fonds destinés à l'enseignement supérieur, ainsi que la désorganisation de la recherche. En outre, dans un contexte national où les emplois disponibles, notamment dans l'économie formelle, sont loin de satisfaire la demande², les jeunes diplômés sont les plus exposés aux difficultés à trouver un emploi. C'est le cas des jeunes docteurs, directement ciblés dans cet article, pour qui l'obtention d'un emploi formel et durable reste un passage obligatoire dans leur volonté d'accéder à l'élite académique et scientifique. À travers cette quête d'insertion et de reconnaissance, se dessinent les stratégies de construction de leur identité d'enseignants-chercheurs. La question de l'accès à l'élite s'inscrit généralement dans la problématique des rapports entre le diplôme ou le titre, d'une part, et le statut socioprofessionnel ou le poste, d'autre part. Il s'agit notamment des rapports

Les mobilités à caractère scientifique jouent un rôle prépondérant et crucial dans l'insertion durable des jeunes docteurs, en leur offrant des opportunités de se construire une renommée au niveau international et de développer des réseaux relationnels et professionnels utiles à leur carrière scientifique.

entre le système de production et le système de reproduction sociale³. Toutefois, concernant l'insertion des jeunes docteurs au Sénégal et leur accès à l'élite, il s'agit moins d'analyser les processus de reproduction d'un groupe social à travers un système d'enseignement que de mettre en exergue les raisons ou les causes qui rendent difficile l'accès à l'élite, en dépit de l'obtention du doctorat. La notion d'élite, qui fait référence à "ceux d'en haut" dans un groupe social donné, ne peut être circonscrite de manière péremptoire tant il existe de multiples critères fondant la diversité des élites.

Clovis, étudiant en maîtrise d'économie à l'université Félix-Houphouët-Boigny, partage sa chambre de 20 m² avec 3 autres personnes. Abidjan, mars 2010 © CAMILLE MILLERAND

L'accès à l'élite reste toutefois une question importante pour les jeunes docteurs dans la mesure où l'insertion ne se limite pas seulement à faire carrière : sa finalité est de faire une carrière scientifique exemplaire et reconnue par les pairs. En s'appuyant sur les données d'enquête du Projet jeunes chercheurs du Centre de recherche sur les politiques sociales (Crepos) et du Centre canadien de recherche pour le développement international (CRDI)⁴, cet article analyse principalement les facteurs et les obstacles à l'insertion des jeunes docteurs dans le monde académique et scientifique. Il en ressort principalement qu'à l'instar des productions scientifiques, les mobilités à caractère scientifique jouent un rôle prépondérant et cru-

2. Académie nationale des sciences et techniques du Sénégal (ANSTS), *rapport cité*. 3. Pierre Bourdieu, Luc Boltanski, "Le titre et le poste : rapports entre le système de production et le système de reproduction", in *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 1, n° 2, 1975, pp. 95-107 ; Jean-Yves Causer, "Le titre, le poste et la compétence", in *Questions vives*, vol. 7, n° 17, 2012 [En ligne]. 4. Les données empiriques de cet article proviennent d'une enquête menée dans le cadre d'un projet de recherche sur les jeunes chercheurs financé par le CRDI. Il s'agit d'un projet de recherche d'une durée de trois ans (2009-2012) intitulé "Améliorer l'intégration des jeunes chercheurs dans les systèmes de recherche et d'innovation afin d'accroître leurs performances au service du développement". La mise en œuvre du projet au Sénégal a été assurée par le Crepos. Le projet étant organisé autour de trois composantes, soit trois objectifs spécifiques, l'auteur de l'article a assuré la conduite des deux dernières (y compris la collecte des données).

5. Il regroupe actuellement 19 pays membres. 6. Assistant, maître assistant, maître de conférences, professeur.

cial dans l'insertion durable des jeunes docteurs, en leur offrant des opportunités de se construire une renommée au niveau international et de développer des réseaux relationnels et professionnels utiles à leur carrière scientifique.

“Jeunes docteurs”, “élite académique” : définitions et marqueurs au Sénégal

Les notions de “jeune docteur” et d’“élite” ne sont pas consensuelles. Dans le cadre de cette étude, l'âge de soutenance de la thèse et la durée écoulée entre la soutenance et l'enquête sont les deux critères retenus pour désigner les jeunes chercheurs. L'enquête s'est adressée aux diplômés, toutes disciplines scientifiques confondues, titulaires d'un doctorat de 3^e cycle ou d'un doctorat unique. L'âge plafond de 45 ans a été choisi, compte tenu des retards de soutenance, en partie liés au taux d'encadrement élevé (soit le nombre de doctorants par enseignant) et à l'absence de moyens financiers et logistiques nécessaires à la réalisation des recherches doctorales. À ce critère d'âge limitatif s'est ajouté celui du nombre d'années écoulées entre la soutenance et l'enquête. Ainsi, tous les docteurs de moins de 45 ans ayant soutenu leur thèse depuis moins de six ans font partie de la population cible. Le choix de cette durée s'explique par le fait que, dans le système du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (Cames⁵) qui régit l'accès aux différents grades⁶ dans les universités publiques sénégalaises, il faut un délai minimum de cinq ans pour accéder au titre de maître de conférences⁷, notamment dans les disciplines des sciences sociales et humaines, et dans les facultés des sciences et techniques. Par ailleurs, pour les disciplines où l'agrégation existe, il faut en général

un délai de cinq ans pour passer l'agrégation, bien que ces disciplines offrent la possibilité de concourir pour l'agrégation une fois que l'on est recruté comme assistant. Or c'est le grade de maître de conférences dans le domaine de l'enseignement, et celui de directeur de recherche dans les institutions de recherche, qui consacrent la maturité scientifique de l'enseignant-chercheur, et donc son statut de chercheur senior. Quant à l'élite académique et scientifique, elle s'appréhende à travers un certain nombre de marqueurs. À l'instar d'Aminata Diaw⁸, nous pensons que le statut d'intellectuel⁹ et celui de membre de l'élite académique et scientifique qui en découle ne peuvent être conférés uniquement par un diplôme ou un critère linguistique. Bien que déterminants, les marqueurs symboliques de l'appartenance à l'élite académique et scientifique ne peuvent être arrêtés de manière péremptoire. Il semble que la conscience d'appartenir à une même communauté de valeurs, l'exercice d'une réflexion critique sur soi-même et sur sa propre société (voire sur d'autres sociétés) ainsi que l'ouverture à l'Autre et aux autres cultures soient considérés comme faisant partie de ces marqueurs symboliques. Toutefois, il est difficile d'identifier catégoriquement les membres ou les prétendants au statut d'intellectuel tant les valeurs, les priorités et les démarches de chacun peuvent différer voire s'opposer.

L'insertion problématique des jeunes docteurs

L'insertion professionnelle des jeunes docteurs prend plusieurs formes : durable, temporaire ou précaire. L'insertion durable s'entend ici comme l'obtention d'un emploi à durée indéterminée dans une institution d'enseignement, de formation et/ou de recherche. Elle offre au jeune chercheur la

7. Après le recrutement comme assistant, il faut un délai de deux ans au minimum pour pouvoir postuler au grade de maître-assistant. Il faut par ailleurs un délai de trois ans au minimum après l'accès au grade de maître-assistant et 8 articles scientifiques publiés pour postuler au grade de maître de conférences. 8. Voir Aminata Diaw, “La démocratie des lettrés”, in Momar Coumba Diop (dir.), *Sénégal. Trajectoires d'un État*, Dakar, Codesria, 1992, pp. 299-329. 9. À propos du statut d'intellectuel, Aminata Diaw note à juste titre : “il constitue un faisceau convergent de conditions et de situations qui, dans leur interaction, vont produire une nouvelle identité mais aussi une nouvelle fonction”, in “La démocratie des lettrés”, art. cité, p. 4.

possibilité de faire carrière et de gravir les échelons permettant d'accéder à l'élite académique et scientifique. Deux exemples d'initiatives et de stratégies peuvent être mentionnés.

Tout d'abord, la production scientifique à travers des publications et des recherches postdoctorales constitue l'une des principales préoccupations des jeunes docteurs ayant choisi notamment la voie de l'enseignement universitaire et de la recherche. Ce critère reste déterminant lors des recrutements dans les universités, en particulier pour les postes permanents. Toutefois, les conditions de production scientifique demeurent difficiles pour la plupart des jeunes chercheurs. Les moyens financiers, techniques et logistiques nécessaires au développement d'activités de recherche et de production scientifique font souvent défaut. Au final, de nombreux jeunes docteurs éprouvent des difficultés à mettre en œuvre des recherches postdoctorales et à se faire publier de manière régulière.

Ensuite, les mobilités professionnelles de courte ou de longue durée (participation aux rencontres scientifiques au niveau national et international, voyages d'études à l'étranger, etc.) sont perçues par les jeunes docteurs comme autant d'atouts pour une insertion durable. En effet, les activités scientifiques (colloques, séminaires, conférences) menées dans le cadre des mobilités offrent aux jeunes docteurs des opportunités de vulgarisation de leurs travaux et d'intégration des réseaux académiques et de recherche. Cependant, beaucoup de jeunes docteurs au Sénégal font face à des contraintes qui réduisent leurs chances de participer à des rencontres scientifiques, surtout celles organisées à l'étranger. Parmi les obstacles, les possibilités limitées de prise en charge matérielle et financière. Au niveau des universités et des institutions de recherche publiques, par exemple, seuls les enseignants et les chercheurs permanents bénéficient de la prise en charge de leurs voyages d'études. Il n'existe aucun dispositif destiné à soutenir les jeunes docteurs pour de telles mobilités professionnelles.



Des obstacles structurels et conjoncturels

Plusieurs de ces obstacles d'ordre structurel sont mentionnés par les différents acteurs enquêtés. Les responsables institutionnels, par exemple, déplorent tout d'abord l'absence d'une politique de recherche cohérente. Elle se traduit par l'éclatement des structures chargées de la recherche, leur petit nombre tout comme la faiblesse des ressources financières, techniques et humaines dédiées à la recherche. L'absence d'une politique d'insertion des jeunes chercheurs renvoie à celle d'un système d'information sur l'emploi scientifique. En outre, d'autres facteurs sont aussi mentionnés : les difficultés de fonctionnement et la mauvaise gouvernance des institutions de recherche existantes ; le statut public de certaines d'entre elles qui les privent des fonds nécessaires au recrutement des jeunes chercheurs.

Des obstacles d'ordre conjoncturel viennent souvent accentuer ces difficultés. L'enseignement supérieur privé au Sénégal en donne une bonne illustration. En effet, la multiplication et le développement des institutions privées d'enseignement supérieur et de formation à partir des années 1990 offrent une possibilité d'insertion aux jeunes docteurs. En 2010, près de 70 établissements privés d'enseignement et de formation bénéficiaient d'un agrément de l'État¹⁰. Cependant, les contrats proposés aux jeunes chercheurs en général (dont les jeunes docteurs) demeurent essentiellement précaires et de courte durée. Leurs missions dans ces établissements sont exclusivement centrées sur l'enseignement. Il n'existe pas encore de véritables pôles de recherche au sein de ces institutions privées. La situation financière¹¹ de la plupart d'entre elles, les coûts liés à un recrutement durable et massif de jeunes docteurs, les charges de fonctionnement des établissements, la situation fortement concurren-

10. Source : table ronde avec les jeunes chercheurs organisée le 23 février 2012. Pour l'année académique 2010-2011, la liste des établissements privés d'enseignement supérieur agréés par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche comprend plus de 150 établissements sur l'ensemble du territoire. 11. Qui ne permet pas de supporter les coûts d'un recrutement durable de jeunes docteurs.

tielle entre eux, créent une conjoncture peu favorable à l'insertion durable des jeunes chercheurs. En un mot, les contraintes du marché, ajoutées à celles d'ordre financier, légal, voire infrastructurel génèrent des réticences. Dans un tel contexte, l'insertion des jeunes se caractérise par une longue période d'attente qui compromet leurs chances, quand ils sont enfin recrutés, d'accéder aux grades universitaires et académiques les plus élevés.



L'accès à l'élite académique : un processus cumulatif et non linéaire

L'accès à l'élite est déterminé par une conjonction de facteurs à la fois scientifiques, professionnels et économiques qui rend complexe la compréhension du lien entre le diplôme, le titre académique et la reconnaissance socioprofessionnelle, chacun contribuant à l'assimilation à l'élite académique et scientifique. Il est le résultat d'une progression professionnelle et scientifique conduisant à des statuts, des fonctions, des titres, des distinctions, des identités nouvelles et une reconnaissance au sein d'une communauté scientifique dont on partage et reconnaît les valeurs et les symboles. L'accès à l'élite n'est pas un événement synchronique, il se construit au fil d'un processus fait de trajectoires complexes. Ce processus non linéaire ne peut être appréhendé à partir de l'exemple unique des jeunes docteurs qui, par essence, entament leur carrière académique et scientifique. Ainsi, pour mieux mettre en exergue le caractère dynamique de l'accès à l'élite, il convient de se pencher sur la trajectoire de l'une de ses figures : Souleymane Bachir Diagne¹².

Né en 1955 à Saint-Louis, à la fois philosophe et mathématicien, il poursuit ses études en France, pour faire hypokhâgne et khâgne au prestigieux

lycée Louis-le-Grand de Paris. Il est reçu à l'agrégation de philosophie avant de rejoindre l'université d'Harvard (USA) dans le cadre d'un programme d'échanges. Il soutient sa thèse de doctorat de 3^e cycle à la Sorbonne (France) en 1982, puis sa thèse de doctorat d'État en 1988. Professeur successivement à l'université Cheikh-Anta-Diop de Dakar (Ucad, Sénégal), à l'université Northwestern (USA) et à l'université de Columbia (USA), il a occupé de multiples fonctions au cours de sa carrière. On relève notamment les fonctions d'assesseur à la faculté de lettres et sciences humaines de l'université de Dakar, de conseiller spécial pour l'éducation et la culture (de 1993 à 1999) du président de la République du Sénégal, de directeur, codirecteur ou membre du comité scientifique ou de publication de nombreuses revues¹³ et d'institutions internationales¹⁴. Outre son abondante bibliographie¹⁵, il a reçu

plusieurs distinctions et prix sur le plan national et international comme le prix Édouard Glissant en 2011. Aussi, la carrière professionnelle de Souleymane Bachir Diagne est marquée par une forte mobilité liée à ses activités académiques et scientifiques. Diagne n'est pas présenté ici comme un idéal type au sens wébérien du terme. Mais son exemple permet, au-delà de la diversité des parcours rencontrés, de dégager quelques marqueurs communs offrant un cadre d'analyse à la problématique de l'accès à l'élite pour les jeunes docteurs au Sénégal. Nous pouvons retenir : l'accès aux grades universitaires et scientifiques les plus élevés ; la reconnaissance nationale et internationale au travers de distinctions scientifiques et de titres honorifiques ; diverses formes

Au niveau des universités et des institutions de recherche publiques, par exemple, seuls les enseignants et les chercheurs permanents bénéficient de la prise en charge de leurs voyages d'études. Il n'existe aucun dispositif destiné à soutenir les jeunes docteurs pour de telles mobilités professionnelles.

12. *Jeune Afrique*, n° 2450-2451, "Les 100 personnalités qui font l'Afrique", 23 décembre 2008, p. 51 ; *Le Nouvel Observateur*, hors-série, "25 grands penseurs du monde entier", décembre 2004- janvier 2005, 13. *Ethiopiennes, Revue d'histoire des mathématiques, Présence africaine, Diogenes*. 14. Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (Codesria), Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (Cames). 15. Souleymane Bachir Diagne est l'auteur, entre autres, de *Boole, l'oiseau de nuit en plein jour*, Paris, Belin, 1989 ; *Islam et société ouverte. La fidélité et le mouvement dans la pensée de Muhammad Iqbal*, Paris, Maisonneuve & Larose, 2001 ; *Léopold Sédar Senghor. L'Art africain comme philosophie*, Paris, Riveneuve, 2007 ; *Bergson postcolonial. L'élan vital dans la pensée de Léopold Sédar Senghor et de Mohamed Iqbal*, Paris, CNRS éd., 2011 ; avec Shamil Jeppie (dir.), *Tombouctou. Pour une histoire de l'érudition en Afrique de l'Ouest*, Dakar, Codesria, 2011.

de mobilités qui se traduisent par la nomination à des postes à responsabilités au niveau universitaire, administratif ou politique, et la participation à des rencontres scientifiques nationales et internationales. À ce titre, l'analyse du parcours professionnel des jeunes docteurs enquêtés révèle qu'ils ne peuvent encore être associés à l'élite définie comme un groupe très restreint, auquel on attribue une valeur supérieure dans un milieu déterminé. Un double processus de reconnaissance par les pairs et de progression individuelle ouvre la voie aux fonctions et responsabilités les plus élevées sur le plan académique, administratif ou politique, tout en conférant à l'enseignant et/ou au chercheur un statut d'élite. L'accès à l'élite académique et scientifique n'est donc pas déterminé par la seule obtention du doctorat, il se construit au fil de la carrière. En définitive, les jeunes docteurs se situent davantage dans la communauté académique et scientifique qu'au niveau de l'élite.



Conclusion

La question de l'élite en tant que groupe reste complexe : il n'existe ni homogénéité des profils et des parcours, ni consensus sur le plan idéologique (ni même des valeurs). Il est d'ailleurs préférable de parler des élites académiques et scientifiques plutôt que d'une seule et unique élite. Celle-ci, considérée individuellement ou collectivement, résulte d'une construction à la fois théorique et empirique. L'approche théorique met plutôt en exergue les opinions, les idéologies, les valeurs, l'engagement intellectuel et scientifique, etc., qui distinguent les élites du reste de la communauté. L'approche empirique ou pragmatique, quant à elle, privilégie des critères et des facteurs plus concrets et de nature institutionnelle (diplômes, grades, titres, distinctions, postes, fonctions et responsabilités). Cependant, quel que soit le type d'approche privilégié, la notion d'élite consacre une distinction réservée à une minorité en vertu de qualités

(exceptionnelles, spécifiques ou propres) ou tout simplement de marqueurs dont ne jouissent pas la majorité et le reste de la communauté. Pour cela, l'élite académique et scientifique, au sens collectif, désigne un groupe très restreint d'enseignants-chercheurs situés en haut de l'échelle de la sphère académique et scientifique, dont la position est reconnue comme telle par au moins une partie de la communauté scientifique et se manifeste à travers un certain nombre de fonctions, de distinctions et de titres notamment.

L'accès à l'élite est le résultat d'un processus individuel de progression et d'évolution sur le plan académique et scientifique qui conduit à une reconnaissance professionnelle et sociale à travers des processus d'intégration, de nomination et de cooptation dans les instances académiques, scientifiques, administratives, voire politiques les plus élevées et les plus prestigieuses. En tant que processus, l'accès à l'élite requiert du temps et de ce fait ne peut pas s'opérer dès le début de la carrière. Pour les futures et potentielles élites, les diverses formes de mobilités (estudiantines et professionnelles) contribuent à la fois à leur formation (acquisition, renouvellement et renforcement des connaissances, obtention de diplômes) et à la constitution de réseaux utiles au développement de leur carrière. En plus des productions scientifiques et de la mobilité internationale, d'autres stratégies d'arrangement, de contournement ou d'intériorisation sont mobilisées et mises en œuvre par les jeunes docteurs. On peut mentionner parmi celles-ci le passage par le statut d'enseignant vacataire avant l'obtention d'un poste permanent ; la pratique de la consultance à titre individuel ; les initiatives d'auto-emploi par la création de cabinets de consultance ou de bureaux d'étude et de recherche ; la création d'associations dans l'espace universitaire pour défendre leurs intérêts. Le développement de ces stratégies se fait aussi dans un cadre élargi aux autres jeunes chercheurs, tout en ayant recours à l'appui des collègues durablement insérés et même des acteurs extérieurs au milieu universitaire et académique. ■

FIGURES ÉTUDIANTES SÉNÉGALAISES À L'ÉTRANGER

DE LA RECHERCHE DE L'EXCELLENCE TRANSNATIONALE AU RETOUR CONTRAINT DANS LA COMMUNAUTÉ

par HAMIDOU DIA, *sociologue, IRD, UMR CEPED.*

Si la migration pour études est une constante de l'histoire sénégalaise, elle est surtout aujourd'hui le fait d'étudiants issus de familles urbanisées qui ont eu les moyens de financer leur voyage. Mais, à l'issue d'études en France, leur emploi est souvent en décalage avec leurs titres universitaires. Certains renoncent même à leur projet d'appartenir, comme leurs parents, à la classe sociale dominante. Dans l'anonymat de la société d'accueil, ils subissent des déclassements en cascade face auxquels les solidarités coutumières et l'engagement associatif offrent un recours inattendu.



Depuis au moins un siècle¹, la formation universitaire des Sénégalais connaît une externalisation. Portée par les pouvoirs publics du pays dans le cadre de politiques gouvernementales internes et internationales, initiée par des institutions privées de divers statuts ou encore organisée par les familles, la mobilité internationale des élèves et des étudiants demeure un phénomène constant dans le Sénégal contemporain². Pays poreux à de nombreux souffles, le Sénégal est fortement imprégné par des dynamiques du dehors rendant décisive la dotation en ressources externes dans la compétition interne entre diverses catégories sociales, afin d'acquérir et/ou de préserver

une variété de positions, notamment élitaires³. Or les opportunités d'intégration professionnelle et sociale dans l'espace national se réduisent depuis plusieurs décennies.

Au même moment, les migrations, surtout vers l'Europe de l'Ouest et l'Amérique du Nord, deviennent l'horizon des personnes hautement qualifiées en provenance des pays du Sud, en particulier de l'Afrique⁴. De ce fait, une bonne partie des étudiants sénégalais partis se former, notamment en France, optent pour l'installation dans le pays d'accueil au terme de leur cursus ou après avoir fréquenté quelques mois ou années des établissements d'enseignement supérieur. D'autres s'ins-

1. Amady Aly Dieng, *Mémoires d'un étudiant africain. De l'école régionale de Diourbel à l'université de Paris (1945-1960)*, Dakar, CODESRIA, 2011.

2. Abdoulaye Guèye, *Les Intellectuels sénégalais en France*, Paris, L'Harmattan, 2001. 3. Momar Coumba Diop, *La Société sénégalaise entre le local et le global*, Paris, Karthala, 2002. 4. Anne-Marie Gaillard, Jacques Gaillard, *Les Enjeux des migrations scientifiques internationales. De la quête de savoir à la circulation des compétences*, Paris, L'Harmattan, 1999.

crivent dans les systèmes académiques nord-américains ou se reconvertisent dans le salariat ouvrier, le commerce ambulant ou les emplois de services, en Europe du Sud, par exemple⁵. Le séjour d'une partie des étudiants ou qualifiés sénégalais en terre étrangère se prolonge, voire se mue dans certains cas en une installation permanente.



Cerner les raisons de la fuite des cerveaux

Cette mutation suscite moult interrogations : on peut se demander pourquoi des individus de plus en plus instruits décident de rester à l'étranger, alors même que l'économie locale manque de ressources humaines capables de la porter. Il s'agit donc de se pencher sur les ressorts de ce qui est souvent présenté comme une "fuite des cerveaux". Pour cela,

il faut être en mesure de caractériser le type d'emplois qu'occupent à l'étranger ces Sénégalais qualifiés, ainsi que la nature de ce qui les mobilise. Cet article veut contribuer à cette recherche en s'intéressant à un type particulier d'étudiants et de diplômés sénégalais vivant en France, qui peinent à terminer leurs études ou à trouver un emploi conforme à leurs titres universitaires et qui, contrairement à leur projet initial, présentent des biographies inattendues. Face à l'anonymat et à l'indifférence dans leur pays d'accueil, ils trouvent une forme de reconnaissance sociale en participant à la vie associative immigrante et en s'impliquant dans des projets censés porter le développement dans le pays d'origine⁶. Contrairement

Contrairement à la représentation dominante des étudiants qualifiés destinés à jouer un rôle majeur dans leur pays d'origine ou à l'étranger, ces nouvelles figures, qui ne sont plus exceptionnelles depuis une vingtaine d'années, expérimentent un retour contraint dans les communautés d'appartenance.

à la représentation dominante des étudiants qualifiés destinés à jouer un rôle majeur dans leur pays d'origine ou à l'étranger, ces nouvelles figures, qui ne sont plus exceptionnelles depuis une vingtaine d'années, expérimentent un retour contraint dans les communautés d'appartenance⁷. L'article s'appuie sur des données tirées d'une enquête au long cours menée à intervalles réguliers sur les migrations sénégalaises entre 2003 et 2013 dans le cadre de plusieurs projets et programmes de recherche. Menée principalement au Sénégal, en France et aux États-Unis, elle a permis de recueillir des récits de vie de diplômés sénégalais rencontrés et établis en France, inscrits ou diplômés pour la plupart en sciences humaines et sociales, ainsi que des observations d'associations d'étudiants.

De manière générale, la littérature scientifique relative à l'émigration pour études des Sénégalais met l'accent sur ceux qui suivent leur formation en Europe, notamment en France⁸. Pour autant, le Sénégal indépendant, en déficit de ressources humaines capables de porter l'État, envoie des étudiants dans la plupart des zones d'influence économique, politique et culturelle du monde. Les statistiques les plus récentes indiquent la présence d'environ 12 000 étudiants sénégalais en terre étrangère : les quatre premiers pays d'inscription à l'étranger de ces apprenants en 2010 étaient la France (9 278 étudiants) ; les États-Unis (618) ; le Maroc (504) ; l'Allemagne avec 165 étudiants⁹. Si la France demeure une destination privilégiée au début des années 1960, des Sénégalais partent déjà à cette époque faire des études dans les pays de l'ex-bloc soviétique, en Chine ou à Cuba¹⁰.



La formation des Sénégalais à l'étranger

5. Hamidou Dia, "Le Migrazioni internazionali senegalesi sfide scientifiche e prospettive politiche", in *Afriche e Orienti*, n° 7, 2013.

6. Fabienne Guimont, *Les Étudiants africains en France (1950-1965)*, Paris, L'Harmattan, 1997.

7. Des étudiants et qualifiés sénégalais trouvent des emplois dans divers domaines correspondant à leurs qualifications, mais le parti pris de cet article est de rendre visibles des parcours qui trouvent peu de place dans la littérature scientifique.

8. Mamadou Youry Sall, *Al-Azhar d'Égypte, l'autre institution d'enseignement des Sénégalais. Indicateurs statistiques, contributions explicatives et base de données*, Le Caire, éd. Dar El ittihaad, 2009.

9. Voir *Les Notes de Campus France*, n° 41, "Mobilité internationale des chercheurs et attractivité de la France", 2013.

10. Abdoulaye Bathily, *Mai 68 ou la révolte universitaire et la démocratie*, Paris, Chaka, 1992.

D'autres continuent d'être attirés par un pôle historique de formation représenté par le Maghreb et, de manière générale, les pays arabes¹¹.

La diversité des destinations n'empêche pas le partage d'une caractéristique principale de ces étudiants : tous sont boursiers soit du Sénégal, soit des pays de formation à travers leur État ou des partis politiques à vocation transfrontalière comme les organisations communistes. De ce fait, ils bénéficient d'un minimum de sécurité financière leur permettant de se consacrer à leurs études. La plupart de ces étudiants rentrent au Sénégal à la fin de leur cursus universitaire. Cette situation prévaut jusqu'à la fin des années 1970. À partir de la décennie 1980, surviennent des changements majeurs. L'État du Sénégal est en crise. Des secteurs entiers de l'économie nationale tombent en faillite, obligeant les pouvoirs publics à solliciter des financements extérieurs se traduisant par l'adoption des politiques inspirées par les bailleurs de fonds internationaux et préconisant clairement le désengagement de l'éducation¹². De ce fait, les bourses d'études octroyées par l'État du Sénégal sont réduites. La formation à l'international est alors laissée, pour partie, entre les mains des familles.

Apparaissent à la même période d'autres figures d'étudiants. Certes, des boursiers continuent à constituer la population étudiante sénégalaise à l'étranger, mais celle-ci compte en son sein davantage d'enfants issus de classes économiquement et politiquement dominantes, dont les parents supportent aisément la mobilité pour études à travers le monde. Il en est également qui viennent de familles disposant de peu de moyens qui investissent dans la formation de l'un de leurs membres. De jeunes Sénégalais venant du monde rural ou des classes populaires urbaines partent également du pays après avoir obtenu le baccalauréat au terme d'un parcours d'obstacles multiformes, en

s'appuyant sur des réseaux d'entraide familiaux et/ou confessionnels¹³. Cette hétérogénéité s'accroît au cours des années 1990 et 2000 : le Sénégal scolarise tous azimuts et tous les cycles du système éducatif voient leurs effectifs se multiplier¹⁴. Ces changements dans la composition des effectifs étudiants demeurent sous-documentés au Sénégal comme en terre d'immigration. La figure du "boy town" migrant est typique de ces transformations à l'œuvre au Sénégal et dans les pays de formation.

Les étudiants "boy town", des héritiers en décalage continu

Cette expression désigne, en reprenant une auto-catégorisation des concernés eux-mêmes, des étudiants et diplômés sénégalais rencontrés en France¹⁵, nés à Dakar et appartenant à des familles établies dans la capitale sénégalaise depuis au moins deux générations. Ces étudiants "boy town" sont répartis en deux types de familles : le premier renvoie à des groupes qui se disent complètement "dakarisés", donc peu liés aux autres terroirs sénégalais ; le second garde encore des segments ruraux ou, à tout le moins, des ramifications semi-urbaines dans les régions de l'intérieur. Cette identité citadine fait l'objet d'une revendication affirmée, afin de se démarquer des autres jeunes, notamment ceux qui viennent des villages et qui se retrouvent élèves, étudiants, employés subalternes de sociétés ou de l'administration à Dakar, nommés les "just come"¹⁶.

L'esprit "boy town" s'adosse à des pratiques particulières de sociabilité, qui rompent les liens de parenté ou les minimisent, tout comme l'engagement dans des réseaux associatifs religieux et/ou villageois, ou encore les alliances matrimoniales au sein des mêmes lignages.

11. Khadim Mbacké, *Le Parcours d'un arabisant de Touba*, Paris, L'Harmattan, 2011. 12. Momar Coumba Diop, *Sénégal (2000-2012). Les institutions et politiques publiques à l'épreuve d'une gouvernance libérale*, Paris, Dakar, Karthala, CRES, 2013. 13. Hamidou Dia, "Ethnographie d'étudiants d'Afrique noire en France : itinéraires, conditions de vie et avenir professionnel", mémoire de maîtrise de sociologie sous la direction de Jean Copans, université Paris-Descartes, 2003. 14. Harouna Sy, *Démocratisation de l'enseignement. Processus, paradigmes et logiques*, Paris, L'Harmattan, 2011. 15. Les étudiants "boy-town" sont présents aux États-Unis, au Canada, au Maghreb, et dans une moindre mesure en Asie. Mais la différence fondamentale entre ceux qui sont en France et ceux qui sont installés ailleurs est que les seconds s'insèrent plus aisément sur le marché du travail, parce que plus soutenus par leur famille durant leur formation et appartenant à des fratries diplômées de filières plus valorisées sur le marché du travail. 16. C'est-à-dire qui vient d'arriver, qui ne connaît rien à la ville.

L'esprit "boy town" s'adosse à des pratiques particulières de sociabilité, qui rompent les liens de parenté ou les minimisent, tout comme l'engagement dans des réseaux associatifs religieux et/ou villageois, ou encore les alliances matrimoniales au sein des mêmes lignages. Ces pratiques relèvent davantage d'affinités électives fondées sur le partage d'un même quartier, la fréquentation des mêmes écoles, des clubs de loisirs et de sports, ou encore des lieux de stages.

Les élèves et étudiants "boy town" sont surtout issus de familles dont les parents sont soit dans une phase de mobilité sociale ascendante, soit eux-mêmes des héritiers. Ces ascendants travaillent dans le grand commerce, l'entrepreneuriat dans des domaines de pointe comme l'informatique, la haute administration, l'armée, les professions libérales. Ces professions sont investies davantage par des familles bénéficiant d'un ancrage dakarais depuis plusieurs générations. Elles le sont aussi par des groupes de néo-citadins, mais ces derniers sont surtout couturiers, menuisiers, commerçants de marchés secondaires de la ville de Dakar, enseignants des collèges, des lycées, voire de l'université. Si les pères de ces élèves et étudiants "boy

Les élèves et étudiants "boy town" sont surtout issus de familles dont les parents sont soit dans une phase de mobilité sociale ascendante, soit eux-mêmes des héritiers.

town" relèvent de ces catégories professionnelles, leurs mères présentent aussi des caractéristiques souvent peu documentées dans les travaux : elles sont à la fois instruites, urbanisées et actives en dehors du foyer comme grandes commerçantes, enseignantes, couturières, employées de l'administration ou d'entreprises du privé. Les parents sont souvent propriétaires de leur maison d'habitation, du fait d'une installation ancienne, de la mobilisation de réseaux de coopérative d'habitats professionnels ou de l'activation de réseaux de patronage politiques et clientélistes pour ceux qui sont natifs de l'intérieur du pays et qui se sont établis définitivement à Dakar au milieu des années 1970 et au

début des années 1980, à la faveur d'un emploi trouvé dans la capitale sénégalaise.

La spirale de l'échec

Au total, les étudiants "boy town" viennent de familles urbanisées, cumulant des capitaux scolaires, économiques et sociaux permettant d'affronter convenablement le jeu de la compétition sociale. Par quels processus ces étudiants et qualifiés "boy town" s'investissent-ils dans la migration pour une formation à l'étranger ? Abdoul Karim est né en 1979 à Dakar d'un père ingénieur en pétrochimie et d'une mère titulaire d'un BTS de commerce et employée de banque. Son père est né dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal ; sa mère a vu le jour à Dakar de parents natifs eux-mêmes du nord du Sénégal. En 1985, ses parents l'inscrivent à l'école primaire à Dieuppeul, un quartier de la capitale sénégalaise. En 1991, il intègre un lycée privé de Dakar, où il suit sa scolarité jusqu'en terminale. Il y obtient le baccalauréat scientifique en 1998. Au mois de novembre de la même année, il s'inscrit à la faculté des sciences et techniques de l'université Cheikh-Anta-Diop de Dakar en mathématiques et physique. À quatre reprises, c'est-à-dire durant quatre ans, en comprenant les sessions normales et de rattrapage des examens, il ne réussit pas à passer le cap de la première année. Après discussion avec ses parents, il s'inscrit en première année d'administration économique et sociale (AES) à l'université de Paris-I grâce à la mobilisation financière familiale. Il y obtient son diplôme d'études universitaires générales (DEUG) en 2001. Ayant choisi de scolariser sa sœur et ses frères cadets dans des établissements secondaires privés dakarais, ses parents lui indiquent clairement qu'ils ne sont plus en mesure de le soutenir financièrement. Il décide de s'inscrire en licence en combinant travail et études. Il se fait embaucher dans une structure de restauration rapide à temps plein, pour pouvoir payer le loyer d'une stu-

Le campus Félix-Houphouët-Boigny compte 65 000 étudiants. C'est l'un des plus importants complexes universitaires d'Afrique de l'Ouest. Abidjan, mai 2014 © CAMILLE MILLERAND

dette à Paris et prendre en charge les frais requis par son séjour dans la capitale française. Il manque alors nombre de cours et ne suit plus le rythme des enseignements. En 2005, il décide d'arrêter les études et de se consacrer exclusivement au travail. En 2006, il se marie avec une cousine franco-sénégalaise rencontrée en France et s'établit dans la ville de naissance de son épouse, dans les Yvelines, où il travaille comme ouvrier dans l'automobile. Il est aujourd'hui père de deux enfants et fait part de ses frustrations : *“Évidemment, mes parents sont déçus. Après l'échec de l'université de Dakar, je leur ai forcé la main en disant que je voulais aller étudier à l'étranger. Mon père qui a été boursier du Séné-*

gal et qui est diplômé du Canada m'a compris, mais il m'avait prévenu qu'il ne pourrait pas financer tout mon séjour en France, parce qu'il avait d'autres enfants. Après le DEUG, ça été le début de l'échec. Je me suis rendu compte qu'on ne pouvait pas travailler, vivre à Paris et faire des études correctes sans soutien. Voilà, j'ai expérimenté d'autres solutions. Je me suis marié, j'ai obtenu le statut de résident maintenant et je me suis installé tranquillement en France. Je n'ai pas réalisé mes ambitions, je voulais devenir ingénieur comme mon père, mais c'est raté. Je vis maintenant dans un quartier pour immigrés où je ne vois quasiment que des gens de la communauté... Je suis loin d'être une exception, nous sommes nombreux dans ce cas.”



Travail et études : la difficile conciliation

Amar naît en 1984 à Dakar d'un père administrateur civil et d'une mère institutrice. Il est le troisième enfant d'une fratrie de sept frères et sœurs. Ses parents l'inscrivent dans une école privée très réputée de la capitale sénégalaise en 1990, où il suit un parcours sans fautes jusqu'en 2003, année où il obtient un baccalauréat littéraire. Il s'inscrit à la faculté des sciences juridiques et politiques de l'université Cheikh-Anta-Diop de Dakar. En 2007, il obtient une maîtrise en droit public option relations internationales. Durant deux années, il va se présenter sans succès à de nombreux concours de la fonction publique. De guerre lasse, il dépose un dossier pour s'inscrire en master 2 dans l'espoir de pouvoir faire un doctorat, mais il est recalé. Fin 2009, il sollicite une inscription à Nanterre en France, où des amis l'ont précédé. Au

l'échec à l'entrée du premier cycle de l'enseignement supérieur, dans un contexte universitaire sénégalais anémique pour les étudiants issus des classes moyennes dakaroises, oblige certaines familles à renégocier l'affiliation scolaire et académique de leurs enfants par la mobilité vers l'étranger.

bout de six mois d'études en 2010, davantage pris par les jobs d'étudiant que par les cours, il commence à décrocher.

En 2011, il épouse une Franco-Sénégalaise rencontrée dans une association de ressortissants d'un village montant un projet de construction d'une salle de classe au Sénégal. Marié, il vit aujourd'hui à Plaisir-

Grignon en région parisienne et travaille comme gardien dans une entreprise privée de sécurité. Il explique ses choix en ces termes au milieu de l'année 2012 dans un café aux alentours de la gare Montparnasse : *“Je commençais à prendre de l'âge. Après la fac à Dakar, je vivais dans un stress quotidien. J'étais hébergé par mes parents. Je supportais mal la cohabitation. Je portais leur complexe : j'avais*

le même niveau d'études que mon père, mais à mon âge il était déjà très respecté, parce qu'il était devenu un haut fonctionnaire, s'était marié et avait même acheté une maison. De mon côté, j'avais du mal à trouver un stage. Arrivé en France, cette situation de demi-étudiant et de demi-travailleur était trop dure. Je perdais sur les deux tableaux. J'ai revu toutes mes ambitions à la baisse. J'ai cherché la sécurité à travers un emploi à temps plein. Et puis, je voulais aussi aider mes parents, comme beaucoup de fils sénégalais dignes de ce nom, parce qu'ils avaient beaucoup de charges. Je me suis mis à envoyer un peu d'argent. Je sais maintenant que je ne vais pas avoir la vie de mon père qui est un grand commis de l'État, ni même celle de ma mère qui est une femme très respectée, parce que instruite et travaillant. Voilà, moi j'ai le destin d'un émigré quelconque... Mon seul réconfort, c'est de relever les fautes de français de mes collègues au travail quand ils rédigent. C'est d'un niveau...”

L'échec à l'entrée du premier cycle de l'enseignement supérieur, dans un contexte universitaire sénégalais anémique pour des étudiants issus des classes moyennes dakaroises, oblige certaines familles à renégocier l'affiliation scolaire et académique de leurs enfants par la mobilité vers l'étranger. Toutefois, la recherche d'une issue transnationale comme moyen de préserver le statut scolaire au pays se heurte aux contraintes liées au séjour pour formation à l'étranger. Les conditions d'existence et le type d'études peu valorisé dans la hiérarchie des disciplines minorent les chances d'acquiescer un titre universitaire et, partant, d'intégrer le marché du travail en fonction des qualifications attendues ou détenues réellement. Par conséquent, on a affaire à une cascade de déclassements : vis-à-vis de l'institution universitaire dans le pays de départ ; vis-à-vis de la famille avec l'impossibilité de reproduire le capital scolaire et économique des parents ; vis-à-vis du système de certification en vigueur dans le pays de formation ; enfin, vis-à-vis du système hiérarchique des positions sociales en France qui ramène aux fractions inférieures des classes populaires.

Un retour contraint vers la communauté

Revenus de leurs ambitions académiques et professionnelles, faisant l'objet d'un déclassement tant vis-à-vis de leurs parents restés au pays que de leurs condisciples français du même niveau d'études, les étudiants "boy town" vont expérimenter des formes de socialisation auxquelles ils n'avaient pas été préparés au Sénégal. À travers les emplois qu'ils occupent à la suite de l'abandon de leurs études, mais aussi par les mariages qu'ils contractent et leurs lieux de résidence, ils se trouvent de nouvelles affiliations dans des configurations où leurs compétences tout à la fois scripturaires, administratives et organisationnelles sont reconnues et consacrées, les amenant même à assumer un leadership qu'ils n'envisageaient pas au préalable. Au sein des communautés immigrantes, ils apprennent par le truchement des alliances matrimoniales à nouer des liens en fonction de références spécifiques, souvent éloignées de celles portées par l'université, l'école ou même la ville, fût-elle africaine. Ce retour au sein de configurations organisationnelles et sociales liées à l'immigration se fait suivant plusieurs modalités, mais quatre sont dominantes.

L'apprentissage de la sociabilité immigrante

Il s'agit d'abord de l'engagement confessionnel : le pays d'origine, ici le Sénégal, est peuplé majoritairement de musulmans se réclamant de confréries soufies dont la hiérarchie pèse sur le territoire de naissance des immigrants, mais qui ont des ramifications dans la plupart des grands pays d'accueil des Sénégalais comme la France¹⁷. Les individus affiliés à ces organisations créent des sections en terre étrangère pour vivre leur foi et s'entraî-

der dans des contextes de fragilité économique et sociale. Ces organisations comptent parmi leurs membres d'anciens étudiants, notamment des "boy town". Moussa est l'un d'eux : *"Quand je me suis marié avec une cousine ici, j'ai commencé à fréquenter nos parents ouvriers et employés habitant les banlieues. Ils sont fiers de leurs racines, de ce qu'ils sont. Ils n'ont pas oublié leur religion. J'ai beaucoup appris avec eux. J'ai intégré un regroupement de la confrérie à laquelle la famille est affiliée. On se voit tous les mois, à tour de rôle. On célèbre les fêtes religieuses ensemble. Quand il y a un problème, tout le monde est solidaire. On nous aide à trouver un emploi. Comme je fais du droit, j'aide pour tout ce qui est démarches administratives. On me consulte sur tout, parce que pour eux, je suis l'instruct qui comprend la société française et les lois de la République."*

Revenus de leurs ambitions académiques et professionnelles, faisant l'objet d'un déclassement tant vis-à-vis de leurs parents restés au pays que de leurs condisciples français du même niveau d'études, les étudiants "boy town" vont expérimenter des formes de socialisation auxquelles ils n'avaient pas été préparés au Sénégal.

Le recours aux solidarités villageoises

Cet engagement dans les groupes confessionnels en contexte d'immigration est suffisamment mis en évidence dans la littérature scientifique qui traite des activités des membres de la confrérie Muridya du Sénégal fondée au siècle dernier et qui se déploie à travers le monde à travers des réseaux scolaires, académiques, commerçants et familiaux. D'anciens étudiants mourides animent ainsi des regroupements dans diverses villes françaises¹⁸. Ensuite, les Sénégalais, en particulier ceux qui viennent des régions périphériques du pays comme la vallée du fleuve Sénégal, la Casamance ou la région de Tambacounda, s'organisent souvent à travers des associations dont le référent est le village de provenance¹⁹.

17. Adriana Piga, *Dakar et les ordres soufis. Processus socioculturels et développement urbain au Sénégal contemporain*, Paris, L'Harmattan, 2002. 18. Sophie Bava, "Entre Touba et Marseille : le mouride migrant et la société locale", in Momar Coumba Diop (dir.), *La Société sénégalaise entre le local et le global*, Paris, Karthala, 2002. 19. Hamidou Dia, "From field to concept, the example of the Senegalese multisited villages", in *Journal of Intercultural Studies*, vol. 35, n° 4, 2013.

Ces associations offrent une soupape de sécurité aux ressortissants dès qu'ils sont identifiés comme appartenant aux lignages constitutifs des villages, même s'ils ne sont pas connus à titre individuel sur le site originel ou n'y ont jamais mis les pieds : on leur offre l'hébergement, la nourriture, et on leur fournit assistance dans la recherche du travail ; on les entoure dans toutes circonstances.

À travers une gamme variée de projets touchant à divers aspects de la vie sociale, des immigrants établis en France participent à la production de biens publics sanitaires, hydrauliques, scolaires, etc., en Afrique, grâce aux moyens mobilisés sur fonds propres ou auprès de bailleurs de fonds publics et privés.

Salif Kaari, diplômé en littérature comparée de Paris-IV, en témoigne : *“Quand j'étais à Dakar, je me moquais des associations de villages. Mais, arrivé en France, face à l'indifférence de mes condisciples français, je trouvais du réconfort en fréquentant la communauté villageoise en région francilienne, à travers un cousin que mon père avait hébergé quand il avait quitté le village*

pour chercher du travail en ville. Il m'a présenté à tout le monde, à tous les gens avec qui j'étais apparenté. C'est d'ailleurs comme ça que j'ai fait la connaissance de mon épouse. Je suis le président de l'association maintenant, mon téléphone sonne en permanence, les gens me sollicitent pour tout... Ça fait du bien de se sentir utile à tant de gens ici et là-bas à travers mon engagement. Je ne regrette rien.”



Les initiatives de codéveloppement

La troisième modalité renvoie à la création d'organisations dédiées à la solidarité internationale, et spécialement envers le pays d'origine. À travers une gamme variée de projets touchant à divers aspects de la vie sociale, des immigrants établis en France participent à la production de biens publics sanitaires, hydrauliques, scolaires, etc., en Afrique,

grâce aux moyens mobilisés sur fonds propres ou auprès de bailleurs de fonds publics et privés²⁰.

Jean-Pierre est né au Sénégal en 1972. Il arrive en France pour poursuivre des études en sciences de l'information en 2000. Après un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en communication politique et sociale, il peine à trouver un stage en région parisienne, a fortiori un emploi. Marié à une Franco-Sénégalaise vivant dans l'Essonne, il décide de créer une association spécialisée dans le montage de projets de développement vers l'Afrique en mobilisant des compatriotes vivant dans le département et quelques rares condisciples français rencontrés à l'université, sensibles à ses préoccupations ainsi qu'à son statut de diplômé peinant à trouver du travail. L'association intervient aussi localement, dans l'Essonne, sur des questions relatives au soutien scolaire des enfants d'immigrés et à la médiation sociale entre les pouvoirs publics et diverses composantes des municipalités et du département. De ce fait, elle bénéficie de subventions de la mairie d'implantation, du département, et parfois de la région. Jean-Pierre et son assistante sont les deux salariés de son association. À la suite d'une recherche d'emploi infructueuse dans son domaine de qualification, il est parvenu à convertir son appartenance municipale et nationale en cause d'engagement et trouve les moyens de se salarier.



L'engagement politique et associatif

La quatrième voie pour éviter le chômage et le déclassement est l'engagement politique. Les anciens étudiants s'affilient à des partis politiques en France de façon à mieux peser dans les choix qui se font dans leurs communes, départements et régions de résidence en terme d'intégration ou de dispositifs intéressant les populations immigrantes ; aussi militent-ils, pour certains, dans les

²⁰. Christophe Daum, *Les Associations de Maliens en France. Migrations, développement et citoyenneté*, Paris, Karthala, 1998 ; Hamidou Dia, "L'immigration subsaharienne en France : les villages multisitués", in Marie Poinsot, Serge Weber (dir.), *Migrations et mutations de la société française*, Paris, La Découverte, 2014. ²¹. Monika Salzbrunn, "Transferts culturels, transferts politiques : l'impact des transmigrants sur les élections présidentielles et législatives au Sénégal de 1994 à 2001", in Mohamed Charef, Patrick Gonin (dir.), *Émigrés-Immigrés dans le développement local*, Agadir, éd. Sud-Contact, 2005.

organisations politiques sénégalaises représentées en France pour influencer les politiques publiques engagées au pays²¹. Moustapha est natif de la banlieue dakaroise, où il a fait une partie de sa scolarité. Il obtient son baccalauréat en 1999 et s'inscrit à la faculté des sciences économiques de l'université de Dakar. Il échoue au DEUG et opte pour le voyage en France. Il poursuit des études de sociologie à Amiens, où il décroche un diplôme d'études approfondies (DEA) en 2005. Il cherche du travail, mais n'en trouve pas, sauf à faire du gardiennage. Naturalisé français, il décide de s'engager dans les mouvements associatifs et fait de la politique en même temps pour le compte d'un parti politique sénégalais. Lors de la présidentielle sénégalaise de 2012, son parti triomphe, et au titre de son engagement au sein de la diaspora sénégalaise, il est nommé, en récompense, fonctionnaire sénégalais dans une représentation consulaire. De ce fait, il acquiert un statut de diplomate à force de militantisme politique, à 40 ans, en 2013. Dans son cas, la non-valorisation du diplôme se traduit par un investissement dans un autre créneau, l'action politique et associative. C'est grâce à son engagement à l'étranger, du fait d'une nomination politique, et non au moyen des concours, qu'il est parvenu à intégrer la haute fonction publique de son pays d'origine.



Conclusion

En Afrique subsaharienne, depuis une vingtaine d'années, des progrès importants sont enregistrés en matière de scolarisation. Le Sénégal prend une part active dans ces dynamiques. Ces progrès ont deux conséquences : l'augmentation des effectifs à tous les niveaux et la diversification sociologique du recrutement des élèves et des étudiants. Les nouveaux étudiants qui émigrent vers l'étranger ne ressemblent plus à leurs prédécesseurs des années 1960 et 1970, qui étaient protégés par des

États et par des organisations de divers statuts leur octroyant des moyens financiers de nature à faciliter leur cursus académique, et même leur retour au pays.

Désormais, les conditions de l'émigration pour études changent : même provenant des classes moyennes ou supérieures sénégalaises, les étudiants ne sont plus assurés de réussir leur formation dans leur pays d'origine et, a fortiori, d'y trouver du travail. Mais la recherche de l'excellence transnationale ne donne pas toujours les résultats escomptés : les cursus sont rarement suivis de façon complète et le marché de l'emploi dans un pays d'accueil comme la France ne réserve que peu d'espace aux diplômés

de filières dévalorisées à l'université, en particulier les sciences humaines²². C'est la condition vécue par les étudiants "boytown" sénégalais établis en France : héritiers pour certains, ils ne reproduisent pas le capital culturel de leurs parents et ne sont

pas assurés de disposer du même patrimoine tout au long de leur existence. Au final, c'est en renouant d'une certaine façon avec le pays, avec des référents qui y font sens, c'est-à-dire la famille, le village, la région, le parti, la confrérie, à travers les communautés immigrantes des quartiers populaires, qu'ils s'engagent dans des processus d'autonomisation individuelle : par le mariage, par l'emploi repéré grâce aux réseaux développés par les compatriotes et par la reconnaissance collective qui s'avère être une ressource dans un contexte transnational autorisant l'allégeance à de multiples appartenances. Ce retour contraint vers les semblables permet de négocier un minimum de stabilité, gage de respectabilité, à défaut d'une reconnaissance par les groupes dominants de la société d'accueil. ■

Désormais, les conditions de l'émigration pour études changent : même provenant des classes moyennes ou supérieures sénégalaises, les étudiants ne sont plus assurés de réussir leur formation dans leur pays d'origine et, a fortiori, d'y trouver du travail.

22. Georges Férouz, (dir.), *Les Mutations actuelles de l'université*, Paris, PUF, 2003 ; Mathias Millet, *Les Étudiants et le Travail universitaire*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2003.

EN QUÊTE DU MÉTIER DE MÉDECIN

IMMIGRATIONS DE PROFESSIONNELS DE SANTÉ OUEST-AFRICAINS EN FRANCE

par CHRISTELLE FIFATEN HOUNSOU, *doctorante, unité de recherches "Migrations et société" (URMIS), université Paris-VII-Denis-Diderot.*

Les politiques d'immigration choisie mises en place par les pays du Nord ont accru la mobilité internationale des travailleurs hautement qualifiés. Dans le secteur du soin, elles s'accompagnent de logiques néolibérales pour pallier le manque de main-d'œuvre. Le cas de la migration des médecins originaires d'Afrique de l'Ouest vers la France permet d'analyser les conditions de leur exercice en France. Si la question de leur retour dans leur pays d'origine continue de se poser, il est temps de s'affranchir du paradigme de la fuite des cerveaux.



Depuis la décennie 1990, les migrations de professionnels hautement qualifiés sont l'objet d'un intérêt renouvelé. C'est la conséquence de la généralisation et du renforcement de politiques migratoires sélectives au Nord, mais aussi dans les pays émergents et en voie de développement. Avec plus ou moins de moyens de gestion et de contrôle des flux migratoires, les gouvernements veulent faire correspondre le profil des migrants aux besoins en main-d'œuvre de leurs économies. Les politiques d'"immigration choisie" ciblent selon leur origine et leurs compétences des migrants, dont elles organisent la mobilité internationale au service de la division du travail à l'échelle mondiale. Tous les travailleurs sont concernés. Mais, dans un contexte

d'économie de la connaissance¹, les États se livrent une concurrence accrue pour attirer et/ou retenir les hommes et les femmes au capital humain, social et économique le plus élevé². Les "migrants hautement qualifiés" sont devenus l'un des principaux enjeux des migrations contemporaines.



Un changement de paradigme

Les migrations de personnels hautement qualifiés, phénomène ancien, ont été interrogées à partir du concept de "fuite des cerveaux". Les analyses ont porté plus particulièrement sur les causes des migrations des personnels hautement qualifiés du

1. Dominique Foray, *L'Économie de la connaissance*, Paris, La Découverte, 2000. 2. Anne-Catherine Wagner, *Les Nouvelles Élités de la mondialisation. Une immigration dorée en France*, Paris, Presses universitaires de France, 1998 ; Jean-Luc Metzger, Philippe Pierre, Laurence Servel, "Les élites de la mondialisation. Champions nationaux ou citoyens du monde ?", in *Working Papers*, LSCJ/CNRS, 2001 ; Anne-Marie Gaillard, Jacques Gaillard, "Fuite des cerveaux, circulation des compétences et développement : un enjeu politique", in *Mots pluriels*, n° 20, 2002.

Sud vers le Nord, ainsi que sur leurs conséquences sur le développement des pays émetteurs³. Les politiques d'incitation au retour élaborées et mises en œuvre avec plus ou moins de succès ont été décrites. Mais de plus en plus, la réflexion est tournée vers les réseaux diasporiques (scientifiques et techniques notamment) en tant que vecteur de transmission des connaissances et du savoir-faire acquis par les migrants vers leur pays d'origine⁴. C'est un changement paradigmatique notable, qui a son programme : *"relire la fuite (...) en termes d'option diaspora", c'est-à-dire en termes de choix, de projets, de conditions d'exercice de la liberté de création, de mouvements de travailleurs migrants de la connaissance dans la production, la circulation des connaissances mondiales en lien avec le développement soutenable s'appuyant sur l'héritage des droits de l'homme, l'appropriation des résultats, des produits en vue d'assurer les besoins fondamentaux des pays d'origine*⁵. Pour le dire autrement, les mobilités de travailleurs hautement qualifiés doivent être définies non plus en termes de coût, mais en tant qu'opportunités pour les migrants de contribuer à l'élaboration et à l'apprentissage d'innovations dont ils pourront aussi faire bénéficier leur pays d'origine.

Dans un contexte continuellement redéfini par les politiques migratoires des États, le sujet n'est pas seulement un travailleur migrant au service des économies des pays entre lesquels il circule, c'est aussi un professionnel porté par son "désir de métier".

C'est une hypothèse que nous tentons de vérifier empiriquement dans le cadre d'une recherche doctorale portant sur les mobilités internationales de médecins originaires d'Afrique de l'Ouest exerçant en France (MoAO). Cette catégorie regroupe des praticien(ne)s né(e)s

Kara est titulaire d'une maîtrise d'économie depuis 2008. Afin de subvenir à ses besoins quotidiens, il tient un stand de repassage sur le campus de Cocody. Pour construire sa boutique au pied de sa chambre, il a investi près de 20 000 FCFA (30 euros). Il repasse un vêtement pour 50 FCFA (0,08 euros). Son salaire journalier est de 1000 FCFA (1,5 euros).
Abidjan, mars 2010. © CAMILLE MILLERAND

en Afrique, au sud du Sahara, dans les pays anciennement colonisés par la France. Dotés d'un diplôme de médecine hors Union européenne, ils ont exercé ou exercent en France depuis 1974 – date de la suspension officielle de l'immigration⁶. Des entretiens menés entre 2007 et 2012 auprès de 27 MoAO ont permis de reconstituer leur carrière migratoire et professionnelle. En les articulant, on opère une redéfinition épistémologique. Dans un contexte continuellement redéfini par les politiques migratoires des États, le sujet n'est pas seulement un travailleur migrant au service des économies des pays entre lesquels il circule, c'est aussi un professionnel porté par son "désir de métier".

3. Ibrahima Amadou Dia, "Déterminants, enjeux et perceptions des migrations scientifiques internationales africaines : le cas du Sénégal", in *Global migration perspectives*, n° 32, 2005. 4. Rémy Barré, Valéria Hernandez, Jean-Baptiste Meyer, Dominique Vinck, *Diasporas scientifiques. Comment les pays en développement peuvent-ils tirer parti de leurs chercheurs et de leurs ingénieurs expatriés ?*, Paris, IRD, 2003 ; Jean-Baptiste Meyer, "Les diasporas de la connaissance : atout inédit de la compétitivité du Sud", in *Revue internationale et stratégique*, vol. 3, n° 55, 2004, pp. 69-76. 5. Marie-Claire Caloz-Tschopp, "Scientific diasporas, migration and development. A perspective from philosophy and political theory", in Gabriela Tejada, Jean-Claude Bolay (dir.), *Scientific Diasporas as Development Partners*, Berne, Peter Lang, 2010, pp. 3-21. 6. Sylvain Laurens, "1974' et la fermeture des frontières", in *Politix*, vol. 2, n° 82, 2008, pp. 69-94. 7. Florence Osty, *Le Désir de métier. Engagement, identité et reconnaissance au travail*, Rennes Presses universitaires de Rennes, 2003.

Plus précisément ici, après un état des lieux des migrations internationales des médecins, et plus particulièrement des médecins originaires d'Afrique subsaharienne, nous interrogerons les modalités de leur insertion professionnelle et de leur pratique en France. Nous verrons que les contraintes qui pèsent sur eux sont peu propices à la circulation des individus, comme de leurs savoirs acquis.

Les médecins, idéaux types des cerveaux africains en fuite ?

"Il y a plus de médecins béninois en Île-de-France qu'au Bénin." On a souvent entendu cette formule dénonçant les importantes migrations de professionnels de la santé en Afrique. En 2007 plus particulièrement, au moment de la mise en œuvre de la politique française d'immigration choisie, elle a été souvent rappelée par les autorités politiques⁸ en appui au concept de codéveloppement⁹. En cela, ces dernières veulent se faire l'écho de la préoccupation de plus en plus marquée des institutions internationales (Organisation mondiale pour la santé, Banque mondiale) pour les migrations internationales de professionnels de la santé¹⁰ et plus particulièrement des médecins africains¹¹, du fait notamment de l'épidémie du sida et des objectifs du millénaire pour le développement à réaliser d'ici 2015. Mais, comme l'indiquent à juste titre Alok Bhargava et Frédéric Docquier, "le débat sur les conséquences de la fuite des cerveaux des pays en développement reste

essentiellement théorique¹²". De fait, il n'existe pas de données comparatives précises sur les mobilités internationales de personnels hautement qualifiés. Les pays d'origine ne dénombrent pas les flux d'émigration. Pour prendre une certaine mesure du phénomène, il faut s'appuyer sur les chiffres fournis par les associations professionnelles ou les statistiques migratoires dans les pays d'immigration. Ce qui rend ces chiffres toujours incomplets car les associations professionnelles ne tiennent compte que des professionnels officiellement autorisés à exercer. Les statistiques sont, quant à elles, le reflet des politiques qui structurent les flux migratoires. Ainsi, un médecin accueilli sous le statut de réfugié, par exemple, sera considéré comme demandeur d'asile sans que sa profession soit prise en compte.

La base de données élaborée par Bhargava et Docquier portant sur le "medical brain drain" en provenance de 44 pays d'Afrique subsaharienne et à destination de 16 des plus importants pays de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE)¹³ entre 1991 et 2004 indique qu'au cours de cette période, si pour certains pays (Angola, Bénin, Burkina Faso, Tchad, Gambie, Ghana, Kenya, Malawi, Mauritanie, Mozambique, Niger, Sénégal, Afrique du Sud et Ouganda) les taux d'immigration des médecins ont connu des baisses significatives, cette fuite des cerveaux reste très importante pour le Libéria (près de 35%), l'Éthiopie et la Somalie, ou encore le Ghana. Confrontés à l'obsolescence, voire

"Il y a plus de médecins béninois en Île-de-France qu'au Bénin."

8. Nicolas Sarkozy déclare à plusieurs reprises qu'"il y a plus de médecins béninois en région parisienne que dans tout le Bénin". Brice Hortefeux précise que "près de 80 % du personnel soignant des hôpitaux de Martinique et 60 % de celui de Guadeloupe sont originaires du Bénin, alors que vous [les Béninois] sur place vous manquez de spécialistes et de compétences" (Le Figaro, 22 juin 2007). 9. Les paradoxes et contradictions de la politique d'immigration choisie à la française ont souvent été soulignés. Voir notamment Flore Gubert, "(In)cohérence des politiques migratoires et de codéveloppement françaises", in *Politique africaine*, vol. 1, n° 109, 2008, pp. 42-55 ; Ange Bergson Lendja Ngemzue, "Politique française : immigration et codéveloppement à la lumière du discours de Dakar", in Bernard Founou Tchuigoua, Alfred Inis Ndiaye (dir.), *Migrations de travail et insécurité humaines. Afrique occidentale-Europe*, Paris, L'Harmattan, 2009. 10. Organisation mondiale de la santé, "Rapport sur la situation dans le monde 2006 : travailler ensemble pour la santé", OMS, 2006 ; Jean-Christophe Dumont, Pascal Zurn, "Les personnels de santé immigrés dans les pays de l'OCDE dans le contexte général des migrations de travailleurs hautement qualifiés", in *Perspectives des migrations internationales SOPEMI*, Paris, OCDE, 2007, pp. 171-244. 11. Organisation de coopération et de développement économique, "La mobilité internationale des professionnels de la santé. Évaluation et enjeux à partir du cas sud-africain", in *Tendances des migrations internationales 2003*, Paris, OCDE, 2004 ; Organisation mondiale de la santé, "Migration of health professionals in six countries : a synthesis report", WHO Regional Office for Africa, 2004 ; Emilie Hennequin, Jean-Marie Meyo, "La fuite des cerveaux du Sud vers le Nord : comprendre et gérer la mobilité du personnel soignant camerounais", Actes du colloque Amades, Toulouse, 2009. 12. Alok Bhargava, Frédéric Docquier, "A new panel data set on physicians' emigration rates (1991-2004)", document de travail, Louvain-La-Neuve, Economics School of Louvain, 2007. 13. *Ibid.*

à l'inexistence d'infrastructures de santé, au déficit d'investissement dans la formation et la recherche et à l'absence de perspectives de carrière due au gel des recrutements, de nombreux personnels soignants du continent émigrent en profitant de législations favorables aux migrants hautement qualifiés, et plus particulièrement aux professionnels de la santé dans les pays du Nord. Ces pays ont recours à des médecins migrants pour compenser des pénuries en personnels de la santé dues à la hausse continue de la demande en soins, à la baisse des dépenses publiques de la santé, au vieillissement de la population

La France occupe une position originale dans ce palmarès car elle affiche l'un des taux les plus bas de médecins étrangers et/ou dotés de diplômes étrangers des pays de l'OCDE.

qui nécessite des formes de prise en charge spécifiques ou encore au vieillissement des effectifs du secteur. En 2007, les États-Unis comptaient 26 % de médecins formés à l'étranger¹⁴, la Nouvelle-Zélande près de 38%,

l'Irlande 35,3 %, tandis que le Canada en déclarait 17 %¹⁵. D'après des données fournies par l'OCDE en 2000, les immigrants médecins dans les pays membres de l'organisation venaient d'Asie (Inde, Indonésie) majoritairement à 41,6 %, d'autres pays de l'OCDE à 26, 7%, l'Amérique latine, l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne représentant respectivement 10,8 %, 7,2 % et 7,8 %. D'un pays à l'autre, ces observations peuvent largement différer, la présence de médecins étrangers dépendant de politiques migratoires spécifiques, de la proximité géographique ou linguistique, ou encore des relations privilégiées entre le pays d'accueil et le pays d'origine. Mais, en règle générale, la part des médecins originaires d'Afrique de l'Ouest, et plus généralement d'Afrique, reste limitée. Cela pourrait s'expliquer par le nombre restreint de profession-

nels de la santé diplômés dans ces pays du fait du coût de formation trop élevé, et de la défiance des pays d'immigration envers ces professionnels dont les compétences ne sont pas jugées au niveau.



La France, un terrain d'observation privilégié

La France occupe une position originale dans ce palmarès car elle affiche l'un des taux les plus bas de médecins étrangers et/ou dotés de diplômes étrangers des pays de l'OCDE. Ainsi, au 1^{er} janvier 2013, 8 % seulement des inscrits au tableau du Conseil national de l'ordre des médecins détenaient un diplôme obtenu à l'étranger¹⁶, ce qui représente quelque 19 762 médecins sur les 215 865 exerçant en France. Cela s'explique par deux raisons. La législation française interdit aux étrangers l'accès à de nombreux secteurs du marché de l'emploi. Les professions libérales et la fonction publique sont les plus concernées¹⁷. À cela s'ajoutent les prérogatives corporatistes historiquement marquées par la xénophobie et la discrimination¹⁸ d'une profession médicale largement autonome. De ce fait, la pratique de la médecine est soumise en France à trois conditions cumulatives (article L. 4111-1 du code de la Santé publique) : avoir la nationalité française ou être ressortissant d'un État membre de l'Union européenne, posséder un diplôme français ou reconnu par équivalence et, enfin, être admis par la profession elle-même par l'inscription à l'Ordre des médecins.

La démographie médicale pose pourtant problème. L'enjeu en France est l'accès à une offre de soins de niveau satisfaisant, et également répartie sur l'ensemble du territoire¹⁹. Mais, tandis que se multiplient les déserts médicaux, plusieurs années d'un

14. Des discussions sont toujours en cours quant aux critères de définition des travailleurs immigrés composant la fuite des cerveaux (niveau d'études au moment de la migration, pays de naissance du migrant, nationalité du diplôme, nationalité du migrant au moment de l'enquête). Nous avons choisi de citer ici des données portant sur la nationalité du diplôme. 15. Jean-Christophe Dumont, Pascal Zurn, "Les personnels de santé immigrés dans les pays de l'OCDE dans le contexte général des migrations de travailleurs hautement qualifiés", *art. cité*. 16. À noter qu'une part importante de ces diplômés est constituée de Français, qui de plus en plus vont se former en Belgique, en Suisse, voire en Roumanie. 17. "5,3 millions d'emplois demeurent fermés aux étrangers non européens", in *Observatoire des inégalités*, 17 septembre 2011 [En ligne]. 18. Gérard Noiriel "Professions de santé, professions protégées : un historique", in *Migrations société*, vol 16, n° 95, 2004, pp.65-76 ; Marc-Olivier Déplaud, "Une xénophobie d'État ?", in *Politix*, vol. 3, n° 95, 2011, pp. 207-231. 19. Olivier Véran, "Des bacs à sable aux déserts médicaux : construction sociale d'un problème public", in *Les Tribunes de la santé*, n° 39, 2013, pp.77-85.

sévère *numerus clausus* appliqué aux études médicales²⁰ ont augmenté les besoins en personnels qualifiés. L'État français tente d'y remédier en s'appuyant sur le principe de la liberté de circulation et d'installation des travailleurs au sein de l'Union européenne. Il a ainsi multiplié le recrutement de médecins communautaires – en forte progression de 43 % sur la période 2008-2013. Les praticiens européens constituent à eux seuls la moitié des stocks de médecins étrangers et/ou dotés d'un diplôme étranger travaillant aujourd'hui en France²¹. Quant à la présence subsaharienne, elle est marginale. Le Sénégal compte quelque 300 médecins inscrits (1,6 %) ; les Malgaches sont la première nationalité de cette région du monde sur le tableau de l'Ordre des médecins en France avec environ 770 médecins (3,9 %)²².

Les praticiens à diplôme hors Union européenne dans le système de soins français

La fermeture de la profession médicale aux étrangers extra-communautaires et le recours aux médecins originaires d'Europe de l'Est notamment²³ occultent les nombreuses situations d'emploi en France de praticiens à diplôme hors Union européenne (PADHUE). Cette problématique bien connue au sein des hôpitaux français décrit des médecins (mais aussi des pharmaciens, des chirurgiens-dentistes ou des sages-femmes) qui, bien que détenteurs d'un diplôme non européen et n'ayant pas la plénitude de l'exercice, travaillent dans les établissements de santé (établissement public de

santé et participant au service public de santé). Ils ont été recrutés à partir des années 1980 pour pallier les conséquences induites par les réformes de l'État visant à réduire les coûts de l'accès aux soins : baisse du *numerus clausus*, contingentement de la spécialisation au bénéfice de la médecine générale, dégradation des conditions de travail en milieu hospitalier et rémunérations peu attractives²⁴. Ils travaillent comme faisant fonction d'interne, praticien attaché associé ou assistant associé, des statuts d'emploi souvent soumis à une pratique sous tutelle, qui s'inscrivent dans les dispositifs de régularisation, dont les procédures d'autorisation qui ont permis à plus de 11 000 médecins

avec un diplôme non européen de pouvoir théoriquement bénéficier des mêmes conditions d'exercice que leurs collègues avec un diplôme français ou européen²⁵. Mais l'accumulation des dispositifs de régulation des médecins avec un diplôme hors Union européenne – avec, par exemple, des contrats uniquement dans le cadre d'un emploi au sein d'établissements de service public, des procédures d'autorisation qui peuvent durer plus de dix ans ou les quotas appliqués aux postes de spécialité ouverts aux PADHUE – révèle une mise à la disposition de l'administration hospitalière d'une main-d'œuvre hautement qualifiée, peu chère et réputée de passage. Ce que confirme leur importante

Tandis que se multiplient les déserts médicaux, plusieurs années d'un sévère *numerus clausus* appliqué aux études médicales²⁰ ont augmenté les besoins en personnels qualifiés. L'État français tente d'y remédier en s'appuyant sur le principe de la liberté de circulation et d'installation des travailleurs au sein de l'Union européenne.

20. Voir www.ecosante.fr. En 1972, le nombre de personnes ayant passé le cap de la deuxième année des études de médecine, niveau où s'applique le *numerus clausus*, était de 8 588. Ce chiffre va atteindre son niveau le plus bas en 1993 avec 3 500 étudiants admis. En conséquence, le nombre de diplômés en fin d'études n'a cessé de décroître, passant de 9 236 médecins en 1978 (chiffre le plus haut) à 3 232 en 2002. Depuis les années 2000, le *numerus clausus* a été progressivement augmenté (7 492 en 2013) et donc aussi le nombre de nouveaux médecins qui était de 4 384 en 2011. Ce qui ne permet pas de compenser les besoins induits par les évolutions démographiques.

21. Xavier Deau, "Étude de la problématique des PADHUE (praticiens à diplôme hors Union européenne)", rapport du Conseil national de l'ordre des médecins, avril 2006. 22. Il est à noter que le tiers des médecins à diplôme hors Union autorisés à travailler en France viennent du Maghreb, l'Algérie à 22 %, le Maroc à 5,8 % et la Tunisie à 2,7 %. Voir Xavier Deau, "Étude de la problématique des PADHUE", *art. cité*.

23. Raymonde Séchet, Despina Vasilcu, "Les migrations de médecins roumains vers la France, entre démographie médicale et quête de meilleures conditions d'exercice", in *Noroi*, n° 223, 2012, pp. 63-76. 24. Marc-Olivier Déplaud, "Une xénophobie d'État ?", in *Politix*, vol. 3, n° 95, 2011, pp. 207-231. 25. Claire Hatzfeld, Mathieu Boidé, Alain Baumelou, "Professionnels de santé non citoyens européens et/ou à diplôme non communautaire", in *Hommes & Migrations*, n° 1282, 2009, pp. 90-100 ; Cyril Wolmark, "Médecins étrangers : sortir de l'invisibilité", in *Plein droit*, n° 92, 2012, pp. 36-40.

contribution au service, tout en coûtant moins cher à leurs employeurs : *“Un FFI [faisant fonction d’interne] coûte moins cher à l’hôpital qu’un interne de spécialité en termes de rémunération brute annuelle et de gardes. Une garde effectuée par un FFI représente environ 80 % de celle d’un résident ou d’un interne de spécialité de première ou de deuxième année, et les deux tiers de celle d’un interne de spécialité de troisième ou de quatrième année... Il en est de même pour les attachés associés. Non inscrits à l’Ordre du fait de leurs diplômes et/ou de leur nationalité, ils ne peuvent*

Pour ce médecin originaire du Bénin, l’émigration a été motivée par la volonté d’acquérir de nouvelles compétences.

pas accéder aux postes mentionnés dans les deux premières catégories. Ils restent donc les moins rémunérés... Un assistant associé revient aussi moins cher à l’hôpital qu’un assistant. En embauchant un assistant

associé, généraliste ou spécialiste, l’établissement hospitalier peut économiser 5 % des émoluments annuels d’un assistant²⁶.”

Selon la Fédération des praticiens de la santé (FPS), 6788 PADHUE travaillaient au 1^{er} mars 2007 dans les hôpitaux français, dont 12 % de Subsahariens. Le syndicat, qui s’appuyait sur une enquête déclarative menée auprès de 25 des 26 anciennes directions régionales des affaires sanitaires et sociales, prévenait : *“Par recoupement d’informations, il semblerait que des établissements aient sous-déclaré la présence de ces personnels afin de ne pas afficher des situations locales illégales. Les données obtenues peuvent aussi faire apparaître des oublis ou des doubles comptes (prise en compte d’un même individu par 2 établissements différents lors par exemple d’un recrutement à temps partiel)²⁷.”* Au-delà, l’étiquette PADHUE renvoie aussi bien aux médecins à diplôme étranger reconnus qu’à ces “non-autorisés”, c’est-à-dire les étudiants en 3^e cycle de spécialisation qui doivent *“en principe retourner dans leur pays après [leur] formation²⁸”*, aux praticiens engagés dans une procédure de reconnaissance et en attente d’une autorisation d’exercice, aux recalés des procédures,

à ceux qui ne remplissent pas les conditions pour y être soumis, auxquels nous ajoutons les médecins qui travaillent plus ou moins légalement comme infirmiers ou aides-soignants et tous ceux qui se sont reconvertis dans un autre métier. Tout cela rend le nombre estimé de praticiens à diplôme hors Union européenne en France sujet à caution.

Des carrières professionnelles malgré tout

Les données fournies, bien que imprécises, indiquent d’abord que si les immigrations de professionnels de la santé originaires d’Afrique subsaharienne n’atteignent pas les proportions que pourrait laisser imaginer la place de la figure du “médecin africain” dans les débats autour de la politique d’immigration choisie, elles pourraient être sous-estimées. On voit aussi que les MoAO sont fortement représentés parmi les médecins étrangers les plus précarisés. Dans ce contexte, la migration des MoAO ne prend du sens que dans la durée, à mesure qu’ils capitalisent des savoir-faire et un savoir-être de médecin à diplôme hors UE en exercice en France. *“Moi, vraiment, si je suis venu en France, c’est parce que j’en avais marre de la situation à Cotonou. C’est toujours les mêmes qui ne veulent pas lâcher leur poste. Moi cela faisait six ans que j’étais sorti de la faculté de médecine. J’avais trouvé un poste de médecin sur le campus mais je voyais bien que les gens n’étaient pas contents. La place était très convoitée. Et dès que ça a été possible, ils m’ont fait sauter. Je n’ai pas été renouvelé. Donc j’ai décidé de partir. J’ai envoyé mon dossier en 2000 pour faire un DESS en santé publique. Je voulais travailler pour une ONG là-bas. C’est ce qu’elles demandaient souvent. Alors j’ai envoyé mon dossier à l’université qui a dit oui. C’est comme ça que je suis venu en France.”*

Pour ce médecin originaire du Bénin, l’émigration a été motivée par la volonté d’acquérir de nouvelles compétences. C’est le cas de tous les médecins ren-

26. Linda Denour, Rémi Junker, “Les médecins étrangers dans les hôpitaux français”, in *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 11, n° 3, 1995, pp. 151 et 152. 27. Fédération des praticiens de santé, “Synthèse de l’enquête sur les médecins n’ayant pas la plénitude d’exercice en France”, 2005 [En ligne] ; “Enquête sur les médecins à diplôme hors Union européenne”, 2007 [En ligne].

28. Xavier Deau, “Étude de la problématique des PADHUE”, *art. cité.*, p. 4.

« Avant pour avoir une chambre il fallait être syndiqué... Maintenant, ce sont les méritants qui bénéficient d'une place en cité U... » E., 25 ans, étudiant en psychologie.
Mai 2014 © CAMILLE MILLERAND

contrés. Pour eux, la formation fait partie d'un véritable projet professionnel. Soit ils espéraient que cela leur donnerait à leur retour de la valeur ajoutée sur des marchés de l'emploi étriqués. Soit, et c'est le cas pour la majorité, ils estimaient leur horizon bouché dans le pays d'origine et ils sont partis un peu comme à l'aventure, mais de façon éclairée. Pour saisir les opportunités certes inconues, mais qui ne manqueront pas de se présenter, ils veulent se doter de qualifications et de compétences mieux cotées à l'international.

Le choix de la France est facilité par sa gestion de l'immigration étudiante intégrée à sa politique de coopération internationale et d'aide au développement des pays les plus pauvres. C'est ainsi que des milliers d'étudiants, pour une part importante issus des anciennes colonies, sont accueillis par les

universités françaises à des coûts bien plus accessibles que dans les autres pays d'Europe et d'Amérique du Nord. Pour ce qui est des études médicales plus particulièrement, des formations réservées aux étrangers ont été mises en place, dont les diplômes ne sont pas homologués en France. Les médecins qui les ont obtenus ne peuvent donc pas s'en prévaloir pour y travailler. Les MoAO rencontrés disent en avoir eu connaissance avant même d'arriver. Mais ils savaient, ou découvraient sur place, qu'ils avaient la possibilité d'avoir accès à un emploi rémunéré. *“Pour mon stage d'attestation de formation spécialisée (AFS²⁹), je n'ai pas eu de mal à trouver mais ce n'était pas payé. C'est là-bas que je me suis rendu compte que je pouvais faire FFI. Dès que j'ai trouvé un poste, je suis parti. Je me souviens que je devais faire les allers-retours entre Rhône-Alpes et Paris. Et puis je faisais des remplacements aussi. C'était dur mais c'est comme ça qu'on apprend. Si on se débrouille bien, on peut se faire beaucoup d'argent. Après, j'ai décidé de faire une formation d'urgentiste. Là, tu as beaucoup de postes vacants parce que les Blancs n'aiment pas beaucoup ça, je crois.”*

Entre opportunités professionnelles et invisibilité sociale

Malgré les nombreuses contraintes administratives mais aussi politiques qui pèsent sur eux, les MoAO, en se construisant dans le contexte migratoire des carrières individualisées et autonomisées, s'ouvrent à des modes de reconnaissance plus ou moins satisfaisants. Ces professionnels se rendent indispensables à l'ensemble du système de santé en se formant aux spécialités en crise de vocation. En cumulant emplois et missions d'intérim multiples, parfois très loin dans les régions françaises souffrant de pénurie en personnels spé-

29. Avec l'attestation de formation spécialisée approfondie (AFSA), diplôme de 3^e cycle de spécialisation réservé aux médecins étrangers autres que les ressortissants de l'Union européenne et les Andorrans.

cialisés, ils peuvent s'assurer des revenus bien plus importants que leurs collègues avec un diplôme français ou européen. Ils doivent pour cela accepter des conditions d'exercice dures et harassantes. De nombreux MoAO rencontrés s'en revendiquent d'ailleurs. Leurs discours semblent s'être élaborés en adéquation avec leur situation, qu'ils justifient dans un réflexe de rejet de tout apitoiement. Les formes de mise au travail qu'ils expérimentent démontrent, selon eux, leurs capacités d'adaptation. Quand les difficultés qui y sont liées ne sont pas euphémisées, elles sont considérées comme passagères et constructives sur un marché du travail de soin de plus en plus concurrentiel.

La réalisation du "désir de métier" passe donc par le surinvestissement dans le travail et dans la formation. Pour les MoAO, elle reste malgré tout inachevée tant qu'ils n'ont pas acquis la reconnaissance de l'Ordre des médecins et donc de leurs pairs. Pour cela, ils adoptent une stratégie de conformation aux règles en vigueur dans la société d'accueil : "Moi je trouve normal qu'on nous demande des examens de vérification de connaissances³⁰... Oui, même si ça fait sept ans que je travaille ici. Mais cette histoire est vraiment hypocrite parce que, dans ce cas-là, il faudrait vérifier les connaissances de tout le monde.

Je vois les collègues français qui sont incapables de faire une piqûre. Nous, en Afrique, c'est la première chose qu'on apprend à faire. Ici, c'est le rôle des infirmières. Dans ce cas-là, qu'est-ce que je dois dire ? Que ce médecin ne connaît pas son métier ? Moi je n'ai pas de problèmes avec ça. S'il veut vérifier mes compétences, je suis sûr de moi."

En France, les procédures d'autorisation peuvent durer plus de dix ans. Pendant ce temps très long, les MoAO disposent de tous les accès symboliques de l'exercice même restreint : le fait que celui-ci ait lieu dans un hôpital, la blouse, les patients dont le mieux-être dépend de leurs compétences, octroient

aux MoAO l'autorité et la reconnaissance sociale liées à leur professions dont le prestige reste fort malgré la crise que traversent les systèmes de santé. À l'inverse, ils entretiennent l'invisibilisation de leur contribution au travail hospitalier. Ainsi, peu de MoAO disent participer aux mobilisations de PADHUE. De même, il a été difficile dans le cadre de cette recherche de recueillir la parole de MoAO non autorisés. On peut dire que les témoignages exploités ici émanent des professionnels qui ont "réussi" leur insertion professionnelle.



Des retours contrariés par la fidélisation

Les longues années de pratique dans les établissements de santé formalisent chez les médecins originaires d'Afrique de l'Ouest une socialisation de travail propre à l'hôpital public dont ils se défont difficilement. L'hôpital les a employés. Ils en maîtrisent les composantes, les procédures et rouages organisationnels. C'est ici qu'ils ont tissé le réseau relationnel, support qui permettra éventuellement mobilité et avancement professionnel. Même après avoir obtenu l'autorisation d'exercer, 63,5% des médecins avec un diplôme hors Union européenne continuent de travailler dans les hôpitaux publics, un quart seulement choisissant d'exercer en libéral³¹. Pour eux, dont les MoAO, les modalités d'emploi et de l'exercice médical s'apparentent donc à un processus de fidélisation qui rend peu envisageable un retour dans leur pays d'origine. Du reste, peu de ces médecins dorénavant installés en France envisagent de rentrer. Sensibles malgré tout au sort des populations de leur pays d'origine, ils s'investissent dans l'humanitaire tout en reconnaissant que si ces actions peuvent améliorer leur quotidien, elles sont loin de résoudre les problèmes de fond. Mais il est hors de question pour eux de retourner définitivement dans le pays d'origine car cela impliquerait d'abandonner la vie sociale et professionnelle qu'ils ont eu tant de mal à construire. Ils

30. La procédure d'autorisation d'exercice comporte des épreuves de vérification des connaissances.

31. 43,1% des médecins à diplôme français et européen. Voir Xavier Deau, "Étude de la problématique des PADHUE", art. cité.

Même après avoir obtenu l'autorisation d'exercer, 63,5% des médecins avec un diplôme hors Union européenne continuent de travailler dans les hôpitaux publics, un quart seulement choisissant d'exercer en libéral.

Salon de coiffure construit dans une ancienne buanderie du Bâtiment E. Angèle, non-étudiante, est coiffeuse depuis quatre années sur le campus de Cocody. Depuis son arrivée, elle a vu beaucoup de salons de ce genre s'ouvrir. La population estudiantine est une véritable mine d'or pour ces petits commerçants. Abidjan, mars 2010 © CAMILLE MILLERAND

ne se voient pas faire un tel sacrifice pour un pays qui les a obligés à émigrer. *“Je ne me vois pas rentrer pour aller soigner le palu. Tous ceux qui se sont lancés là-dedans, c'est pour avoir des problèmes. Tout est politique là-bas. Ils ne parlent de diaspora que parce que c'est le nouveau truc qui rapporte. Ce sont encore eux et leurs enfants qui vont en profiter. Ceux qui te parlent de diaspora seront les premiers à te demander pourquoi tu n'es pas resté là-bas.”*

Chez les MoAO, la question du retour est marquée d'amertume. Elle renvoie aussi à une sorte de défiance de la société d'origine vis-à-vis du retour des migrants. Pour ceux restés au pays, la migration est une chance qu'eux n'ont pas eue. Ils ne com-

prennent pas que quelqu'un qui a émigré veuille revenir. Plus particulièrement, l'émigré qualifié sur le retour, lorsqu'il se porte candidat à un emploi, peut être accusé de vouloir accaparer les rares opportunités dont disposent les diplômés locaux. Un médecin rentré au Bénin précise : *“Je suis revenu avec des rêves plein la tête. Je le regrette aujourd'hui. J'ai investi tout ce que j'avais dans cette clinique. Mais il n'y a aucun soutien de l'État. Au contraire, je n'ai eu que des problèmes d'autorisation, des contrôles de matériel... Ici, à part les avortements illégaux, on ne peut pas développer une vraie médecine. J'ai voulu prendre des étudiants pour les former mais ils ne pensent qu'à faire de l'argent. Ils utilisaient mes locaux et mon matériel pour développer leur clientèle parallèle.”*

Les MoAO qui rentrent évoquent le manque persistant de moyens humains, techniques et financiers

aggravés par l'inertie des autorités locales et la corruption. Le propos est plus mesuré chez les médecins, peu nombreux, qui ont bénéficié de bourses d'État ou d'organisations internationales. Eux rejoignent en fait les postes de la fonction publique d'État pour lesquels leur formation a été financée. Mais il est aussi possible pour les praticiens africains de construire des carrières originales entre ici et là-bas. C'est le cas de ce praticien, professeur d'université en France et propriétaire d'une clinique à Dakar. Son profil atypique – hospitalier, universitaire et entrepreneur – serait peut-être l'idéal type du migrant des diasporas qualifiées. Sa double nationalité sénégalaise-française lui permet d'exercer dans les deux pays. Il a ainsi pu mener des projets professionnels personnels en adéquation avec les besoins de chaque environnement. Ce double ancrage lui a permis de contribuer à la formation de médecins africains. Eux aussi sont allés se spécialiser en France puis sont revenus, parce que ce court moment n'avait pas été un moment de coupure radicale avec le milieu professionnel d'origine. Ils y avaient gardé des liens, notamment en revenant y faire leurs stages. Le retour fait alors partie des possibles pour ces MoAO.



Conclusion

Même marginales, les migrations de professionnels de la santé du Sud vers le Nord renforcent les écarts dans l'accès aux soins entre les pays d'origine pauvres et les pays d'accueil³². Mais, pour saisir leur impact réel, il est nécessaire de mettre en place des instruments de mesure fiables de ces flux migratoires sans lesquels aucune théorie d'analyse n'est opératoire. Les parcours migratoires des médecins originaires d'Afrique de l'Ouest exerçant en France observés dans le cadre de notre travail de recherche se structurent autour de la convergence des politiques migratoires, des politiques sociales et des politiques d'aide au développement.

Mais les conditions de l'accès à l'emploi des MoAO, inscrites dans des logiques néolibérales qui n'épargnent pas le travail de soin, renvoient à une division du travail entre d'une part des professionnels qualifiés légitimés par l'origine nationale de leur diplôme qui ont le choix de leur carrière (hospitalière, universitaire, hospitalo-universitaire, libérale, etc) et de l'autre des professionnels tous aussi qualifiés, plus nombreux aussi, qui forment un "prolétariat intellectuel" confiné aux rôles d'auxiliaires et aux postes boudés par leurs collègues français et/ou à diplôme français. La majorité des MoAO font partie de cette deuxième catégorie. Les qualifications qu'ils acquièrent sont moins destinées aux pays d'origine certes défaillants, mais qui auraient besoin d'une équité nouvelle dans les avantages tirés de la circulation internationale des biens matériels et immatériels, tels les compétences médicales, et des individus qui les détiennent, qu'à s'adapter au marché du travail du pays d'accueil favorable. C'est une situation qu'on risque de voir se répéter quand de plus en plus la sélection des migrants "choisis" va de pair avec les restrictions de la circulation pour tous les autres non utiles. L'option diaspora porte des préoccupations importantes, dont l'unique point de vue instrumental, voire utilitariste, des migrations hautement qualifiées ne suffit pas à rendre compte. Nous proposons d'adopter une approche compréhensive. La profession est apparue comme un biais d'analyse évident de la mobilité de ces travailleurs appartenant, qui plus est, à un groupe professionnel fortement institutionnalisé et à l'identité marquée. Dès lors, identifier les opportunités offertes par la migration en termes de reconnaissance matérielle mais aussi symbolique, d'accomplissement de soi à travers l'accès à la formation continue et à un emploi correspondant aux compétences détenues, peut permettre de réfléchir aux modalités d'une mobilité des travailleurs hautement qualifiés tenant compte de leurs motivations et des intérêts des pays d'accueil et d'origine. ■

32. À titre indicatif, l'Afrique du Sud compte 7,6 médecins pour 10 000 habitants, tandis que le Royaume-Uni, où travaillent des milliers de médecins formés en Afrique du Sud, est à 27,7 pour 10 000. Le constat est le même entre la France avec ses 33,8 pour 10 000 habitants et l'Algérie où il y a 12 médecins pour 10 000 habitants.

BANDJOUN STATION

ENTRETIEN AVEC SON FONDATEUR, L'ARTISTE PLASTICIEN BARTHÉLÉMY TOGUO

réalisé par LAURE POINSOT, réalisatrice de documentaire.



Hommes & Migrations : Vous êtes artiste plasticien. Vous venez d'arriver à Bandjoun (Cameroun) depuis Paris où vous vivez et où vous avez votre atelier. Comment vous partagez-vous entre ces deux lieux ?

Barthélémy Togo : J'essaye de bien m'organiser. À Bandjoun, je peux réaliser des œuvres monumentales que j'ai pensées et conçues à Paris, car au Cameroun, j'ai de l'espace et des assistants. Paris pour moi est devenu davantage un lieu de laboratoire et de conception que de production. Je suis un homme de mon temps qui profite des moyens de communication performants d'aujourd'hui pour voyager et produire. Par exemple, de Paris ou de Bandjoun, je peux envoyer par mail le processus de fabrication d'une œuvre qui sera exposée à New York ou à Pékin, produire des œuvres à distance, où dans n'importe quel atelier de mon choix. Et puis des choses se créent dans le voyage. Comme le dit si bien Paulo Coelho, quand on va vers les choses, les choses viennent vers nous. C'est tout ce foisonnement qui m'inspire et me donne de nouveaux sujets de travail.

H&M : Cet entretien est publié dans un numéro de la revue *Hommes & Migrations* sur les diasporas africaines. Vous sentez-vous appartenir à une diaspora ? Qu'est-ce que cela signifie

pour vous ? Qu'est-ce que cela implique pour vous en terme de références, d'identité ?

B. T. : Je fais partie d'un groupe, d'une communauté, la communauté noire africaine, d'une ethnie, d'une culture, donc d'une diaspora dans la mesure où depuis près de vingt-cinq ans, je vis principalement à l'étranger. J'ai étudié et j'ai commencé ma carrière professionnelle hors du Cameroun. En tant que ressortissant de ce pays, j'ai un devoir à assumer, je me dois de contribuer à son développement. Car le fait de voyager, d'être en contact avec des cultures différentes de la mienne, m'enrichit, m'ouvre l'esprit. C'est ce que j'ai envie de partager avec mes compatriotes restés au pays, pour contribuer au changement des mentalités, au développement culturel et artistique du Cameroun. Je parle en tant qu'Africain et ressortissant de cette communauté d'"intellectuels". Nous devons tous apporter notre pierre à l'édifice et au développement de ce continent. Et si tous les Africains de cette diaspora pouvaient apporter une contribution, je crois que l'Afrique se développerait mieux dans les domaines agricole, éducatif, sportif, économique, sanitaire. Dans mon cas, je me suis dit qu'en édifiant un centre d'art, je donnerai aux jeunes artistes l'occasion de produire et de montrer le résultat de leur travail à un public local, national, voire international.

H&M : Quand on arrive à Bandjoun Station, on est frappé par cette architecture inhabituelle avec de gigantesques mosaïques colorées sur les murs. Comment avez-vous pensé et réalisé cette construction ?

B. T. : Cette architecture a été construite par la population de Bandjoun, par des maçons et des artisans d'ici. J'ai senti qu'ils étaient heureux de participer à l'édification d'une si belle architecture. Maintenant, elle fait la fierté du village tout entier. Le pignon de la toiture de Bandjoun Station s'élève à 11 mètres et une sculpture mappemonde comme un chapeau la coiffe à 13 mètres. Le côté graphique est très fort aussi, les couleurs, les dessins, les mosaïques ornent joliment la façade. À chaque fois qu'il y a une fête religieuse ou nationale, tout le village vient poser devant les fresques de Bandjoun Station. Tout le monde revêt sa plus belle tenue et vient ajouter sa présence colorée.

H&M : Pourquoi avez-vous appelé ce lieu "Bandjoun Station" ?

B. T. : D'abord simplement parce que le lieu se trouve à Bandjoun et ensuite parce que Station signifie "arrêt" en anglais. Cet arrêt est un appel à la rencontre, à la découverte, au partage de cultures et d'univers différents avant de prendre un nouveau départ.

H&M : Comment avez-vous imaginé, rêvé ce lieu ?

B. T. : J'avais au départ pensé à créer une école, un institut d'arts visuels. Mais mettre sur pied une école est un processus fastidieux et compliqué. J'ai jugé préférable de créer un lieu où les choses se font, se façonnent, se créent, un espace où les projets en adéquation avec l'environnement humain et naturel se réalisent. À Bandjoun Station, tout artiste autodidacte ou académique peut être accueilli en résidence et produire des œuvres. Bien que j'aie moi-même suivi un cursus universitaire artistique, je sais qu'on peut être artiste sans passer par

cette formation, pourvu que l'on soit dans l'élan de la création. Dès qu'on est dans cet élan, on est accepté, que l'on soit diplômé ou autodidacte : on est tous des confrères artistes.

H&M : Pourquoi avez-vous installé ce lieu de création à Bandjoun ?

B. T. : D'abord parce que c'est le village de mes ancêtres, de mes parents. Au-delà de cet aspect personnel, Bandjoun a été un grand pôle artistique au cours des siècles passés. Le premier chasseur qui s'y est installé était un artiste forgeron qui produisait des outils pour la chasse. Il avait quitté la famille royale de Baleng pour aller conquérir de nouvelles terres. Pour constituer sa population, il a décidé d'acheter des gens rejetés par d'autres communautés. C'est de là que vient le nom Bandjoun : "les gens qui achètent". Je n'ai donc pas choisi Bandjoun par hasard.



Vue extérieure de la Bandjoun Station, Bandjoun (Cameroun).
© D.R.

Dans cette région, il existe encore une pratique artistique selon des traditions séculaires transmises de génération en génération dans la forge, la poterie, la sculpture, l'architecture. L'art y est

omniprésent, aussi bien sur les pagnes colorés des femmes qu'à travers les architectures des maisons à toit conique ou les motifs des murs de certaines cases traditionnelles. Mon idée avec Bandjoun Station était de marier l'art classique africain et l'art contemporain mondial, d'exposer ces œuvres dans un même espace, sans ghettoïsation ou hiérarchie de valeurs. C'est pourquoi l'une des missions de Bandjoun Station est d'aller à la découverte de ce qui a été fait tout en montrant ce qui existe et se fait à présent. C'est ainsi que Bandjoun Station deviendra un carrefour, un véritable lieu de rencontre entre l'art classique et l'art contemporain.

H&M : Vous avez installé dans le hall d'accueil une de vos œuvres majeures *The New World Climax*. Pourquoi avoir choisi d'installer cette œuvre-là plus qu'une autre ?

B. T. : D'abord parce qu'elle occupe du volume et que je voulais à l'entrée une œuvre monumentale, une présence physique. Et aussi parce que ces tampons géants regroupent tout un ensemble de problématiques contemporaines sur l'exil, le voyage, la discrimination, les problèmes économiques, le terrorisme, les frontières, l'holocauste, la sexualité, le mariage gay, l'exploitation, la torture, la suprématie, l'envie d'écraser l'autre, tout est là. Je viens de faire un tampon au Canada sur l'enlèvement des lycéennes nigérianes par Boko Haram, "Bring back our girls".

H&M : Ces questions de discrimination et d'incompréhension que vous soulevez dans *The New World Climax*, les avez-vous vous-même vécues ?

B. T. : C'est à force de voyager et de me confronter à des difficultés que j'ai décidé de faire *Transit*, une œuvre antérieure au *New World Climax*. Lorsqu'on me voyait dans ces années-là avec mon faciès d'Africain donc de nègre, on se disait que j'étais susceptible de ne pas avoir de papiers. Comme



Entrée de la Bandjoun Station, Bandjoun (Cameroun).
© D.R.

j'étais souvent interpellé, je me suis dit qu'il fallait faire un travail à partir de cette situation.

Mais cette série n'est pas seulement un résumé des problèmes qu'en tant qu'Africain je rencontrais dans mon travail et dans mes voyages. C'était un travail sur les *a priori* et les clichés que l'on peut avoir vis-à-vis de tous les marginaux. Ce n'est donc pas juste une réponse au racisme. C'est plutôt un travail universel sur les discriminations et les *a priori*. Le bénéfice du voyage, de l'exil, du déplacement, c'est d'aller à la rencontre de l'autre. Nous sommes tous en exil sur cette planète. Qu'on soit blanc, noir ou jaune, on devrait pouvoir se déplacer pour des raisons affectives, professionnelles, économiques. Le monde est une richesse, le bien de tous.

H&M : Depuis vingt ans vous avez beaucoup voyagé. Dans tous ces voyages, que pensez-vous avoir reçu et apporté ?

B. T. : Très jeune déjà, je voulais partir, c'est ce qui me motivait, partir le plus loin possible, pour découvrir autre chose. J'ai ainsi découvert

d'autres formes d'enseignement artistique à Grenoble, puis à Düsseldorf. En France, j'ai appris de nouvelles techniques, tandis qu'en Allemagne, ce qui a changé pour moi, c'est la notion d'artiste et son rapport avec la vente. J'ai compris que le plus important n'était pas de vendre, mais d'avoir la liberté de travailler ce que l'on aime. Cette liberté est une richesse qui n'a pas de prix. Je travaillais donc sans pour autant vendre, mais j'étais heureux d'être libre, d'être artiste. Ce n'est que par la suite que ma production artistique très engagée a acquis petit à petit une valeur marchande.

H&M : Vous nous avez dit ce que vous avez reçu en vivant et en travaillant à l'étranger. Mais que pensez-vous avoir apporté ?

B. T. : Ce que j'apporte, c'est d'abord ma culture, mon expérience, mes acquis. Parce que je suis originaire du Cameroun, ma démarche dans la création peut être différente de celle de mes confrères des Pays-Bas, de France ou d'autres pays. Je viens avec une manière différente de penser, de faire, de réfléchir, de fabriquer, de produire. Wilfredo Lam, quand il arrive de Cuba à Paris, vient avec sa manière de dessiner. Picasso arrive avec sa culture de la tauromachie. Je crois qu'il faut célébrer la richesse de l'exil, du voyage.

H&M : Vous avez installé votre collection d'art personnelle à l'intérieur de Bandjoun Station. Vous l'avez intitulée *Mes amours*. Pourquoi avoir décidé de l'ouvrir au public ?

B. T. : C'est cette collection qui m'a donné l'envie de créer cet espace. Parce que j'avais constaté que l'art classique africain n'était pas présent sur le continent africain. Les meilleures pièces ont été emportées par les premiers missionnaires, les explorateurs, les colons. Et aujourd'hui, l'art contemporain créé sur le territoire africain ou par les Africains de la diaspora est acheté, certes avec l'accord des créateurs, par les Occidentaux qui ont une idée de l'art plus précise que mes compatriotes. Normal, quand il n'y a pas de volonté poli-

tique de constituer des collections d'art contemporain africain dans le pays.

J'ai pensé qu'il fallait construire un lieu pour que les artistes africains et occidentaux puissent montrer leur travail. Il y a une vingtaine d'années, j'ai commencé, lors des rencontres, des biennales ou des grandes expositions collectives, à échanger des œuvres avec des confrères artistes de toutes les nationalités, des collectionneurs, des galeristes à travers le monde. Mon choix est purement subjectif. Il suffit que j'apprécie une œuvre pour demander l'échange, peu importe la technique ou le médium utilisé. Bien sûr, je ne peux m'offrir toutes les œuvres que j'apprécie.

Avec ce système d'échange, j'ai rassemblé une collection que j'expose dans les expositions temporaires et permanente à Bandjoun Station. Au départ, je l'ai conçue pour tout le monde, je ne voulais pas que ce soit réservé à une élite et reproduire le fonctionnement des musées d'art contemporain occidentaux. C'est pourquoi j'ai décidé de lier Bandjoun Station à d'autres pratiques culturelles de la région, pour que les Camerounais puissent s'intéresser à ce qui se fait autour d'eux et à l'extérieur du pays.

H&M : Vous développez toute une activité agricole pour financer Bandjoun Station et vous avez construit, en plein milieu des plantations, des maisons pour de futures résidences. Pourquoi ce choix ? Comment réagissent les agriculteurs face à ces drôles de maisons couvertes de mosaïques colorées ?

B. T. : Ces résidences, qui ne sont pas encore terminées, sont conçues comme des lieux de recueillement, de recherche d'un moment de solitude. L'environnement vert, écologique, moins pollué par des pesticides, me semble propice pour réfléchir, écrire, méditer, se recueillir et se ressourcer.

La deuxième raison est de se rapprocher des personnes qui ne sont pas allées à l'école pour qu'elles puissent profiter de ces peintures et de ces sculptures dans les plantations, dans leurs champs.

En côtoyant ces univers graphiques, elles auront envie de savoir ce qui se trouve à Bandjoun Station. Quant aux agriculteurs, je pense qu'ils sont contents de travailler dans cet espace. C'est vrai qu'au début, ils trouvaient un peu bizarres voire inquiétants ces dessins, ces scènes oniriques mais, avec le temps, ils ont fini par les apprécier. Comme ces trois gigantesques dents qui s'apprêtent à manger les épis de maïs. Cela a d'abord été perçu comme la figuration d'un acte de sorcellerie, et certains avaient peur de se faire manger par moi comme ces épis. À leurs yeux, j'étais un sorcier. Puis, à force de me voir, la peur est tombée, le malaise s'est estompé. Ces maisons créent dans ces champs tout verts un espace graphique et un dialogue étrange mais plutôt intéressant. Mon but est de faire en sorte que Bandjoun Station ne soit pas réservé à une élite ou à des initiés.

H&M : Est-ce difficile de faire vivre une telle structure ? Comment la financez-vous, avez-vous des soutiens ?

B. T. : Jusqu'à aujourd'hui, Bandjoun n'a reçu aucune subvention. Des amis français sont venus et ont décidé de créer l'association des Amis de Bandjoun Station pour assurer le paiement des factures et des salaires des employés du musée.

H&M : Certains de ces jeunes qui passent par Bandjoun Station vont devenir des artistes professionnels. Quelle est la situation des artistes au Cameroun en terme de formation, d'opportunités ?

B. T. : Dans les années 1990, je me suis exilé car j'avais envie de suivre une formation pour ce métier. À mon époque, c'était encore plus difficile. Aujourd'hui, si des écoles existent au Cameroun, il faudrait des maisons de la culture dans les dix provinces pour que les jeunes aient des espaces pour faire de l'art, le montrer, jouer de la musique, du théâtre. Mais ces infrastructures n'existent pas, même pas dans la capitale. Il manque des lieux d'exposition, il n'y a pas de galerie nationale, de

musée ouvert au public digne de ce nom, même pas de collections d'artistes camerounais de l'époque moderne à nos jours. Donc, il n'y a pas de repères pour les jeunes. Je pense organiser dans les années à venir une exposition sur la création contemporaine au Cameroun d'aujourd'hui. Il faut parcourir les dix provinces pour découvrir ce qui existe et ce qui va naître, pour constituer un panorama de la création contemporaine au Cameroun. Doual'art fait déjà ce travail à Douala, mais c'est infime par rapport à ce qui devrait être fait dans le pays. Doual'art seul ne peut pas porter la responsabilité de promouvoir l'art contemporain camerounais. L'État aussi doit aussi se mobiliser. ■

LA FUITE DES CERVEAUX EN TUNISIE

ÉVOLUTION ET EFFETS SUR L'ÉCONOMIE TUNISIENNE

par KAIES SAMET, *maître-assistant de l'enseignement supérieur en sciences économiques, ISG Gabès, Tunisie ; Unité de recherche en économie du développement (URED), FSEG Sfax, Tunisie.*

Le phénomène de la fuite des cerveaux en Tunisie est marqué par le nombre croissant de cadres tunisiens partis à l'étranger et leur féminisation de plus en plus importante. Le départ de ces hauts potentiels est moins à considérer comme une perte que comme un gain pour la Tunisie. Ces cadres constituent un gisement de compétences, comme le montre une étude effectuée avant la révolution tunisienne de 2011. Dans la période post-révolutionnaire qui s'est ouverte en Tunisie, seul le long terme permettra de confirmer cette dynamique au service du développement de leur pays d'origine.



La migration de tout type de personnel qualifié d'un pays en développement (PED) vers un pays développé est un phénomène auquel seront appliqués les concepts de "fuite des cerveaux" (*brain drain*) ou d'"exode des cerveaux" ou d'"exode de compétences". La migration de scientifiques et d'ingénieurs entre des pays de niveaux différents de développement a été longtemps un sujet crucial et un problème non résolu. Aujourd'hui, dans une économie basée sur la connaissance et la technologie, le sujet a gagné en importance. En effet, l'émigration de personnes hautement qualifiées des pays en développement vers les pays développés a augmenté depuis deux décennies. La croissance des flux de professionnels qualifiés des pays en développement s'accompagne de nouvelles opportunités de travail. Conséquence de la mondialisation, la fuite

des cerveaux est le résultat des fortes inégalités qui demeurent entre les potentiels scientifiques et techniques des pays de la planète. Le cas de la Tunisie permet d'interroger les effets de l'évolution du phénomène de la fuite des cerveaux sur l'économie tunisienne avant la révolution et les attentes suscitées par cet événement.



Évolution de la fuite des cerveaux en Tunisie

Le dénombrement des émigrés tunisiens à l'étranger, et en particulier de leurs compétences, est une pratique récente en Tunisie. C'est seulement à partir de l'année 2000 que l'Office des Tunisiens à l'étranger (OTE) a commencé à fournir des données

dans ce domaine, grâce à des enquêtes réalisées tous les trois ou quatre ans. Les cadres tunisiens établis à l'étranger sont répartis en six catégories selon l'ordre suivant : enseignants et chercheurs, ingénieurs et architectes, médecins et pharmaciens, informaticiens, avocats et autres. Les don-

nées sont fournies pour les principales régions de destination du monde : l'Europe¹, l'Amérique du Nord², les pays arabes³, l'Afrique⁴, l'Asie (le Japon, en particulier) et l'Australie. L'ensemble de ces données, sur la période 2000-2010, est résumé dans les deux tableaux suivants:

/// Tableau 1 : Répartition des compétences tunisiennes à l'étranger en 2000

RÉGIONS	EUROPE	AMÉRIQUE DU NORD	PAYS ARABES	AFRIQUE	ASIE ET AUSTRALIE	TOTAL	%
SPÉCIALITÉS							
ENSEIGNANTS ET CHERCHEURS	475	219	181	08	07	890	20,13
INGÉNIEURS ET ARCHITECTES	414	319	214	22	03	972	22,00
MÉDECINS ET PHARMACIENS	374	63	114	10	02	563	12,73
INFORMATIENS	117	25	12	04	-	158	3,57
AVOCATS	32	08	23	-	-	63	1,42
AUTRES CADRES	626	302	375	466	06	1 775	40,15
TOTAL	2 038	936	919	510	18	4 421	
%	46,10	21,17	20,79	11,53	0,41		100

Source : Office des Tunisiens à l'étranger.

/// Tableau 2 : Répartition des compétences tunisiennes à l'étranger en 2010

RÉGIONS	EUROPE	AMÉRIQUE DU NORD	PAYS ARABES	AFRIQUE	ASIE ET AUSTRALIE	TOTAL	%
SPÉCIALITÉS							
ENSEIGNANTS ET CHERCHEURS	1 106	598	316	17	43	2 080	28,75
INGÉNIEURS ET ARCHITECTES	1 129	472	283	32	20	1 936	26,76
MÉDECINS ET PHARMACIENS	657	90	124	19	02	892	12,33
INFORMATIENS	322	27	24	05	02	380	5,25
AVOCATS	50	08	31	-	-	89	1,23
AUTRES CADRES	929	405	448	63	12	1 857	25,67
TOTAL	4 193	1 600	1 226	136	79	7 234	
%	57,96	22,12	16,95	1,88	1,09		100

Source : Office des Tunisiens à l'étranger.

/// Tableau 3 : Répartition des compétences féminines tunisiennes à l'étranger en 2010

RÉGIONS	EUROPE	AMÉRIQUE DU NORD	PAYS ARABES	AFRIQUE	ASIE ET AUSTRALIE	TOTAL	%
SPÉCIALITÉS							
ENSEIGNANTS ET CHERCHEURS	156	104	26	05	08	299	35,34
INGÉNIEURS ET ARCHITECTES	87	32	06	00	02	127	15,01
MÉDECINS ET PHARMACIENS	110	23	31	03	01	168	19,86
INFORMATIENS	21	04	01	00	00	26	3,07
AVOCATS	12	01	07	00	00	20	2,36
AUTRES CADRES	127	43	32	04	00	206	24,35
TOTAL	513	207	103	12	11	846	
%	60,64	24,47	12,17	1,42	1,30		100

Source : Office des Tunisiens à l'étranger.

Sur la décennie 2000, le nombre total de cadres tunisiens à l'étranger a nettement augmenté, passant de 4 421 en 2000 à 7 234 en 2010, soit une hausse considérable de 63,63 %. Ces compétences ont été ventilées par spécialités et par régions. Les enseignants et chercheurs, les ingénieurs et architectes et les autres cadres constituent les catégories de compétences les plus présentes à l'étranger. En outre, il faut noter que l'Europe se trouve en tête des régions de destination, suivie par l'Amérique du Nord. Une nouvelle tendance se confirme : la féminisation de plus en plus importante des hauts cadres tunisiens qui émigrent. Les statistiques sur les compétences féminines tunisiennes à l'étranger ont été fournies très récemment par l'OTE. En 2007, les cadres tunisiennes, au nombre de 843, représentaient 12,56 % de l'ensemble des compétences tunisiennes installées à l'étranger. En 2010, elles ont légèrement augmenté de 0,35 %, passant à 846 en 2010 (soit 11,69 % de l'ensemble des compétences tunisiennes à l'étranger). En moyenne, la part des

femmes tunisiennes dans la fuite des cerveaux est de 12 %, constituant une part assez importante qui va sûrement augmenter dans un contexte où la fuite commence à s'inscrire dans les habitudes de notre société.

Comme pour les hommes, les catégories socio-professionnelles les plus intéressées par la migration demeurent les enseignants et chercheurs (35,34 %) et les autres cadres (24,35 %). L'Europe demeure la principale région de destination de ces cadres féminins (513), suivie par l'Amérique du Nord (207).

Le choix de ces deux régions de destination, l'Europe et l'Amérique du Nord, s'explique essentiellement par quatre raisons : les liens forts entretenus par la Tunisie avec les régions d'Europe et d'Amérique du Nord, leur niveau technologiquement avancé, la proximité géographique (surtout avec l'Europe) et les meilleures conditions de vie.

Les enseignants et chercheurs, les ingénieurs et architectes et les autres cadres constituent les catégories de compétences les plus présentes à l'étranger.

1. France, Italie, Allemagne, Belgique, Hollande, Autriche, Espagne, Pologne, Finlande, Suède, Suisse, Portugal, Royaume-Uni, République tchèque, Slovaquie, Turquie et Danemark. 2. États-Unis et Canada. 3. Libye, Algérie, Maroc, Mauritanie, Arabie Saoudite, Syrie, Égypte, Koweït, Bahreïn, Sultanat d'Oman, Qatar, Émirats arabes unis et Jordanie. 4. Cameroun, Côte d'Ivoire, Sénégal, Gabon et Éthiopie.

Les effets de la fuite des cerveaux tunisiens sur l'économie tunisienne

La fuite des cerveaux tunisiens a un effet direct sur l'économie tunisienne : la dépréciation du capital humain, et donc la réduction de la croissance économique, à cause du manque à gagner qui peut en résulter pour la Tunisie. Toutefois, la fuite des cerveaux dont sont victimes certains pays devient un gain de cerveaux pour les pays qui en bénéficient.

L'option diaspora a pour objectif de créer des canaux liant les expatriés au développement de leur pays d'origine, sans présager d'un retour physique temporaire ou permanent.

Cette nouvelle ligne de pensée a conduit un nombre croissant de pays en développement à considérer leur diaspora qualifiée comme un actif (et non comme une perte) pouvant être bénéfique pour leur développement. De nombreux observateurs affirment

que les transferts de connaissance ou de technologie sont la principale voie pour les pays en développement, dans laquelle les émigrés hautement qualifiés ont un grand rôle à jouer. En effet, la technologie étant renfermée dans le capital humain, Joseph K. Arrow a montré l'importance de la communication interpersonnelle dans la diffusion de la

technologie⁵. Cette communication peut aussi bien se faire en face à face, s'inscrivant dans le cadre de l'option retour, qu'à distance, s'inscrivant dans le cadre de l'option diaspora.

Il s'agit de deux stratégies alternatives pour les émigrés. D'une part, l'option retour est l'aboutissement logique d'une "stratégie calculée", dans laquelle les immigrés épargnent et développent des compétences à l'étranger pouvant être utilisées dans leur pays d'origine. D'ailleurs, les migrants de retour ont des ressources financières et humaines importantes. Ils contribuent à l'économie domestique, particulièrement en investissant à domicile. L'option diaspora a pour objectif de créer des canaux liant les expatriés au développement de leur pays d'origine, sans présager d'un retour physique temporaire ou permanent. Ces canaux sont, tout d'abord, les transferts de fonds (flux financiers compensatoires du manque à gagner). Selon l'OTE, les transferts des Tunisiens à l'étranger atteignent une moyenne annuelle de 1,1 milliard de dinars, dont 76 % sous forme de transferts financiers, ce qui constitue la quatrième source de devises du pays et représente 5 % du PIB et 23 % de l'épargne nationale. Plus précisément, voici quelques évaluations chiffrées des transferts de fonds des Tunisiens à l'étranger, qui englobent ceux des cadres tunisiens à l'étranger, sur la période 2007-2011 :

/// Tableau 4 : Évolution des transferts financiers des Tunisiens à l'étranger entre 2007 et 2011

ANNÉE	TRANSFERTS FINANCIERS (EN MILLIONS DE DINARS)	PART DES TRANSFERTS FINANCIERS DANS LE TOTAL DES TRANSFERTS (%)
2007	76,4	1 681
2008	79,2	1 929
2009	79,3	2 104
2010	79,0	2 333,5
2011	76,6	2 144,5

Source : Banque centrale de Tunisie.

5. Joseph Kenneth Arrow, "Classificatory notes on the production and transmission of technological knowledge", in *American Economic Review*, vol. 59, n° 2, 1969, pp. 29-35.

Bien que ces données chiffrées revêtent un aspect général dans la mesure où elles ne sont pas caractéristiques des cadres tunisiens à l'étranger⁶, elles indiquent l'importance des transferts financiers des Tunisiens à l'étranger vers leur pays d'origine. En outre, l'augmentation des transferts montre l'intérêt porté par les Tunisiens résidents à l'étranger au développement de l'économie de leur pays natal, un intérêt qui ne cesse de s'amplifier.

Ces canaux regroupent aussi les liens avec le commerce international, avec l'investissement direct étranger et les réseaux de diaspora. La plupart de ces réseaux limitent l'entrée à des ressortissants expatriés de leur pays, à l'exception, par exemple, du Consortium scientifique tunisien qui permet à n'importe quelle personne intéressée par le développement de la Tunisie de rejoindre le réseau. Ce consortium, en tant qu'organisation dépendante du gouvernement et des autres organisations politiques, demeure une exception.

Selon Binod Khadria, les pays du Sud souffrant de la fuite des cerveaux sont censés tirer trois types de bénéfices économiques⁷ : les transferts de fonds, le transfert de technologie et le retour de travailleurs avec des compétences améliorées. Par conséquent, selon Andrew Burns et Sanket Mohapatra, la diaspora est considérée comme une banque des cerveaux⁸.

Quels bénéfices pour la Tunisie ?

Les résultats d'une étude très récente réalisée en 2014 sur la fuite des cerveaux en Tunisie et son impact sur l'économie tunisienne entre 2000 et 2010, soit durant la décennie qui précède la révolution tunisienne, plaident en faveur du gain de cerveaux, option

Les stands PlayStation sont légions dans les campus universitaires d'Abidjan. Pour financer leur vie estudiantine, certains étudiants investissent dans une console de jeux. Une partie est vendue 300 francs CFA. Une journée peut leur rapporter jusqu'à 3 000 francs CFA (environ 4,5 euros). Abidjan, mars 2010 © CAMILLE MILLERAND

retour et option diaspora incluses, dans le transfert de la technologie du Nord (Europe) vers la Tunisie⁹. L'"effet compétences", en tant que moteur pour la croissance économique, laisse apparaître l'implication de certaines catégories de compétences (enseignants et chercheurs, et autres cadres) dans le développement de l'économie nationale. Ces résultats seraient à vérifier pour les autres catégories de compétences tunisiennes à l'étranger, telles que les ingénieurs et les architectes, les médecins et pharmaciens, les informaticiens et les avocats, qui ne sont pas encore impliquées dans le développement de leur pays d'origine.

En effet, dans la période post-révolutionnaire qui a débuté en 2011, on assiste à une nette amélioration de la situation politique et économique de la Tunisie, et donc à un climat favorable au transfert de technologie, caractérisé par la sécurité, la stabilité politique, la transparence, l'absence de corrup-

6. À ce niveau, la principale raison est l'absence de données chiffrées dans le cadre d'une étude ou d'un rapport.

7. Binod Khadria, "Tracing the genesis of brain drain in India through its state policy and civil society", in Nancy Green, François Weil (dir.), *Citizenship and Those Who Leave. The Politics of Emigration and Expatriation*, Illinois (USA), University of Illinois Press, 2007.

8. Andrew Burns, Sanket Mohapatra, "International migration and technological progress", in *Migration and Development Brief*, n° 4, Development prospects group, Washington, World Bank, 2008. 9. Kaies Samet, "Brain gain, technology transfer and economic growth: Case of Tunisia", in *International Journal of Economics and Finance*, vol. 6, n° 9, 2014, pp. 57-72.

/// Tableau 5 : Répartition des compétences tunisiennes à l'étranger en 2012

RÉGIONS	EUROPE	AMÉRIQUE DU NORD	PAYS ARABES	AFRIQUE	ASIE ET AUSTRALIE	TOTAL	%
SPÉCIALITÉS							
ENSEIGNANTS ET CHERCHEURS	1107	598	316	17	56	2 094	28,76
INGÉNIEURS ET ARCHITECTES	1128	472	283	32	35	1 950	26,79
MÉDECINS ET PHARMACIENS	657	90	127	19	03	893	12,27
INFORMATIENS	322	27	24	05	02	380	5,22
AVOCATS	50	08	31	00	00	89	1,22
AUTRES CADRES	929	405	448	63	29	1 874	25,74
TOTAL	4 193	1 600	1 226	136	125	7 280	
%	57,59	21,98	16,84	1,87	1,72		100

Source : Office des Tunisiens à l'étranger.

tion et l'existence d'un véritable environnement concurrentiel, tout cela dans le cadre d'un nouvel environnement démocratique. Ce climat pourrait être un stimulus non seulement pour le gain de cerveaux, mais aussi pour la rétention de cerveaux, ce qui n'est pas vérifié dans le court terme. De ce fait, en 2012, soit une année après la révolution, les statistiques présentées par l'OTE (voir tableau 5) sont identiques à celles de 2010 (avant la révolution tunisienne) pour toutes les régions, sauf en Asie et en Australie, où le nombre des cadres tunisiens a nettement augmenté, passant de 79 en 2010 à 125 en 2012. Bien qu'elle ne soit pas très importante, l'évolution du nombre des cadres tunisiens à l'étranger, passant de 7 234 en 2010 à 7 280 en 2012 (soit un ratio de +0,63 %), montre que la révolution tunisienne a encouragé l'exode des personnels qualifiés. En effet, la période transitoire qu'a connue la Tunisie en 2012 était caractérisée par l'insécurité et l'instabilité politique, ce qui ne contribuait pas à retenir les cadres tunisiens. En dépit du nombre de plus en plus important de

compétences tunisiennes qui fuient vers l'étranger, en particulier des enseignants, des chercheurs et autres cadres, indépendamment de leur sexe, la Tunisie a pu en tirer profit avant la révolution. Cependant, dans la période post-révolutionnaire qui s'ouvre, la Tunisie ne pourra bénéficier de tous ses cadres sur le plan économique qu'à moyen ou à plus long terme. ■